

RAPPORT D'ENQUETE PUBLIQUE



Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale par le conseil régional des Pays-de-la-Loire et la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, au titre de la nomenclature loi sur l'eau avec étude d'impact et dérogation « espèces et habitats protégés », du projet de construction d'un lycée et de ses abords sur la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

Dates de l'enquête publique :

Du mardi 11 avril 2023 9h00 au vendredi 12 mai 2023 17h00

Table des matières

1	GENERALITES	3
1.1	PREAMBULE.....	3
1.2	OBJET DE L'ENQUÊTE ET MISSION DU COMMISSAIRE ENQUETEUR.....	3
1.3	LE CADRE REGLEMENTAIRE	4
2	LE PERIMETRE DU PROJET	4
2.1	LES PORTEURS DU PROJET.....	4
2.2	LES OBJECTIFS DU PROJET.....	5
2.3	LA LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU PROJET	5
2.4	LA DESCRIPTION DU PROJET	5
3	LES COMPOSANTES DU PROJET.....	8
3.1	ETAT DE L'ENVIRONNEMENT, IMPACTS ET MESURES PROPOSEES.....	8
3.2	COMPATIBILITE AVEC LES DOCUMENTS CADRE	11
3.3	LES AVIS OBLIGATOIRES DES AUTORITES ADMINISTRATIVES.....	12
3.4	LE MEMOIRE EN REPONSE AUX AVIS EMIS	14
4	COMPOSITION DU DOSSIER MIS A DISPOSITION DU PUBLIC	16
5	ORGANISATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE.....	17
5.1	DESIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUETEUR.....	17
5.2	PREPARATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE	17
6	MODALITES ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE	17
6.1	INFORMATION DU PUBLIC SUR L'OUVERTURE DE L'ENQUETE	17
6.2	VERIFICATION DE L'AFFICHAGE.....	17
6.3	PERMANENCES – OUVERTURE ET CLOTURE D'ENQUETE PUBLIQUE	17
7	PROCES-VERBAL DES OBSERVATIONS DU PUBLIC.....	18
7.1	SYNTHESE COMPTABLE DES CONTRIBUTIONS	18
7.2	QUESTIONNEMENT DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR.....	18
7.3	MEMOIRE EN REPONSE DES MAITRISES D'OUVRAGE.....	18
8	BILAN DU DEROULEMENT DE L'ENQUETE.....	19
9	DOCUMENTS ANNEXES AU RAPPORT	19

1 GENERALITES

1.1 PREAMBULE

Je soussigné Pascal DREAN,

Désigné commissaire-enquêteur par décision du tribunal administratif de Nantes n° E23000036/44 du 10 mars 2023, en vue de procéder à une enquête publique unique relatif au « le projet de construction d'un lycée et de ses abords sur la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu », je déclare avoir accepté cette mission sachant :

- Que les activités que j'ai exercées au titre de mes fonctions précédentes et en cours ne sont pas incompatibles avec la conduite de cette enquête publique ;
- Ne pas avoir d'intérêt personnel susceptible de remettre en cause mon impartialité dans le cadre de cette enquête publique.

De l'ensemble de ces éléments, j'ai établi ce rapport d'enquête, première partie qui dresse le procès-verbal de l'organisation et du déroulement de l'enquête publique citée en référence.

Les trois conclusions et avis portant distinctement sur l'autorisation environnementale avec étude d'impact au titre de la nomenclature loi sur l'eau et dérogation « espèces et habitat protégés », sur le permis de construire et sur le permis d'aménager constituent une seconde partie indissociable du rapport cité précédemment.

Les textes, cartes et schémas insérés dans ce rapport sont extraits du dossier de présentation mis à disposition du public pendant l'enquête publique.

Les sigles ci-après ont été utilisés une ou plusieurs fois dans l'écriture de ce rapport :

- BBC : Bâtiment Basse Consommation ;
- CLE : Commission Locale de L'eau
- CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
- EnR : Energies Renouvelables
- EP : eaux pluviales ;
- EU : eaux usées ;
- HQE : Haute Qualité Environnementale ;
- MR Ae : Mission Régionale d'Autorité Environnementale
- OFB : Office Français de la Biodiversité
- ORE : Obligation Réelle Environnementale
- SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
- ZH : Zone Humide

1.2 OBJET DE L'ENQUÊTE ET MISSION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Le service public de l'éducation¹ est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiant, contribuant à l'égalité des chances et luttant contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Compétente en matière d'enseignement, la Région des Pays-de-la-Loire agit de manière à permettre à tous lycéens de disposer de chances égales de réussite via, notamment, une répartition géographique cohérente des lycées.

C'est ainsi que, sur la base d'une étude stratégique menée à l'échelle du territoire, la Région Pays-de-la-Loire a décidé de réaliser un lycée sur la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

¹ Article L 111-1 et suivants du Code de l'Education

Après recueil des contributions et observations du public, la mission du commissaire enquêteur est de fournir à Monsieur le préfet un rapport d'enquête publique, complété des conclusions motivées et avis, relatif à la demande d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau et de la demande de dérogation « espèces et habitats protégés », au permis de construire et au permis d'aménager.

1.3 LE CADRE REGLEMENTAIRE

Le projet global lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu :

- Est soumis à examen au cas par cas, préalable à une étude d'impact, en application des articles L.122-1 et suivantes du Code de l'Environnement au titre des infrastructures routières, des travaux, constructions et opérations d'aménagement, des aires de stationnement ouvertes au public.
- Est soumis à autorisation au titre de la « loi sur l'eau » du Code de l'Environnement au titre des rubriques (1.1.1.0), (2.1.5.0), (3.1.2.0), (3.1.3.0), (3.1.4.0) et (3.3.1.0).
- Est conditionné par l'obtention d'une dérogation « espèces protégées », en application des articles L.411-1 et suivants du Code de l'Environnement.

Ne voulant pas formuler de demande d'examen au cas par cas, les porteurs du projet ont fait le choix de soumettre le projet global lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu à la procédure d'autorisation environnementale, tenant lieu :

- D'étude d'impact ;
- D'autorisation « loi sur l'eau » ;
- De dérogation aux interdictions édictées pour la conservation de sites d'intérêt géologique, d'habitats naturels, d'espèces animales non domestiques ou végétales non cultivées et de leurs habitats en application du 4° de l'article L.411-2 ;
- D'absence d'opposition au titre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000 en application du VI de l'article L.414-4.

En parallèle, chaque porteur de projet devra solliciter l'autorisation d'urbanisme appropriée, pour les travaux et aménagements dont il aura la maîtrise d'ouvrage.

L'enquête publique est encadrée par le Code de l'Environnement :

- Chapitre III du titre II du livre 1^{er} concernant la participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement ;
- L'article R123-18 du Code de l'Environnement se rapportant à la transmission des observations au porteur du projet.

2 LE PERIMETRE DU PROJET

2.1 LES PORTEURS DU PROJET

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences, la Région Pays-de-la-Loire, souhaite construire sur le territoire de la Commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, un lycée polyvalent, à la fois établissement d'enseignement général, technologique et professionnel, offrant une capacité d'accueil de 1200 lycéens et étudiants, extensible à 1500 lycéens et étudiants.

La commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu est une commune rurale et littorale située à 25 kilomètres au sud de Nantes. La commune recense 9213 habitants en 2020 (8851 hab. en 2016) sur un territoire de 58,81 km². La commune est membre de la communauté de communes de Grand Lieu, regroupant 9 communes pour environ 35000 habitants. La commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu est maître d'ouvrage des aménagements suivants :

- L'aménagement d'un parvis ouvert au public marquant l'entrée du lycée ;
- Une plateforme de transport scolaires avec deux abribus sur environ 3750 m² ;
- Un complexe sportif sur environ 5200 m² comprenant deux salles ;
- Une aire de stationnement dédiée aux véhicules légers sur une surface estimée de 5420 m².

2.2 LES OBJECTIFS DU PROJET

La réalisation de ce lycée polyvalent vise à répondre à plusieurs objectifs :

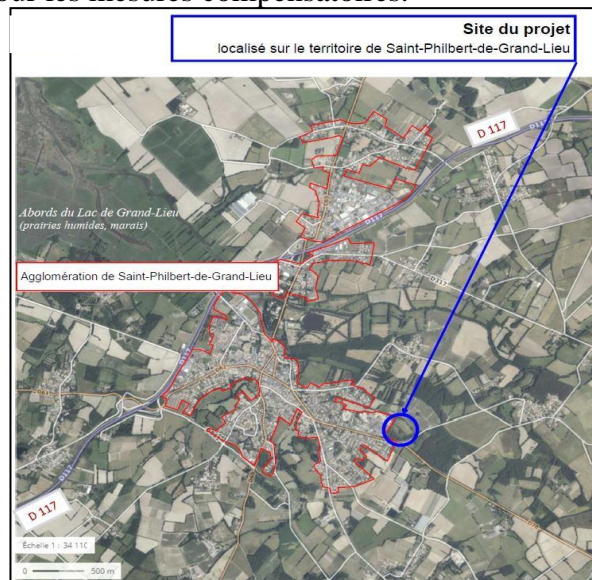
- Créer un lycée au sein d'une zone géographique qui demande à être équipée par un lycée ;
- Compléter, par un lycée, une offre éducative déjà présente à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu via plusieurs collèges ;
- Construire un établissement qui drainera à la fois les élèves résidant à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et ceux situés dans un rayon permettant de réduire la longueur et la durée de leurs déplacements domicile-lycée ;
- Mutualiser et rationaliser, des équipements publics et des modes de déplacement entre collège(s) et lycée, contribuant ainsi à des mobilités optimisées ;
- Concevoir et réaliser un lycée répondant aux exigences de certification HQE Bâtiment durable et de labellisation BBC Effinergie 2017 et Bâtiment Biosourcé de niveau 2 à minima.,

2.3 LA LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU PROJET

Le projet global du lycée est localisé à l'intérieur d'un périmètre situé :

- A l'est du territoire de la commune ;
- A l'intérieur de la zone 1AU1, objet de l'OAP A8 qui délimite une superficie de 5,6 hectares ;
- A proximité Est du collège Victoire-Julie Daubié et du quartier résidentiel des Grenais.

La commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu dispose de la maîtrise d'ouvrage de l'emprise nécessaire à la construction du lycée et à la réalisation des infrastructures et ouvrages composant le projet global, y compris pour les mesures compensatoires.



2.4 LA DESCRIPTION DU PROJET

2.4.1 LE LYCEE

Pour répondre aux enjeux environnementaux, la conception architecturale se veut légère et modulable pour faciliter les adaptations futures potentielles. Pour limiter l'empreinte au sol passant par une l'économie de surface, le bâtiment sera réalisé en R+3. Le planning des travaux sera réduit en

maximisant la préfabrication hors du site. Trois composantes organisent le lycée :

- Une zone d'accueil – administration – centre d'information et de documentation ;
- Une zone ouverte sur le territoire ;
- Une zone d'enseignement général, technologique et professionnel.

Installations, ouvrages, aménagements	Caractéristiques
Le lycée	Capacité d'accueil : 1200 lycéens et étudiants Extension potentielle à 1500 lycéens et étudiants Restauration d'une capacité journalière de 1500 repas Stationnement 40 places VL et 200 places cyclo Internat de 28 places Surface de plancher : 18313 m ² Emprise foncière : 24.212 m ²
Les logements de fonction	Nombre : 8

Compte-tenu des maîtrises d'ouvrages multiples :

- La gestion des eaux pluviales sera distincte entre lycée + logements de fonction d'une part, et abords et équipements sportifs d'autre part. La gestion des EP est conçue en considérant une période de retour de 30 ans et un débit de fuite de 3 l/s/ha ;
- Un réseau dédié assurera le recueil et l'évacuation des eaux usées produites à l'intérieur du lycée et des logements de fonction. Les EU seront acheminées vers le réseau public existant raccordé à la station de traitement des EU de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

Pour rappel, la Région Pays de la Loire assure la maîtrise d'ouvrage des installations, ouvrages et travaux de construction du lycée. Les aménagements sont visibles sur le plan de masse ci-après :



2.4.2 LES ABORDS

Le projet global lycée prévoit les aménagements suivants :

Aménagements	Caractéristiques
Parvis	1400 m ² avec des plantations
Plateforme cars	15 places Emprise 3750 m ²
Stationnement des véhicules légers	183 places dont : <ul style="list-style-type: none"> • 173 places côté lycée et équipements sportifs dont : <ul style="list-style-type: none"> ○ 16 places en dépose minute, ○ 4 places dédiées PMR, ○ 153 places normalisées. • 10 places côté quartier des Grenais. Emprise 5430 m ²
Voiries	Accès au parking depuis le giratoire de la RD 70
Voie verte	Liaisons internes au lycée et connexions avec les voies vertes existantes
Ouvrages	Modes actifs : <ul style="list-style-type: none"> • Franchissement du ruisseau Le Petit Baril, côté sud, avec la construction d'une estacade pour relier et mutualiser la plateforme cars au collège et au lycée ; • Franchissement du ruisseau Le Petit Baril, avec la construction d'une passerelle sur pilotis pour relier le lycée au quartier des Grenais ; • Franchissement du ruisseau Le Petit Baril, côté nord, avec la réhabilitation de la passerelle qui assure la continuité du cheminement doux existant.

La gestion des EP est conçue en considérant une période de retour de 30 ans et un débit de fuite de 3 l/s/ha. Pour rappel, la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu assure la maîtrise d'ouvrage des abords du lycée. Les aménagements sont visibles sur le plan de masse ci-après :



2.4.3 LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Les équipements sportifs comporteront un ou deux gymnases et/ou salles de sport, ainsi que des équipements extérieurs. A ce stade du projet porté en enquête publique, le détail de ces équipements est toujours en cours de définition et de validation.

L'emprise de 5200m² dédiée à ces équipements sportifs est localisée sur l'extrait de plan ci-dessus. Celle-ci devra accueillir :

- Les équipements sportifs ;
- Les voiries ;
- Les dispositifs de gestion et de régulation des eaux pluviales ;
- Les différents réseaux.

En termes de gestion des eaux pluviales, les équipements sportifs respecteront l'objectif de stockage d'un volume utile d'EP de 300 m³ et un débit de fuite de 3 l/s/ha.

En termes de gestion des eaux usées, le calcul du nombre d'équivalents habitants supplémentaires (maximum 300 personnes) pouvant être présentes dans les installations sportives, il est démontré que le projet ne génère pas de surcharge de la station de traitement des eaux usées.

Pour rappel, la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu assure la maîtrise d'ouvrage des équipements sportifs.

2.4.4 PLANNING DES TRAVAUX

Les travaux de construction et d'aménagement du projet global s'étendront sur une durée de 34 mois entre septembre 2023 et juin 2026, afin de permettre une ouverture du lycée en septembre 2026. Cette durée de 34 mois intègre :

- Des travaux préparatoires à la construction du lycée entre septembre 2023 et novembre 2023.
- Des travaux de construction du lycée d'aménagement des abords et de réalisation des équipements sportifs entre novembre 2023 et juin 2026.

Planning prévisionnels des travaux, par équipement :

Equipements	Phase	Début	Fin	Durée
Lycée	Préparatoire	Septembre 2023	Novembre 2023	3 mois
	Travaux	Novembre 2023	Juin 2026	32 mois
Abords	Initiale	Octobre 2023	Décembre 2023	3 mois
	Finale	Janvier 2026	Juin 2026	6 mois
Equipements sportifs		Novembre 2024	Juin 2026	20 mois

3 LES COMPOSANTES DU PROJET

3.1 ETAT DE L'ENVIRONNEMENT, IMPACTS ET MESURES PROPOSEES

3.1.1 ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

L'état initial de l'environnement a permis d'analyser 15 composantes, sur base d'études bibliographiques et d'investigations sur le terrain. Pour chacune de ces composantes un niveau d'enjeu sur le territoire a été apprécié, chaque enjeu étant alors qualifié selon 4 catégories : négligeable, faible, moyen ou fort.

En corrélation avec le projet, 24 champs de l'environnement ont ainsi été annotés. Cette analyse a identifié des enjeux forts sur les champs de l'environnement suivant :

3.1.1.1 Zones Humides

8,91 hectares de zones humides ont été recensés dans l'aire d'investigation. Le périmètre opérationnel n'accueille quant à lui que 2,08 hectares de zones humides réglementaires. Ces eaux humides, par leur positionnement topographique présentent des fonctionnalités hydrologiques fortes. Leurs fonctionnalités biologiques sont jugées plus faibles et inégales en fonction de leurs occupations du sol et du cortège floristique qui se développent.

3.1.1.2 Oiseaux

Sur une année pleine, 54 espèces ont été inventoriés dans l'ère d'investigation. La période de nidification démontre un enjeu fort en raison de la présence de 21 espèces protégées nicheuses et de 3 qui ont un statut patrimonial national ou régional. Les enjeux portent sur les habitats de nidification (haies, friches, fourrés et boisements).

3.1.1.3 Les amphibiens

Le site offre des habitats favorables à l'accomplissement biologique de 3 espèces protégées et une espèce patrimoniale : la Reinette verte, la Grenouille agile la Grenouille verte et la Grenouille rieuse.

3.1.1.4 Les reptiles

Dans l'aire d'investigation, 6 espèces sont inventoriées donc 5 protégés (Lézard des murailles, Orvet fragile, Lézard à deux raies, Couleuvre helvétique, Couleuvre d'Esculape) et une patrimoniale (Vipère aspic). Le périmètre opérationnel offre des habitats favorables à l'accomplissement biologique de toutes ces espèces et les contacts nombreux témoignent d'une forte représentativité pour certaines espèces.

3.1.1.5 Les chauves-souris

L'inventaire des chiroptères s'appuie sur 3 points d'écoute, répété au cours de 3 sessions, à la fois en période estivale et automnale. Au total, 11 espèces de chiroptères ont été identifiées au sein de l'ère d'investigation. Les résultats suggèrent la présence de gîtes à proximité pour 5 espèces.

3.1.1.6 Entomofaune

L'aire d'investigation présente un enjeu important pour le Grand Capricorne, présence avérée sur plusieurs arbres. Les haies et les chênaies du périmètre opérationnel sont composés de vieux arbres favorables pour cette espèce. L'enjeu pour ces insectes réside donc dans les haies et les arbres.

3.1.2 COMPOSANTES DE L'ENVIRONNEMENT SUSCEPTIBLES D'ETRE IMPACTES

La sensibilité exprime le risque de perte, totale ou partielle d'un composant de l'environnement du fait de la réalisation du projet (4 niveaux de qualification : nulle, faible, moyenne ou forte).

Sur les 24 champs de l'environnement étudiés, 12 ont été jugés avec une sensibilité forte en phase de travaux et 4 ont été jugés avec la même sensibilité en phase d'exploitation.

De cette analyse, 5 champs de l'environnement appellent à commentaires :

- Pour ce type de projet, la phase « travaux » est la plus sensible car elle est à l'origine de la modification importante de l'occupation du sol et des milieux naturels. A contrario, la phase « exploitation » présente une moindre sensibilité car elle ne nécessite plus d'interventions importantes sur les mêmes milieux ;

- La sensibilité des eaux superficielles est jugée forte tant en phase « travaux » qu'en phase « exploitation » parce que le risque d'occurrence d'une pollution accidentelle sera constamment présent, dégradant potentiellement les eaux et le ruisseau Le Petit Baril ;
- La sensibilité de l'accessibilité et des déplacements est estimée forte tant en phase « travaux » qu'en phase « exploitation », le risque de dégrader les conditions de circulation et de stationnement étant présent au cours de ces 2 phases (trafic des engins de chantier, trafic des usagers du lycée et des équipements) ;
- La sensibilité des habitats naturels et de la flore est estimée forte en phase « exploitation » car le maintien de ces milieux dépendra des modalités de gestion ;
- La sensibilité du paysage et des patrimoines (bâti, architectural) est estimée forte en phase « exploitation » car le projet de lycée va modifier de façon importante le paysage actuel.

3.1.3 INCIDENCES AVEC LES SITES NATURA 2000

Compte-tenu d'une part de la localisation du projet à l'extérieur de tout périmètre de site Natura 2000, et d'autre part de l'évaluation des incidences du projet sur ces sites après la mise en œuvre des mesures ERC, le projet global lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu est compatible avec les objectifs de conservation des sites Natura 2000.

3.1.4 EVOLUTION PROBABLE DE L'ENVIRONNEMENT EN L'ABSENCE DE PROJET

En l'absence de projet, l'évolution de l'état actuel de l'aire d'investigation dépendrait uniquement des pratiques culturelles et de l'évolution naturelle des milieux qui, à ce jour, ne font l'objet d'aucune gestion particulière.

Cependant, cette absence d'évolution de l'état actuel resterait d'une durée limitée, puisque le classement du site en zone 1AUL, approuvé par délibération au PLU depuis 2022, induit l'hypothèse que l'emprise foncière sera aménagée.

3.1.5 LES MESURES PROPOSEES

L'état des lieux du périmètre opérationnel et de la zone d'investigation, qualifié et quantifié maintes fois depuis 2019, implique de mettre en œuvre la séquence « éviter-réduire -compenser » afin de proposer un projet de moindre impact environnemental. Les listes des mesures étant exhaustives, seule une synthèse comptable de celles-ci est traduite dans ce rapport.

3.1.5.1 MESURES D'EVITEMENT

En phase « travaux », 10 mesures d'évitement sont proposées, portant sur les milieux aquatiques, le béton, l'acoustique, la qualité de l'air et les eaux usées.

En phase « exploitation », 1 mesure d'évitement prévoit une adaptation du projet pour éviter certains secteurs sensibles en milieux naturels.

- Le coût de mise en œuvre de toutes ces mesures a été intégré au montant des travaux.

3.1.5.2 MESURES DE REDUCTION

En phase « travaux », 18 mesures de réduction sont proposées, portant sur la qualité physico-chimique des eaux et les milieux naturels, l'acoustique, l'hydrogéologie et les déchets.

- Pour 15 d'entre elles, le coût de mise en œuvre de ces mesures a été intégré au montant des travaux. Un coût spécifique complémentaire de 18.000€ est précisé pour 3 autres (coût à charge de la Région Pays de la Loire).

En phase « exploitation », 14 mesures sont proposées, portant sur les eaux pluviales, les milieux naturels, l'acoustique, l'hydrogéologie, les déchets.

- Le coût de mise en œuvre de toutes ces mesures a été intégré au montant des travaux.

3.1.5.3 MESURES DE COMPENSATION

En phase « exploitation », 2 mesures sont proposées :

- Sur la thématique « Zone humides », il est proposé la restauration et renaturation d'une zone humide en rive Nord de la Boulogne sur une superficie de plus de 17.098 m². Un coût spécifique pour cette mesure est précisé pour un montant de 460.000€, coût à charge de la commune de saint Philbert-de-Grand-Lieu.
- Sur la thématique milieux naturels, il est proposé la mise en valeur et une gestion adaptée d'une superficie de 3,07 hectares, au droit de la parcelle YT219 située dans le prolongement Nord de l'emprise du projet de lycée à destination de l'avifaune, des amphibiens, des reptiles, des chiroptères et de leurs habitats de prédilection. Un coût spécifique pour cette mesure est précisé pour un montant de 70.000€, coût à charge de la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

3.1.5.4 MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

En phase « travaux », 7 mesures d'accompagnement sont proposées, portant sur la thématique générale et déchets.

- Le coût de mise en œuvre de 6 de ces mesures a été intégré au montant des travaux.
- Une dernière mesure prévoit la mise en œuvre de l'application des mesures d'évitement, de réduction, de compensation, d'accompagnement, de gestion et de suivi prescrites. Le coût spécifique complémentaire de cette mesure est chiffré à 200.000€, coût à charge de la Région Pays de la Loire.

En phase « exploitation », 8 mesures d'accompagnement sont proposées, portant sur les milieux naturels, l'acoustique, les déchets, l'accessibilité et déplacement.

- Le coût de mise en œuvre de 4 de ces mesures a été intégré au montant des travaux.
- Un coût spécifique complémentaire est précisé pour les mesures portant sur l'acoustique, les déchets et l'accessibilité au site pour un montant cumulé de 22.000€ (coût partagé par les deux maîtres d'ouvrage).

3.1.5.5 LES MESURES DE SUIVI

En phase « travaux », 6 mesures de suivi sont proposées, portant sur l'acoustique et la qualité de l'air.

- Un coût spécifique 40.000€ est précisé, coût à charge de la Région Pays De la Loire.

En phase « exploitation », 3 mesures sont proposées, portant sur le suivi et l'entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales et le suivi écologique de l'efficacité des mesures sur 30 ans.

- La charge d'exploitation est chiffrée à 25.000€ par an et 495.000€ sur une période de 30 ans.

3.2 COMPATIBILITE AVEC LES DOCUMENTS CADRE

Après prise en compte des multiples mesures précisées au chapitre précédent (§3.1.5), le projet global lycée reste compatible avec :

- Les orientations et les dispositions du SDAGE Loire-Bretagne ;
- Les enjeux, les orientations et les dispositions du PAGD du SAGE Logne, Boulogne, Ognon et Lac de Grandlieu ;
- Le SRCE des Pays-de-la-Loire ;
- Les orientations du SRCAE des Pays-de-la-Loire ;
- Les enjeux et les règles du SRADDET des Pays-de-la-Loire.

La Communauté de communes de Grand-Lieu ne dispose pas de PCET ni de PCAET.

3.3 LES AVIS OBLIGATOIRES DES AUTORITES ADMINISTRATIVES

3.3.1 AVIS DE LA CLE DE L'EAU

La cellule du SAGE avait rendu un premier avis en juillet 2022. Un second avis a été rendu le 9 février 2023, dans lequel le bureau de la clef soulève les points suivants :

- Concernant l'enjeu « qualité chimique et physico-chimique des eaux », la CLE souligne le manque de caractérisation des haies supprimées et créées sur l'aspect gestion hydraulique ;
- Concernant l'enjeu « qualité des milieux aquatiques » la CLE suggère une vigilance particulière du ruisseau Le Petit Baril, par des passages réguliers de nettoyage pour éviter un risque de dépôt de macrodéchets et de pollution ;
- La CLE note que la délimitation des zones humides présentées dans le dossier n'est pas suffisamment expliquée et que toutes les surfaces doivent être prises en compte ;
- La CLE souhaite avoir la confirmation de la maîtrise foncière des porteurs de projets sur le site de la zone humide de compensation. Sur cette même zone, la CLEF souhaite également avoir des précisions concernant l'entretien et la gestion. Qui réalisera l'entretien et quel suivi sera mis en place ?
- Concernant la gestion quantitative en période d'étiage, il est demandé que des opérations de sensibilisation à l'économie de l'eau soient réalisées ;
- Concernant la gestion quantitative en période de crue, la CLE s'interroge sur le choix des solutions retenues (type casiers enterrés ou chaussée réservoir) pour la gestion des eaux pluviales.

Le bureau de la CLE a émis un avis majoritairement favorable complétée de 2 réserves et de 3 remarques :

- Il est mentionné le défaut d'utilisation de la méthode nationale d'évaluation des fonctionnalités des zones humides ;
- Une meilleure prise en compte des zones humides en bordure de ruisseau et des zones réservées est souhaitée ;
- La surface imperméabilisée du projet apparaît comme importante. A cet effet, il est souhaité de préciser la recherche d'infiltration des eaux et les méthodes de gestion des eaux pluviales ;
- La destination des déblais de la zone humide compensée n'est pas précise ;
- Le suivi à long terme (30 ans) de la zone humide compensée est souhaitée.

3.3.2 AVIS DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITE

L'OFB a fait part de ses observations à deux reprises : le 7 juillet 2022, puis le 18 novembre 2022. En synthèse, l'OFB précise que le projet de création de lycée n'est pas suffisamment abouti, au regard des compléments souhaités :

- Appliquer au projet la méthode nationale d'évaluation des fonctionnalités des zones humides pour dimensionner correctement la compensation ;
- Prendre en compte l'ensemble des espèces d'oiseaux protégées dans l'évaluation des impacts et le dimensionnement des mesures ERC ;
- Compléter le projet final avec tous les aménagements prévus (cf. complexe sportif) ;
- Revoir les aménagements pour les éloigner de 30 mètres de la haie conservée ;
- Définir précisément les mesures compensatoires et assurer leur pérennité et leur gestion ;
- Revoir la durée des plans de gestions proposés.

3.3.3 AVIS DU CSRPN DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

Le CSRPN a transmis son avis le 16 février 2023. Après avoir interrogé sur :

- La possibilité de prévoir un semis à partir de graines de foins locaux pour l'ensemencement de la mesure compensatoire ;

- Les modalités de gestion des mesures compensatoires ;
- La possibilité de laisser certaines zones en libre évolution ;
- La complexité de la mesure compensatoire, la recréation d'habitats similaires à un autre lieu étant un facteur d'échec important ;
- Le traitement des zones humides impactées ;

Après délibération,

- Le CSRPN valide le choix de phaser le débroussaillage et relève que le débroussaillage progressif est une modification positive du dossier.
- Il émet aussi des doutes sur l'installation de la Vipère aspic dans la parcelle de compensation du fait que cette zone sera une zone humide.
- Le CSRPN rappelle qu'une mesure compensatoire moins complexe (type bocage) serait plus adaptée et moins compliquée dans sa mise en œuvre.
- Il propose aussi la création d'une mare pour permettre le maintien de la Rainette verte.

Le CSRPN donne un avis favorable, avec prise en compte de ses remarques.

3.3.4 AVIS DE LA MRAE

La MRAe des Pays de la Loire a transmis son avis le 20 février 2023.

Après avoir listé ses commentaires par grands thèmes environnementaux (zones humides, cours d'eau et plan d'eau, eaux pluviales, traitement des eaux usées, site Natura 2000, habitats faune/flore, consommation d'espace, formes urbaines, risques naturels, mobilités), les principaux enjeux environnementaux identifiés par la MRAe sont :

- La prise en compte des enjeux de biodiversité et de protection des zones humides ;
- La maîtrise de la consommation et de l'artificialisation des sols ;
- L'insertion architecturale, paysagère et urbaine.

A la lecture du dossier d'évaluation environnementale, la MRAe apprécie l'étude d'impact, jugée détaillée concernant l'état initial, la réalisation du projet et de ses impacts, l'aménagement des sites de compensation. Le résumé non-technique est également jugé clair et précis.

La MRAE trouve perfectibles :

- La complétude du dossier avec des cartographies de synthèse des enjeux environnementaux pour faciliter les comparatifs « avant / après » sur les aménagements proposés ;
- La maîtrise foncière des parcelles accueillant les mesures compensatoires, via le recours à l'obligation réelle environnementale (ORE)

La MRA juge insuffisants :

- L'analyse des fonctionnalités des zones humides impactées et compensées ;
- Le dispositif de régulation des eaux pluviales, calculé uniquement pour des périodes de retour de 30 ans, sans considération d'occurrence supérieure ;
- L'absence de cartographie de la répartition des zones selon le niveau des enjeux habitat/faune/flore, ne facilitant pas la mise en œuvre des mesures ERC ;
- L'absence d'alternatives dans le dossier en fonction de la localisation des enjeux selon leur importance, y compris pour les espèces protégées ;
- L'absence d'éléments finalisés pour les équipements sportifs, limitant ainsi l'appréciation des impacts du projet ;
- Le déplacement des populations de reptiles, conditionné au préalable par un site de compensation rendu totalement opérationnel ;

- L'absence d'études de faisabilité sur le développement des ENR.

La MRAe recommande :

- L'utilisation de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides (MNEZH) pour apprécier et définir plus finement les mesures ENR ;
- La mise en œuvre de mesures de suivi des fonctionnalités des zones humides évitées par les aménagements sur le site du projet afin de s'assurer de l'absence d'impact de l'imperméabilisation des espaces périphériques et d'une éventuelle pollution ;
- La mutualisation des parkings pour les véhicules légers et les cars ;
- Un phasage des travaux pour prendre en compte convenablement le déplacement des espèces impactées vers le site de compensation ;
- La réalisation d'une étude de faisabilité sur le potentiel de développement des énergies renouvelables (ENR) ;
- La mise en place d'obligations réelles environnementales sur les parcelles de compensation afin d'en consolider la pérennité sur le long terme.

3.4 LE MEMOIRE EN REPONSE AUX AVIS EMIS

La Région Pays-de-la-Loire et la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu ont fait le choix d'apporter une réponse unique et commune aux avis émis par la MRAe, le CSRPN et la CLE du SAGE. Le document, daté « mars 2023 » est conséquent (100 pages).

Ci-après en synthèse, les réponses apportées sur les 6 thématiques analysées dans les avis.

3.4.1.1 *Mesure compensatoire en faveur des espèces protégées et des habitats*

Débroussaillage progressif et installation de la Vipère aspic. Le défrichage du roncier abritant les principales populations de reptiles sera réalisé en 2 temps : période 1 de mi-août à fin octobre 2023 et période 2 d'août 2024, afin de permettre le maintien temporaire d'une partie du roncier qui accueille une importante population de reptiles. Durant toute la durée du chantier, un dispositif de mise en défens sera mis en place sous le contrôle d'un écologue, dans l'objectif d'empêcher le passage de la faune au sein des emprises du chantier.

Mise en place d'une mesure compensatoire moins complexe intégrant du bocage. Afin de répondre à la demande du CSRPN, une nouvelle mesure compensatoire est validée, visant à recréer des habitats bocagers sur une surface de 3,07ha : haies bocagères multistrates et basses, en continuité et en renfort des haies existantes autour de la parcelle, habitats de prairies naturelles, pierriers. De même, la conservation de la mare située au Nord-Est de la parcelle et son boisement associé, les bosquets situés au Nord et la haie existante au Sud-Ouest. Le budget estimatif de la mesure compensatoire est estimé à 37000€ pour sa création et 4200€ par an pour sa gestion.

Mise en place d'une mare. Afin de permettre le maintien des populations de Rainette verte au sein des habitats humides conservés au Sud du futur lycée, une mare sera créée au droit d'une zone en eau temporaire sur la période hivernale.

3.4.1.2 *Mise en œuvre d'une ORE sur les parcelles de compensation*

Définition d'une ORE : un nouvel outil juridique, permettant aux propriétaires fonciers de faire naître sur leur terrain des obligations durables de protection de l'environnement pour une durée pouvant aller jusqu'à 99 ans.

Maîtrise foncière de la zone de compensation « habitats et espèces protégées ». La commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu est propriétaire de la parcelle YT219 (3,0787ha) à l'intérieur de laquelle sera réalisée la mesure compensatoire dédiée aux habitats et aux espèces protégées.

Maîtrise foncière de la zone de compensation « zones humides ». La commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu est propriétaire de la parcelle AK16 (9,9235ha) à l'intérieur de laquelle sera réalisée la mesure compensatoire dédiée aux zones humides.

3.4.1.3 *Zones humides*

Fonctionnalités des ZH existantes. Au bilan des superficies impactées, le projet sera à l'origine d'une incidence négative (fonctions hydraulique, épuratrices, biodiversité, sociétales) sur les zones humides à hauteur d'une superficie² de 17098 m². La mesure compensatoire porte sur une superficie de 16000 m² soit un ratio surfacique de 94%.

Fonctionnalités des ZH préservées. La zone humide Sud située en bordure de la RD70, ne relevant que du critère pédologique, fait l'objet d'une mesure d'évitement total de tout impact négatif, direct temporaire et permanent. Concernant la zone humide en bordure de ruisseau, les études de conception de ces équipements seront engagées et la commune identifiera les mesures d'évitement et de réduction à mettre en œuvre pour prendre en compte cette zone humide. La zone humide en lien avec les futurs équipements sportifs fera l'objet d'études ultérieures dans le cadre de la conception de cet équipement.

Suivi à long terme de la ZH. En phase « exploitation », le périmètre d'application de la mesure de suivi des espaces naturels sera étendu aux espaces naturels et aux zones humides.

Destination des déblais. La mise en œuvre de la mesure compensatoire ZH va générer un volume conséquent de déblais, estimé à 24.000 m³. Plusieurs pistes sont à l'étude pour valoriser ces terres excavées : auprès des agriculteurs d'une part, auprès de la fédération de pêche de Loire-Atlantique d'une part.

3.4.1.4 *Zones de stationnement*

Parkings pour les véhicules légers. Le dimensionnement de la zone de stationnement prend comme hypothèse (en simultané 1700 personnes) une situation qui ne correspond pas à la situation de pointe à long terme (en simultané 2370 personnes). Le dimensionnement est donc réalisé sur la base de 75% du potentiel maximum long terme, tenant compte aussi de l'évolution des modes de déplacement des usagés dans un futur proche.

Plateforme cars. Le besoin de surface à long terme (1500 lycéens et étudiants) est de l'ordre de 6750 m². Les réflexions menées permettent de réduire ce besoin en surface à 2.878 m², grâce à la mise en place d'une mutualisation des moyens du lycée avec la gare routière du collège pour 12 cars. A considérer que la mutualisation des espaces n'applique pas pour autant la mutualisation des matériels.

² Chiffre corrigé par le commissaire enquêteur ; voir page 44/100 du mémoire en réponse aux avis

3.4.1.5 Gestion des eaux pluviales

Infiltration des eaux. Les études géotechniques ont été réalisées de décembre 2019 à août 2020. Les résultats géologiques obtenus ont des caractéristiques qui rendent impossible l'infiltration des eaux pluviales. La gestion des eaux pluviales s'effectuera donc via des dispositifs dont l'exutoire est constitué par le ruisseau Le Petit Baril.

Incidence de l'imperméabilisation du sol sur le débit du ruisseau Le Petit Baril. Le projet prévoit la réalisation d'un lycée sur 4 étages (R+3), ce qui présente un taux d'imperméabilisation de 68,5%. La gestion des eaux pluviales du projet prévoit une régulation à hauteur de 3l/s/ha, à concurrence d'un événement de période de retour T=30 ans, pour un débit de fuite inférieur ou égal à 15l/s. Dans l'hypothèse d'une absence totale de solution de stockage des EP, et considérant les caractéristiques géologiques, géotechniques et hydrogéologiques du site, le coefficient de ruissellement serait proche de 100%, estimé à 969l/s, soit plus de 65 fois le débit de fuite visé dans le projet. Ces données démontrent la nécessité d'aménager et d'équiper à l'exutoire de l'emprise (7 points) les dispositifs de régulation des EP.

3.4.1.6 Potentiel de développement des énergies renouvelables

Lycée et logements de fonction. Le lycée a été conçu pour permettre à terme l'installation de panneaux photovoltaïques destinés à produire de l'électricité. Dans l'état actuel de la politique menée par la région des pays de la Loire, l'installation puis l'exploitation de ces panneaux relèveraient d'un tiers investisseur avec une électricité intégralement injectée dans le réseau.

Pour la production de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire (ECS) une variante toute électrique (Pompe à chaleur + chauffage électrique sur batterie) a été privilégiée, présentant le meilleur compromis investissement / environnement. Enfin, un système de récupération d'énergie sur les rejets de la cuisine collective a été retenu pour récupérer l'énergie « perdue » par les chambres froides.

Equipements sportifs. L'équipe de maîtrise d'œuvre en charge des études de conception et du suivi de la réalisation débutera ses études en septembre 2023, les travaux seront engagés début 2025, les équipements seront livrés à la mi 2026. Le programme général comportant un chapitre « respect de l'environnement » laisse libre choix au concepteur du système de production énergétique qui s'orientera probablement vers des pompes à chaleur.

4 COMPOSITION DU DOSSIER MIS A DISPOSITION DU PUBLIC

L'inventaire des documents montre un dossier d'enquête très volumineux, avec plus de 1300 pages, a permis de prendre connaissance des différents sujets abordés de manière à pouvoir informer et répondre aux interrogations du public en corrélation avec le projet présenté. Les documents mis à disposition du public sont les suivants :

Le dossier de demande d'autorisation environnementale

- Pièce 0 : composition du dossier de demande d'autorisation environnementale ;
- Pièce 1 : formulaire Cerfa n° 15964 ;
- Pièce 2 : Note de présentation non technique ;
- Pièce 3 : Demande d'autorisation environnementale ;
- Pièce 4 : Demande de dérogation « espèces protégées »
- Pièce 5 : annexes ;
- Pièce 6 : mémoire en réponse aux avis MRAe, CSRPN et CLE.

Le permis d'aménager

Le permis de construire

Les attestations de téléversement de l'étude d'impact et des données faune / flore ;

L'arrêté préfectoral n° 2023/BPEF/024 portant ouverture d'enquête publique, en date du 17 mars 2023 ;

L'avis d'ouverture d'enquête publique s'y référant ;

L'avis des autorités administratives MRAE, CSRPN, CLE et l'avis de l'OFB

Un registre papier, côté et paraphé complète le lot de documents.

5 ORGANISATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE

5.1 DESIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Après décision du tribunal administratif de Nantes n° E23000036 / 44 du 2 mars 2023, en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet le projet cité en référence, le commissaire enquêteur a pris rendez-vous avec l'autorité organisatrice pour échanger sur le périmètre et les enjeux du projet.

5.2 PREPARATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE

La réunion préparatoire a eu lieu le vendredi 31 mars 2023 dans les locaux de l'hôtel de ville de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu avec les deux maîtres d'ouvrage. Cette rencontre a permis d'échanger sur le périmètre du dossier, les enjeux et points de vigilance, de valider les modalités logistiques liées aux permanences en mairie.

6 MODALITES ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE

6.1 INFORMATION DU PUBLIC SUR L'OUVERTURE DE L'ENQUETE

Les avis d'enquête publique concernant la construction d'un lycée polyvalent et de ses abords ont été insérés dans la rubrique administrative des annonces légales de la presse quotidienne régionale les samedi 25 mars 2023 et vendredi 14 avril 2023.

L'avis d'enquête au format A2 réglementaire a été affiché de manière à être visible depuis l'espace public sur 24 endroits distincts, dont les panneaux d'affichage de la mairie.

6.2 VERIFICATION DE L'AFFICHAGE

La vérification de l'affichage a été effectuée par mes soins une première fois le lundi 27 mars 2023 en matinée sur une partie de ces points d'affichage, puis pour les autres lors de mes déplacements, au départ ou en approche de la commune aux jours de permanence.

6.3 PERMANENCES – OUVERTURE ET CLOTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Pour rappel, l'enquête s'est déroulée durant 32 jours consécutifs du 11 avril 2023 dès 9 heures au 12 mai 2023 17h00. Le siège de l'enquête a été fixé à l'Hôtel de Ville de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, situé au 24 rue de l'Hôtel de Ville (44310). Au total, 5 permanences ont été tenues au rez-de-chaussée de cet établissement tenant à disposition du public le dossier d'enquête sous format papier et sous format dématérialisé sur un poste informatique dédié à l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier ainsi que les registres (papier et dématérialisé) sont restés à la disposition du public. Chaque permanence a été l'occasion de le vérifier, en plus de quelques contrôles ponctuels de l'affichage au format A2 des avis d'enquête aux endroits prévus sur la commune.

Au constat des différentes actions menées sur la période de l'enquête publique, l'information du public a été correctement organisée par la collectivité.

7 PROCES-VERBAL DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

En raison des contraintes du calendrier du mois de mai 2023, la réunion pour restitution et commentaires des observations du public a été fixée au 22 avril 2023, soit 10 jours après la clôture de l'enquête publique ; réunion tenue dans les locaux de la mairie de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, en présence des deux maîtres d'ouvrage.

Le PV de synthèse est mis en annexe n° 1 ; 3 pages

7.1 SYNTHÈSE COMPTABLE DES CONTRIBUTIONS

La consultation du registre dématérialisé a été significative puisque le tableau de bord de l'outil Préambules comptabilise les connexions suivantes :

- 681 visiteurs uniques ont consulté le site web ;
- 510 téléchargements ont été réalisés, dont les plus importants sont :
 - Avis d'enquête publique : 40
 - Arrêté d'enquête publique : 37
 - PC5e – plan du R+2 : 9
 - PC5g – plan des logements : 9
 - PC3a – vue en coupe du terrain : 9
- Aucune contribution du public n'a été versée à l'enquête publique par voie électronique.

En complément de ces éléments :

- Aucune visite n'a été réalisée pendant les 5 permanences ;
- Aucun courrier n'a été adressé au commissaire-enquêteur ;
- Le registre « papier » est resté vierge de toute contribution écrite.

7.2 QUESTIONNEMENT DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

L'absence totale de contribution interroge, au regard de la nature du projet de construction d'un lycée polyvalent et de ses abords dans un bassin de vie à fort potentiel.

La demande d'autorisation environnementale, l'avis MRAe et les réponses apportées aux trois avis (MRAe, CSRPN et CLE du SAGE) et les deux permis réalisés conjointement par les deux maîtres d'ouvrage n'apportent pas de questionnement particulier.

Toutefois, et dans l'objectif de démontrer que la démocratie participative n'a pas été oubliée dans l'élaboration de ce projet de lycée polyvalent, il a été demandé aux maîtres d'ouvrage de fournir toute preuve d'actions et/ou de publications démontrant la communication mise en œuvre dès la genèse du projet pour informer le plus largement possible le public.

7.3 MÉMOIRE EN RÉPONSE DES MAÎTRES D'OUVRAGE

La Région Pays-de-la-Loire et la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu ont transmis par voie électronique leur mémoire en réponse le lundi 30 mai 2023.

Le mémoire en réponse (partiel) est mis en annexe 2, 5 pages

Les pétitionnaires précisent que la communication en lien avec le projet de lycée a été organisée via plusieurs canaux :

- Les 5 comités de suivi réalisés sous forme de réunions publiques (21 janvier 2019 au 25 février 2022) ;
- Les 56 articles et communiqués de presse (de 2017 à 2023) ;
- Le magazine communal diffusé à l'ensemble des habitants communaux (4 éditions sur la période juillet 2018 - avril 2022) ;
- Le site internet de la ville de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (<https://www.stphilbert.fr/>) (5 publications internet de janvier 2020 à avril 2023).

Analyse du commissaire-enquêteur

La preuve a été apporté par les pétitionnaires que la communication a été réelle et périodique depuis 2017 jusqu'à ce jour pour informer et sensibiliser un très large public sur la création et l'ouverture d'un lycée polyvalent aux horizons de septembre 2026 sur la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

8 BILAN DU DEROULEMENT DE L'ENQUETE

L'enquête publique s'est déroulée normalement et réglementairement.

Les permanences se sont déroulées dans les locaux de la mairie de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Les conditions d'accueil et d'accès du public, l'organisation matérielle pour la consultation des éléments du dossier ont bénéficié du soutien efficace du personnel municipal présent.

Aucun incident de quelque nature que ce soit ne s'est produit pendant cette enquête.

Fait à Pornic, le 12 juin 2023

Le commissaire enquêteur

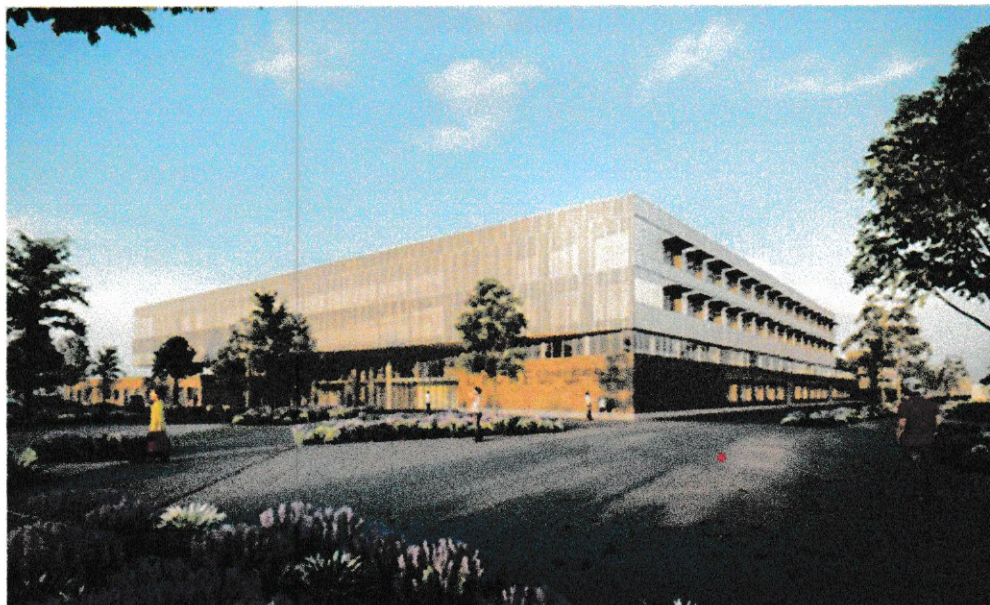
Pascal DREAN



9 DOCUMENTS ANNEXES AU RAPPORT

- Annexe 1 – Procès-verbal de synthèse du lundi 22 mai 2023 ; 3 pages
- Annexe 2 – Mémoire en réponse du lundi 30 mai 2023 ; 5 pages

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE



Enquête publique relative à « la demande d'autorisation environnementale par le conseil régional des Pays-de-la-Loire et la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, du projet de construction d'un lycée et de ses abords sur la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu »

Dates de l'enquête publique :

Du mardi 11 avril 2023 9h00 au vendredi 12 mai 2023 17h00

ANNEXE N° ...1.1.2
PAGE (s)1... DE 3.....
DOSSIER ...N° 23.000036/44

Monsieur le préfet de la Loire-Atlantique,

Madame la Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire,

Monsieur le Maire de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu,

En application des textes cités en référence ci-après, j'ai l'honneur de vous communiquer le procès-verbal de synthèse résultant de l'enquête publique unique qui s'est déroulée du mardi 11 avril au vendredi 12 mai 2023, relatif au « **projet de construction d'un lycée polyvalent et de ses abords sur la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu** ».

1 REFERENCES

- La décision n° E23000036 / 44 du Tribunal Administratif de Nantes en date du 10 mars 2023, désignant le commissaire enquêteur ;
- L'arrêté préfectoral n° 2023/BPEF/024 du 17 mars 2023 pour l'ouverture d'une enquête publique unique relative au projet cité ;
- L'article R 123-18 du Code de l'Environnement, se rapportant à la transmission des observations à l'autorité organisatrice.

2 RAPPEL DU PLANNING ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Pour rappel, l'enquête s'est déroulée durant 32 jours consécutifs du 11 avril 2023 dès 9 heures au 12 mai 2023 17h00. Le siège de l'enquête a été fixé à l'Hôtel de Ville de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, situé au 24 rue de l'Hôtel de Ville (44310). Au total, 5 permanences ont été tenues au rez-de-chaussée de cet établissement tenant à disposition du public le dossier d'enquête sous format papier et sous format dématérialisé sur un poste informatique dédié à l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier ainsi que les registres (papier et dématérialisé) sont restés à la disposition du public. Chaque permanence a été l'occasion de le vérifier, en plus de quelques contrôles ponctuels de l'affichage au format A2 des avis d'enquête aux endroits prévus sur la commune.

Au constat des différentes actions menées sur la période de l'enquête publique, l'information du public a été correctement organisée par la collectivité.

3 SYNTHESE COMPTABLE DES CONTRIBUTIONS

La consultation du registre dématérialisé a été significative puisque le tableau de bord de l'outil Préambules comptabilise les connexions suivantes :

- 681 visiteurs uniques ont consulté le site web ;
- 510 téléchargements ont été réalisés, dont les plus importants sont :
 - Avis d'enquête publique : 40
 - Arrêté d'enquête publique : 37
 - PC5e – plan du R+2 : 9
 - PC5g – plan des logements : 9
 - PC3a – vue en coupe du terrain : 9
- *Aucune contribution du public n'a été versée à l'enquête publique par voie électronique.*
- *Aucune visite n'a été réalisée pendant les permanences ;*

- *Le registre « papier » est resté vierge de toute contribution écrite ;*
- *Aucun courrier n'a été adressé au commissaire-enquêteur.*

4 QUESTIONNEMENT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

L'absence totale de contribution interroge, au regard de la nature du projet de construction d'un lycée polyvalent et de ses abords dans un bassin de vie à fort potentiel.

Les deux permis, la demande d'autorisation environnementale, l'avis MRAe et les réponses apportées aux trois avis (MRAe, CSRPN et CLE du SAGE) réalisées conjointement par les deux maîtres d'ouvrage n'apportent pas de questionnement particulier.

Toutefois, et dans l'objectif de démontrer que la démocratie participative n'a pas été oubliée dans l'élaboration de ce projet de lycée polyvalent, merci d'inventorier et de fournir toute preuve d'actions et/ou de publications démontrant la communication mise en œuvre dès la genèse du projet pour informer le plus largement possible le public.

5 CONCLUSION

Ce procès-verbal de synthèse vous est remis lors de notre entrevue du lundi 22 mai 2023, planifiée dans les locaux de la mairie de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

En application de l'article R 123-18 du Code de l'Environnement, je vous invite à m'adresser un mémoire en réponse à ce procès-verbal de synthèse au plus tard dans un délai de 15 jours à compter de ce jour.

Veillez agréer, madame, messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Procès-verbal de synthèse, remis et commenté dans les locaux de l'hôtel de ville de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu le lundi 22 mai 2023.

Pour l'enquête publique

Mr Pascal DREAN

Commissaire enquêteur



Pour le conseil régional des Pays de la Loire,

M

31 MAI 2023

Pour la Présidente du Conseil régional
et par délégation

Le Directeur général adjoint Ressources
et transformation de l'action publique

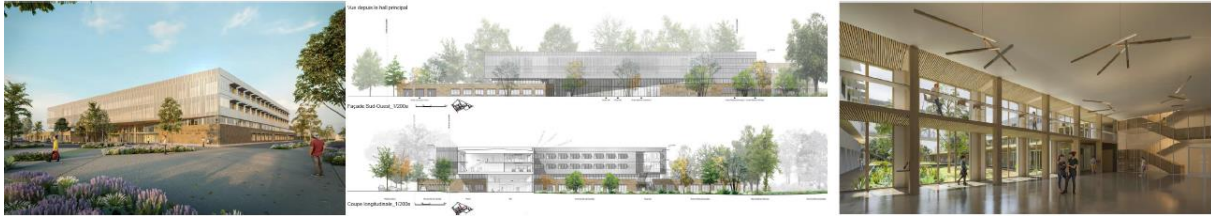


Jean-Pierre SABIO

Pour la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

M





Construction d'un lycée polyvalent et de ses logements de fonction, aménagement de ses abords et construction de ses équipements sportifs, à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44)

**MEMOIRE EN REPONSE AU PROCES VERBAL DE SYNTHESE
DE L'ENQUETE PUBLIQUE**

Région Pays-de-la-Loire



Commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu



0. Préambule

Par arrêté préfectoral n° 2023/BPEF/024 en date du 17 mars 2023, une enquête publique unique a été ouverte en mairie de SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU (siège de l'enquête) pendant 32 jours consécutifs, du mardi 11 avril 2023 9h00 au vendredi 12 mai 2023 17h00 inclus, portant sur la demande présentée par la Commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et le Conseil Régional des Pays-de-la-Loire en vue d'obtenir l'autorisation environnementale unique au titre de la loi sur l'eau avec étude d'impact, dérogation « espèces et habitats protégés » et permis de construire et d'aménager pour le projet de construction d'un lycée polyvalent et de ses abords sur la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

A la suite de cette enquête publique, un procès-verbal de synthèse a été remis aux pétitionnaires le lundi 22 mai 2023 dans les locaux de la mairie de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

Ce procès-verbal de synthèse comprend notamment le questionnement du commissaire enquêteur, Monsieur DREAN, comme suit :

L'absence totale de contribution interrogée, au regard de la nature du projet de construction d'un lycée polyvalent et de ses abords dans un bassin de vie à fort potentiel. Les deux permis, la demande d'autorisation environnementale, l'avis MRAe et les réponses apportées aux trois avis (MRAe, CSRPN et CLE du SAGE) réalisées conjointement par les deux maîtres d'ouvrage n'apportent pas de questionnement particulier.

Toutefois, et dans l'objectif de démontrer que la démocratie participative n'a pas été oubliée dans l'élaboration de ce projet de lycée polyvalent, merci d'inventorier et de fournir toute preuve d'actions et/ou de publications démontrant la communication mise en œuvre dès la genèse du projet pour informer le plus largement possible le public.

En application de l'article R 123-18 du Code de l'Environnement, le présent mémoire en réponse inventorie chronologiquement les différentes manifestations et publications relatives au projet de construction du lycée et de ses aménagements, et justifiant de la communication mise en œuvre pour informer le plus largement possible le public sur son territoire.

1. Inventaire des démarches de communication

La communication menée autour du projet de construction d'un lycée polyvalent, de ses logements de fonction, de l'aménagement de ses abords et de la construction de ses équipements sportifs, à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44), a été menée via plusieurs canaux, à savoir :

- Les comités de suivi réalisés sous forme de réunions publiques ;
- Les articles et communiqués de presse écrite ;
- Le magazine communal diffusé à l'ensemble des habitants communaux ;
- Le site internet de la ville de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (<https://www.stphilbert.fr/>)

a. Les Comités de suivi (COSUI)

Depuis la genèse du projet, 5 comités de suivi publics ont été organisés sur le territoire communal.

1. COSUI n°1 en date du 21 Janvier 2019

Réunion publique de lancement du projet visant à présenter la méthode de travail portée par les pétitionnaires et le calendrier prévisionnel de l'opération.

2. COSUI n°2 en date du 3 juillet 2019

Réunion publique portant sur la concertation des 4 groupes de travail thématiques qui alimenteront le projet :

- Offre de formation et réussite éducative pour tous
- Innovation et attentes des futurs usagers
- Transports et déplacements
- Inscription du lycée dans son territoire

3. COSUI n°3 en date du 20 Janvier 2020

Réunion publique relative à l'avancement opérationnel et visant à présenter :

- La structure pédagogique et rayonnement du lycée ;
- Les orientations pré-programmatiques du futur lycée ;
- Les diagnostics écologiques des parcelles d'accueil ;
- Le calendrier opérationnel.

4. COSUI n°4 en date du 06 juillet 2020

Réunion publique visant à présenter :

- Le futur lycée : fonctionnalités programmatiques et structure pédagogique ;
- L'esquisse de l'aménagement urbain ;
- Le calendrier opérationnel.

5. COSUI n°5 en date du 25 février 2022

Réunion publique visant à présenter :

- Le futur lycée : Présentation de l'esquisse lauréate du concours d'architecture pour le lycée
- Le calendrier opérationnel modifié identifiant la démarche d'autorisation environnementale.

CONSTRUCTION D'UN LYCEE POLYVALENT ET DE SES LOGEMENTS DE FONCTION, AMENAGEMENT DE SES ABORDS ET CONSTRUCTION DE SES EQUIPEMENTS SPORTIFS, A SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU (44)

b. Les articles et communiqués de presse écrite

Les articles et communiqués de presse écrite sont présentés en annexes du présent mémoire en réponse. Présentés de manière chronologique, les articles détaillent les faits marquants depuis 2017.

Année 2017 → *Articles 1 à 4*

- Établissement et vote de la stratégie d'investissement pour les lycées en région des Pays de la Loire détaillant notamment la nécessité d'un nouveau lycée pour accompagner le dynamisme démographique dans le bassin du Sud-Loire.
- Candidature de la ville de Saint Philbert de Grand Lieu pour accueillir le nouveau lycée.

Année 2018 : → *Articles 5 à 22*

- Analyse des candidatures des communes souhaitant accueillir le futur lycée
- Communication sur le choix régional d'inscrire le futur lycée sur la commune de Saint Philbert de Grand Lieu.

Année 2019 : → *Articles 22 à 24*

- Acquisitions foncières par la commune pour l'accueil du futur lycée
- Concertations publiques relatives aux filières de formation, aux transports et déplacements et à l'inscription du lycée dans son territoire

Année 2020 : → *Articles 25 à 28*

- Communication sur le projet, sa temporalité initiale et ses implications budgétaires

Année 2021 : → *Articles 29 à 32*

- Communication de la décision communale de recourir à une maîtrise d'ouvrage déléguée
- Communication de la modification du planning opérationnel pour une mise en fonctionnement du lycée en septembre 2026.

Année 2022 : → *Articles 33 à 52*

- Avis d'enquête publique pour la modification du PLU
- Plan d'urbanisme modifié en vue du futur lycée
- Communication relative aux inventaires écologiques des parcelles d'accueil et de la procédure de demande d'autorisation environnementale
- Communication sur le futur lycée : qualité environnementale du projet, instruction réglementaire, planification opérationnelle

Année 2023 : → *Articles 53 à 56*

- Communication relative aux besoins en matière de complexe sportif
- Communication sur les implications budgétaires communales liées au projet
- Parution des avis d'enquête publique (ouest France et presse océan)

CONSTRUCTION D'UN LYCEE POLYVALENT ET DE SES LOGEMENTS DE FONCTION, AMENAGEMENT DE SES ABORDS ET CONSTRUCTION DE SES EQUIPEMENTS SPORTIFS, A SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU (44)

c. Le magazine communal

La communication autour du projet du futur lycée est également menée depuis 2018 à travers le magazine *SaintPhil'mag*, diffusé à l'ensemble des habitants de la commune.

Edition 44 - Juillet Aout Septembre 2018 : « Un lycée à Saint Philbert en 2025 ! »

- ➔ Communication sur l'annonce officielle du conseil régional sur le choix de construire un lycée à Saint Philbert de Grand Lieu à l'horizon 2025.

Edition 47 - Avril 2019 : « Lycée : le projet est sur les rails »

- ➔ Communication sur les caractéristiques du futur lycée et sur la démarche de concertation engagée.

Edition 50 – Janvier février Mars 2020 : « Le futur lycée à l'étude »

- ➔ Communication sur les caractéristiques du futur lycée, son calendrier prévisionnel et sur la procédure de révision du PLU.

Edition 58 – Avril Mai Juin 2022 : « Un lycée innovant et exemplaire en 2026 »

- ➔ Présentation de l'esquisse du futur lycée et de ses caractéristiques fonctionnelles, Communication sur les enjeux écologiques et le planning opérationnel actualisé

Ces publications sont disponibles en annexe 2.

d. Le site internet de la ville de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

Les publications internet suivantes sont présentées en annexes 3 du présent mémoire en réponse :

- Publication du 23 janvier 2020 reprenant les éléments présentés en réunion publique du 20 janvier 2020 (COSUI n°3)
- Publication du 8 juillet 2020 reprenant les éléments présentés en réunion publique du 06 janvier 2020 (COSUI n°4)
- Publication du 28 février 2022 reprenant les éléments présentés en réunion publique du 25février 2022 (COSUI n°5)
- Avis d'enquête publique 2022 : urbanisation du secteur des Grenais
- Avis d'enquête publique 2023 : construction d'un lycée polyvalent et de ses abords

2. Conclusion


Le projet a fait l'objet d'une communication régulière, à chaque étape de sa conception et lors des phases importantes. Cette communication a été réalisée via des médias divers afin de pouvoir toucher l'éventail de public le plus large possible.

Ces communications ont contribué activement et concrètement à la mise en œuvre, à l'échelle du projet, du principe de démocratie participative.

Annexe 1 : Articles et communiqués de presse écrites





 MAIRIE DE ST
PHILBERT DE GRAND
LIEU
(communication@stphilbert.fr)


 22 mai 2023


 56 documents


LYCÉE - ORDRE CHRONO


- 

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Éducation. Vers la construction d'un nouveau lycée en Sud-Loire
www.presseocean.fr, jeudi 14 décembre 2017
- 






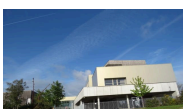






Nantes - Au sud de Nantes. Grand-Lieu candidate pour un nouveau lycée
ouest-france.fr, jeudi 14 décembre 2017
- 












Loire Atlantique - Région. Un nouveau lycée sera construit en sud Loire
Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 15 décembre 2017
- 

Nantes - Grand-Lieu candidate pour un nouveau lycée
Quotidien Ouest-France, vendredi 15 décembre 2017
- 

Loire Atlantique - Futur lycée. Au moins cinq communes candidates
Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 27 avril 2018
- 

Loire Atlantique - Saint-Philbert pour libérer les lycées nantais
Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 27 avril 2018

-
- 7  **Nantes - Loire-Atlantique. Deux nouveaux lycées publics en Sud Loire**
ouest-france.fr, jeudi 14 juin 2018
-
- 8  **Loire-Atlantique. Christelle Morançais annonce deux nouveaux lycées**
www.presseocean.fr, jeudi 14 juin 2018
-
- 9  **Pornic - Nouveaux lycées : la déception de certains élus**
Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 15 juin 2018
-
- 10  **Pays de Loire - Deux nouveaux lycées polyvalents au sud de Nantes**
Quotidien Ouest-France, Édition France, vendredi 15 juin 2018
-
- 11  **Loire Atlantique - Deux nouveaux lycées pour le Sud Loire**
Quotidien Ouest-France, vendredi 15 juin 2018
-
- 12  **Loire Atlantique - Éducation. Pas un, mais deux lycées en sud Loire !**
Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 15 juin 2018
-
- 13  **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Un lycée en 2025 : Stéphane Beaugé satisfait**
Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 15 juin 2018
-
- 14  **Pornic - Pays de Retz. Nouveaux lycées en Sud-Loire, des élus déçus**
ouest-france.fr, vendredi 15 juin 2018
-
- 15  **Loire Atlantique - Grand Lieu jubile, les autres prennent acte**
Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 15 juin 2018
-
- 16  **Sainte-Pazanne - Éducation. Réactions mitigées après l'annonce d'un futur lycée à St-Philbert Un choix qui divise**
Quotidien Presse Océan, vendredi 15 juin 2018
-
- 17  **ÉDUCATION. Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et Vertou ont été choisis par la région pour les deux lycées Deux nouveaux lycées en sud-Loire**
Quotidien Presse Océan, vendredi 15 juin 2018
-
- 18  **Loire Atlantique - Lycées. Trop d'attente pour les écologistes et les socialistes**
Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 22 juin 2018

-
- 19  **Nantes - Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. 5 ha pour le futur lycée**
ouest-france.fr, mardi 28 août 2018
-
- 20  **Nantes - Saint-Philbert-de-Grand-Lieu: 5 ha pour le futur lycée**
Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 29 août 2018
-
- 21  **Loire Atlantique - Rentrée. La présidente de la Région sur le site du futur lycée**
Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 7 septembre 2018
-
- 22  **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Lycée : la Ville paiera le désamiantage des terrains**
Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 15 mars 2019
-
- 23  **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Projet lycée. La commune achète une première partie des terrains**
Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 22 mars 2019
-
- 24  **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Quelles formations pour le futur lycée ?**
Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 20 novembre 2019
-
- 25  **Saint-Lumine-de-Coutais - La commune attend le futur lycée de Saint-Philbert**
Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 16 janvier 2020
-
- 26  **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Ouverture du lycée pour 2025**
Quotidien Presse Océan, www.presseocean.fr, lundi 29 juin 2020
-
- 27  **Loire-Atlantique - Saint-Philbert. Lycée, contournante, budget : le point sur ces dossiers**
Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 3 juillet 2020
-
- 28  **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - 10 000 m2 supplémentaires pour le futur lycée**
Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 17 décembre 2020
-
- 29  **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - 182 000 € d'études en vue du futur lycée**
Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 8 février 2021
-

30



44 Presse-Océan - Où seront construits les nouveaux lycées ?

Quotidien Presse Océan, www.presseocean.fr, mercredi 8 septembre 2021

31



Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - L'ouverture du futur lycée retardée d'un an

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 21 décembre 2021

32



Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Retard. Le futur lycée de Saint-Philbert n'ouvrira pas avant la rentrée 2026

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 31 décembre 2021

33



Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Enquête publique. Une modification pour urbaniser la zone du futur lycée

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 14 janvier 2022

34



Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Un collectif défend l'ouverture du lycée en 2025

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 15 janvier 2022

35



Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Futur lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu Un collectif refuse le report d'un an de l'ouverture de l'établissement Lire en page 4

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 21 janvier 2022

36



Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Education. Futur lycée : pourquoi un collectif refuse le report d'un an

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 21 janvier 2022

37



Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Espèces protégées, ouverture du lycée retardée

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 2 février 2022

38



44 Presse-Océan - Lycée à Saint-Philbert : report et inquiétudes

Quotidien Presse Océan, www.presseocean.fr, mardi 8 février 2022

39



Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Lycée. Ouverture reportée en 2026 : "On veut plus de transparence"












Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 18 février 2022

40



Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Lycée de Saint-Philbert. Les réactions des élus de l'opposition régionale

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 18 février 2022

- 41  **Loire Atlantique - 1 500 lycéens demain à St-Philbert-de-Grand-Lieu**
Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 26 février 2022
-
- 42  **Nantes-Sud-Loire Vignoble - L'architecture du lycée s'intégrera dans le paysage**
Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 28 février 2022
-
- 43  **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Un lycée « 4.0 » en 2026**
Quotidien Presse Océan, www.presseocean.fr, lundi 28 février 2022
-
- 44  **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Éducation. Ce lycée "innovant et ouvert sur le territoire" accueillera 1 200 élèves**
Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 11 mars 2022
-
- 45  **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Le Plan d'urbanisme modifié en vue du futur lycée**
Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 7 avril 2022
-
- 46  **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Futur lycée : première salle de sport en 2026**
Quotidien Presse Océan, www.presseocean.fr, jeudi 30 juin 2022
-
- 47  **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Complexe sportif : les contours dessinés**
Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 2 juillet 2022
-
- 48  **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Futur lycée. 10 millions d'euro pour le pôle sportif**
Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 8 juillet 2022
-
- 49  **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Le futur complexe sportif fait débat au conseil**
Quotidien Presse Océan, www.presseocean.fr, mercredi 14 décembre 2022
-
- 50  **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Le complexe sportif du futur lycée fait débat**
Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 16 décembre 2022
-
- 51  **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Débuts des travaux des abords du lycée en 2023**
Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 19 décembre 2022
-

52



Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Conseil municipal. Futur lycée : l'opposition réclame des équipements sportifs adaptés aux associations

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 30 décembre 2022

53



Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - La construction du lycée débutera en 2023

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 18 janvier 2023

54



Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Un emprunt pour financer l'investissement

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 14 février 2023

55



Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Avec le lycée, les investissements vont doubler

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 5 avril 2023

56



Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Budget : le poids du lycée dans la balance

Quotidien Presse Océan, www.presseocean.fr, jeudi 6 avril 2023

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Éducation. Vers la construction d'un nouveau lycée en Sud-Loire

www.presseocean.fr, jeudi 14 décembre 2017, 123 mots



Antoine Chéreau, vice-président de la Région en charge des lycées © PO

L'annonce devrait être faite mercredi lors de la prochaine session budgétaire. La Région dévoilera sa nouvelle « stratégie d'investissement pour les lycées ».

Elle en profitera pour annoncer la construction d'un nouveau lycée en Sud-Loire. « Ce nouvel établissement est le fruit des études lancées par la nouvelle majorité dès 2016 et qui ont permis de démontrer objectivement la nécessité d'un nouveau lycée pour accompagner le dynamisme démographique dans le bassin du Sud-Loire ».

Reste à savoir où sera construit ce nouvel établissement. La Région dévoile un indice : « ce sera dans le secteur Bouaye-Saint-Philbert-de-Grandlieu-Sud de l'agglomération nantaise », assure Antoine Chéreau, vice-président de la Région en charge des lycées.

Nantes - Au sud de Nantes. Grand-Lieu candidate pour un nouveau lycée

ouest-france.fr, jeudi 14 décembre 2017, 157 mots



Saint-Philbert-de-Grand-Lieu a accueilli un nouveau collège en 2015. © Archives Ouest-France

La communauté de communes de Grand-Lieu se porte candidate pour accueillir la construction d'un nouveau lycée dans le sud Loire.

Antoine Chéreau, vice-président de la région Pays de la Loire en charge de l'Éducation, l'a confirmé, mercredi 13 décembre : la Région lancera des études l'an prochain en vue de construire un nouveau lycée dans le sud Loire. Démographie galopante et saturation des établissements existants rendent le projet « **nécessaire** », pour Antoine Chéreau, par ailleurs maire de Montaigu.

La question du lieu reste à trancher. La communauté de communes de ?Grand-Lieu est candidate dans le Pays de Retz, annonce son président Johann Boblin, maire de La Chevrolière. Il précise : « **Pour se donner toutes les chances de l'accueillir, deux sites sont proposés : l'un à La Chevrolière, plus proche de l'agglomération nantaise, et l'autre à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, plus au sud du Pays de Retz** » .

Loire Atlantique - Région. Un nouveau lycée sera construit en sud Loire

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 15 décembre 2017, 511 mots

La Région doit acter la construction d'un nouveau lycée au sud Loire, lors de sa session budgétaire. Entretien avec Franck Nicolon (Europe écologie les Verts).

Le Conseil régional va voter son budget 2018 du 20 au 22 décembre. La stratégie d'investissement des lycées sera aussi débattue. Quel programme est-il envisagé ?

La stratégie d'investissement des lycées (SIL) explique comment seront orientés les travaux pour les lycées généraux et technologiques essentiellement, pour la période 2018-2024. 780 millions d'euros sont prévus en autorisation de programmes. Ce qui nous inquiète, c'est qu'on n'a pas d'affectations précises. Cela reste très incertain. Au début du mandat, la droite reprochait à la gauche une « dette cachée » de 400 millions d'euros, portant sur les lycées. Là, cette somme est intégrée puisque les projets de lycées qui avaient été prévus suivent leur chemin dans la SIL. Un nouveau lycée public est prévu en sud Loire, au sud de l'agglomération nantaise. Le lycée de Pornic a été étendu mais le document de travail souligne qu'il faut rester vigilant, vu la zone d'attraction assez lourde pour un seul lycée.

Où sera construit ce lycée ?

Cela n'est pas dit. Plusieurs élus se sont positionnés. Les communes de Sainte-Pazanne et Saint-Philbert de Grand Lieu sont candidates pour accueillir un lycée (N.D.L.R. : Saint-Brevin les Pins a aussi prévu un espace dans la zone de la Guerche). Vertou serait aussi intéressée. Une étude de besoin sera lancée en 2018. Pour nous, il est important que ces demandes soient traitées de façon équitable. Sainte-Pazanne est située sur un territoire où la démographie est en forte augmentation. Cette commune dispose d'équipements. Comme Saint-Philbert, d'ailleurs. On pense qu'il ne faut pas s'enfermer dans un seul projet en sud Loire. Les établissements font parfois de gros efforts d'organisation, avec des conséquences sur l'emploi du temps des lycées, pour s'adapter à la hausse des effectifs. Et puis certains élèves rentrent chez eux pas avant 19 h 30 voire 20 h. C'est difficilement tenable, surtout s'il n'y a pas de pause dans la semaine. Il faut penser les choses globalement. D'autant plus que l'enveloppe est importante, même si on ne sait pas si elle concerne le public uniquement ou si elle inclut le privé. Un lycée coûte environ 40 millions d'euros en moyenne.

Où seront situés les autres lycées ?

Quatre lycées sont déjà programmés à Nort-sur-Erdre (ouverture en 2020), Pont-Château (pour 2023), Saint-Gilles Croix de Vie (pour 2021) et Aizenay (pour 2022). Il y aura aussi des extensions d'établissements : au lycée professionnel Boussier à Rezé, au lycée de la Herdrie à Basse-Goulaine et au lycée Aimée Césaire à Clisson. Avec peut-être la pose de modulaires dans un certain nombre de lycées, en dépannage à cours terme. On pense aussi qu'il faudrait associer les parents d'élèves dans le pilotage et le suivi de ces dossiers.

Propos recueillis

par Hervé Pinson



Franck Nicolon est conseiller régional Europe écologie les Verts. Il siège dans l'opposition mais fait partie de la commission éducation lycée, orientation scolaire, décrochage scolaire et civisme.

Nantes - Grand-Lieu candidate pour un nouveau lycée

Quotidien Ouest-France, vendredi 15 décembre 2017, 133 mots

Antoine Chéreau, vice-président de la région Pays de la Loire en charge de l'Éducation, l'a confirmé, mercredi 13 décembre : la Région lancera des études l'an prochain en vue de construire un nouveau lycée dans le Sud-Loire. Démographie galopante et saturation des établissements existants rendent le projet « **nécessaire** », pour Antoine Chéreau, par ailleurs maire de Montaigu.

La question du lieu reste à trancher. La communauté de communes de ?Grand-Lieu est candidate dans le pays de Retz, annonce son président, Johann Boblin, maire de La Chevrolière. Il précise : « **Pour se donner toutes les chances de l'accueillir, deux sites sont proposés : l'un à La Chevrolière, plus proche de l'agglomération nantaise, et l'autre à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, plus au sud du Pays de Retz** ».



Saint-Philbert-de-Grand-Lieu a accueilli un nouveau collège en 2015. © Archives Ouest-France

Loire Atlantique - Futur lycée. Au moins cinq communes candidates

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 27 avril 2018, 364 mots

Le futur lycée du sud Loire attire bien des convoitises. La Région Pays de la Loire veut explorer toutes les pistes pour son implantation. Entretien avec Antoine Chéreau (groupe Les Républicains), vice-président en charge des lycées.

Quelles sont aujourd'hui les communes candidates à l'implantation du futur lycée du sud Loire ?

En pays de Retz, il y a Machecoul Saint-Même, La Chevrolière, Saint-Philbert de Grand Lieu, Saint-Brevin les Pins et Sainte-Pazanne. Notre objectif est de mettre le lycée au meilleur endroit. On n'exclut pas d'autres pistes. Ce projet attire un certain nombre de communes, toutes n'ont pas fait de dossier pour autant. Mais nous sommes évidemment très attentifs aux candidatures officielles que nous avons reçues.

Où en êtes-vous dans le dossier ?

Nous poursuivons les visites sur site. Nous sommes dans le calendrier. Ensuite, il y aura une concertation, notamment avec les parents d'élèves, puis une décision sur l'implantation, l'été prochain. À ce stade, aucune commune visitée n'est écartée. Chacune a des arguments intéressants, qui ne sont pas de même nature. On regarde la pertinence point par point. On va faire des simulations autour de cela pour voir les conséquences que cela a sur les lycées autour.

Quels seront les critères retenus ?

On a établi scientifiquement un certain nombre de critères : la démographie d'abord, pour absorber la croissance démographique et désengorger les lycées voisins. Puis, l'intérêt du site d'implantation, sa taille, les possibilités de construire rapidement, la topographie, les équipements sportifs et culturels autour... Et puis l'environnement du lycéen, qui a besoin d'être inséré dans un milieu. Avec également les questions liées aux transports. On a travaillé ces critères. Ils ont été validés par les parents d'élèves, l'Éducation nationale et le Département.

Pour quel établissement et dans quels délais ?

Pour un lycée d'environ 1 000 élèves, d'ici à environ sept ans. Mais d'ici là, on va regarder les possibilités d'agrandissement des lycées déjà existant, par exemple à Bouaye. Le pic d'élèves arrivera dans deux ans.



Antoine Chéreau et la délégation régionale ont commencé à visiter les communes candidates à l'implantation du futur lycée, comme ici mardi dernier à Sainte-Pazanne. (Photo Mairie Sainte-Pazanne / Facebook)

Loire Atlantique - Saint-Philbert pour libérer les lycées nantais

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 27 avril 2018, 346 mots

Comment la ville a défendu sa candidature. Le maire, Stéphane Beaugé, évoque ce sujet de l'implantation d'un lycée à Grand Lieu depuis déjà plusieurs années. « **Cela fait plus d'un an que je suis en contact avec le collectif pour un lycée public en Sud Loire. J'ai assisté à plusieurs de leur réunion** », affirme celui qui est aussi conseiller départemental du canton de Saint-Philbert.

L'argument phare de la commune. « **Si la Région choisit notre commune, les élèves de notre bassin vont libérer les lycées près de Nantes, Jean Perrin et des Bourdonnières, totalement saturés**, assure Stéphane Beaugé. **Les jeunes de douze des seize communes du canton vont dans ces établissements. Cela diminuerait les mobilités. Saint-Philbert est déjà un pôle important avec 3 000 scolaires.** »

L'intérêt pour le territoire. Un tel établissement permettrait d'avoir une continuité d'enseignement de la maternelle au lycée, « **voire à des formations supérieures** ». « **Un lycée peut apporter une population supplémentaire, sans compter du commerce en centre-ville**, affirme le maire. **C'est un équipement structurant qui affirmerait le statut d'un pôle d'équilibre de 9 500 habitants.** »

Le sentiment après la visite de la Région. « **Je reste serein. Quand on regarde les critères demandés, Saint-Philbert est une bonne candidature et qui le restera pour l'avenir si nous n'étions pas choisis cette fois-ci.** »

Le poids de la sphère politique. « **Cela ne jouera pas beaucoup**, pense l'élu Les Républicains. **La Région ou le Département, ce sont des collectivités de gestion. On ne va pas mettre 45 millions € sur la table pour les beaux yeux d'un élu. Antoine Chéreau emploie une bonne méthodologie avec des critères objectifs, ce qui permet de mettre de la sérénité entre les candidats.** »

L'emplacement

Une zone de 5 à 6 ha au sud de la ville, dans la continuité du tout nouveau collège public Julie-Victoire Daubié. La municipalité s'engage à construire un nouveau gymnase (4 millions €) si la commune est choisie. Il reste des terrains à acquérir à des propriétaires privés.

Nantes - Loire-Atlantique. Deux nouveaux lycées publics en Sud Loire

ouest-france.fr, jeudi 14 juin 2018, 1260 mots



Christelle Morançais, présidente de la Région, aux côtés de son vice-président, Antoine Chéreau, en discussion avec Tanguy Cavé, secrétaire général adjoint de l'académie de Nantes. © Ouest France

La création d'un lycée était très attendue dans ce territoire où la population augmente. La Région vient d'annoncer la construction, non pas d'un, mais de deux nouveaux lycées en Sud Loire : à Saint-Philbert-de-Grandlieu et Vertou. En complément, des travaux d'extension seront programmés dans deux établissements existants : les lycées de Bouaye et Pornic.

Ce matin, jeudi 14 juin, la présidente du Conseil régional, Christelle Morançais, annonce la création de deux lycées dans le Sud Loire. L'un à Vertou en 2027 et l'autre à Saint-Philbert-de-Grandlieu en 2025.

Pour le lycée de Saint-Philbert-de-Grandlieu, la « **construction est prévue pour 2025. C'est une très bonne nouvelle** », déclare Johann Boblin, le maire de La Chevrolière qui préside la communauté de communes de Grandlieu et siège au conseil régional. La communauté de communes avait proposé deux sites d'implantation (au nord et au sud). C'est [celui de Saint-Philbert-de-Grandlieu](#) qui est retenu.

Internat et complexe sportif

« **Ce nouvel établissement prévoit 1 200 places (extensible à 1 500), un internat et un nouveau complexe sportif. Il permettra de répondre à ce défi démographique et contribuera à la poursuite de l'essor de notre territoire, l'un des plus dynamiques de Loire-Atlantique,** » apprécie Johann Boblin.

Le maire de Saint-Philbert-de-Grandlieu, Stéphan Beaugé, est bien sûr très satisfait. « **Cette décision confirme le rôle de centralité du territoire cantonal et de la ville de Saint-Philbert-de-Grandlieu en particulier** », estime-t-il. Le maire s'engage à agir « **pour favoriser l'arrivée de ce lycée dans la commune en travaillant notamment sur la question du contournement sud de Saint-Philbert** » .

Le deuxième nouveau lycée sera basé à Vertou avec un objectif de livraison pour la rentrée scolaire 2027. L'établissement aura une capacité estimée de 1 200 places, extensible à 1 500, sans internat, doté d'un nouveau complexe sportif et d'une plate-forme de car. Si Vertou a été choisi, ce n'est « **pas par hasard** » dit Rodolphe Amailland, maire de la commune « **car la ville a le potentiel (équipements sportifs et transports en commun) et du foncier disponible. On a déjà 2 000 collégiens sur la commune. Cette expérience nous sert.** »

Laurent Turquois, maire de Saint-Sébastien-sur-Loire se dit très satisfait de l'implantation d'un lycée sur la commune de Vertou. « **Ce nouveau lycée, situé à proximité de notre commune, va permettre de désengorger le lycée des Bourdonnières, lycée avec lequel nous poursuivrons, bien entendu, l'accompagnement et les partenariats dans les domaines sportif et culturel** » a-t-il expliqué.

Satisfaction des parents d'élèves

Pour la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) du département, « **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu était prévisible, c'est un lieu important car il y a trois collèges et ils avaient déjà réservé des terrains** », explique sa présidente, Anne Kirion Chartres. « **Mais Vertou est une grosse surprise, c'est vrai qu'on aurait peut-être plutôt pensé à un autre lycée vers Pornic. Mais on n'a pas accès à toutes les études démographiques.** » En tout cas, « **c'est une excellente nouvelle d'avoir deux lycées** » pour la FCPE. Même son de cloche chez [le Collectif](#) pour des nouveaux lycées publics du Sud-Loire : « **Nous nous réjouissons d'avoir contribué à faire mûrir la position du Conseil régional. Vertou est une surprise totale** » réagit Bernard Viaud, l'un des fondateurs du collectif. Mais de tempérer : « **Les lycées existants vont être engorgés dès 2022. Donc on aura 2-3 années compliquées. Il faudra installer des bâtiments modulaires. Ce ne sera pas confortable d'être lycéen dans ces années-là.**»

Des déceptions

Du côté des communes candidates qui n'ont pas été retenues, Jérôme Marchais, le maire de Vallet, située juste après Vertou, est déçu. « **Nos services ont fait le job. Il y a forcément de la déception. Mais on sait que notre dossier a intéressé la Région. On est arrivé un peu tard, en outsider, avec quatre propositions. Ils savent ce qu'on peut envisager avec nous. Et on remettra le couvert si un autre dispositif s'ouvre.** »

[Déception](#) aussi pour Yannick Morez, maire de Saint-Brévin, Bernard Morilleau, maire de Sainte-Pazanne et Didier Favreau, maire de Machecoul, autres communes candidates pour accueillir un lycée. Tous s'interrogent sur l'équilibre territorial. « **Une fois de plus, on a préféré construire un lycée près de Nantes** », exprime le maire de Saint-Brevin. Pour le maire de Machecoul, « **le bémol de notre candidature c'était la proximité avec la Vendée bien dotée en lycée** » .

Extension à Bouaye et Pornic

La Région envisage également l'extension des lycées de Bouaye et Pornic à l'horizon 2023. Après une première extension en 2017, le lycée Alcide-d'Orbigny, à Bouaye, devrait accueillir 200 élèves en plus. Actuellement en extension pour 150 places supplémentaires, le lycée du Pays de Retz de Pornic pourra bénéficier de travaux immédiats pour l'ajout de deux salles de classe en complément de l'extension en cours. Un nouvel agrandissement sera à l'étude pour la rentrée de 2023. Une bonne nouvelle pour Jean-Michel Brard, maire de Pornic mais « **ce qui serait une meilleure nouvelle encore c'est que l'extension prévue pour 2023 concerne des postbac (BTS par exemple) pour garder les jeunes dans le territoire** ».

Réactions politiques

À la Région, le groupe PS, écologiste, radical et républicain estime que c'est une bonne nouvelle pour les jeunes et les familles. « **La bataille que nous avons engagée il y a deux ans et demi porte ses fruits malgré les réticences de départ de la majorité. Néanmoins, nous nous interrogeons sur le délai d'ouverture tardif et sur la méthode de concertation** » ont-ils indiqué dans un communiqué. Christophe Clergeau confirme « **Nous regrettons que la construction des lycées soit un peu tardive et nous proposons que les ouvertures soient avancées de deux ans. Le calendrier nous semble trop lointain. Les jeunes sont là. Il faut 5 ans pour construire un nouveau lycée, donc il n'y a pas de raison de repousser leur construction à 7 et 9 années. Les dates de 2023 et 2025 sont faisables si les études sont lancées immédiatement** » .

Franck Nicolon, co-président du Groupe écologiste et citoyen et membre de la Commission éducation est sur la même ligne. Pour lui, le combat continue : « **Les délais de mise en œuvre de la décision restent trop longs par rapport aux besoins. Des exemples récents de nouveaux lycées dans la Région, comme celui de Clisson, montrent qu'un délai plus court est envisageable avec par exemple 5 années entre le choix du lieu d'implantation et l'ouverture de l'établissement. Les élus de la majorité devraient donc faire en sorte de débloquer les fonds nécessaires à un lancement plus rapide des projets, par exemple dès la session de juin du Conseil régional, plutôt que de se contenter d'effets d'annonce. Sans cela, les projets ne seront pas lancés avant la fin du mandat, alors que l'urgence est là.** »

Par ailleurs, Maï Haeffelin, conseillère régionale PS, membre de la commission Éducation et lycées, trouve la méthode peu transparente. « **Il n'y a jamais eu de débat contradictoire dans un cadre collectif, précise-t-elle. Nous demandons qu'une délibération soit soumise au vote des élus au cours de la prochaine session du Conseil régional des 21 et 22 juin 2018 pour acter les premières mesures de lancement des études.** »

Le groupe des élus régionaux En Marche, affiche ce matin une satisfaction contrariée. « **Nous déplorons que les élus aient été informés par mail le matin même de l'annonce à la presse. Il aurait été plus respectueux vis-à-vis du rôle de tous les élus d'en discuter en amont en commission éducation d'autant plus que l'ambition a changé (nous étions sur la construction d'un seul lycée en Sud-Loire) et que les lieux d'implantation choisis n'ont pas du tout été abordés.** »

Loire-Atlantique. Christelle Morançais annonce deux nouveaux lycées

www.presseocean.fr, jeudi 14 juin 2018, 664 mots



La présidente de Région LR Christelle Morançais. © Photo archives Presse Océan

La présidente de Région LR Christelle Morançais vient d'annoncer ce jeudi matin 14 juin, l'ouverture de deux nouveaux lycées en Loire-Atlantique. Le premier ouvrira en 2025 sur la commune de Saint Philbert de Grandlieu. Le second ouvrira à Vertou en 2027. Coût total de l'opération : 125 millions d'euros. S'ajoutent deux extensions à Bouaye (+200 places) et à Pornic (+150 places) en 2023.

Réactions

Stéphan Beaugé, conseiller départemental (LR) du canton de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu a appris "avec satisfaction" l'annonce de l'implantation d'un futur lycée polyvalent à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu en 2025. "Déjà doté de deux collèges publics et d'un collège privé, de nombreux équipements sportifs et culturels, la décision du Conseil régional vient compléter l'offre éducative du territoire."

Franck Nicolon, co-président du Groupe Écologiste et Citoyen et membre de la Commission Education, se réjouit d'une mobilisation qui a porté ses fruits : « Notre groupe Ecologiste et Citoyen et de nombreux acteurs locaux comme le Collectif pour des nouveaux lycées publics Sud-Loire 44 et la FCPE44 ont régulièrement rappelé à la majorité l'urgence de la construction non pas d'un mais d'au moins deux, voire trois lycées dans le Sud-Loire. La majorité donne l'impression de se montrer généreuse aujourd'hui, mais c'est un simple retour à la raison et aucunement une anticipation de l'avenir : il a fallu deux ans et demi pour que la majorité acte enfin ce que tout le monde sait ! » Il ajoute « Au-delà de cette annonce, notre combat va se poursuivre : les délais de mise en œuvre de la décision restent trop longs par rapport aux besoins. La majorité table sur une ouverture dans 7 ans à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et dans 9 ans à Vertou. Des exemples récents de nouveaux lycées dans la Région, comme celui de Clisson, montrent qu'un délai plus court est envisageable avec par exemple 5 années entre le choix du lieu d'implantation et l'ouverture de l'établissement. Les élus de la majorité devraient donc faire en sorte de débloquer les fonds nécessaires à un lancement plus rapide des projets, par exemple dès la session de juin du Conseil Régional, plutôt que de se contenter d'effets d'annonce. Sans cela, les projets ne seront pas lancés avant la fin du mandat, alors que l'urgence est là. »

« C'est une bonne nouvelle pour les jeunes et leurs familles ! » explique **Christophe Clergeau**, président du groupe PS, « Nous nous réjouissons de voir que la bataille et la mobilisation ont porté leurs fruits. Les prévisions montraient qu'il y avait urgence à décider de la construction de deux lycées, revendication des parents d'élèves que nous avons également relayée. » (...) « Nous estimons que la méthode est peu transparente. D'ailleurs, il n'y a jamais eu de débat contradictoire dans un cadre collectif », précise **Mai Haeffelin**, conseillère régionale, membre de la commission « éducation et lycées ». « Le besoin est urgent, la majorité doit tout mettre en œuvre pour accélérer le processus, c'est pourquoi nous demandons qu'une délibération soit soumise au vote des élus au cours de la prochaine session du Conseil régional des 21 et 22 juin 2018 pour acter les premières mesures de lancement des études ».

« Si l'annonce ce matin de la création à Vertou d'un second lycée pour le Sud-Loire, par la présidente du conseil régional des Pays de la Loire, a surpris beaucoup de monde, je peux dire qu'il s'agit d'une surprise méritée, réagit le maire de Vertou et conseiller départemental (LR), **Rodolphe Amailland**. Dès qu'il est apparu que la Région des Pays de la Loire étudiait la réalisation d'un second lycée en Sud Loire, un travail complémentaire a été mené avec les élus et les services de la Région des Pays de la Loire. Ce travail a mis en avant notre politique volontariste en termes d'éducation et notre stratégie d'anticipation foncière depuis des décennies qui répondaient aux critères de la Région."

Plus d'informations dans Presse Océan du vendredi 15 juin, disponible en édition papier et [numérique](#)

Pornic - Nouveaux lycées : la déception de certains élus

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 15 juin 2018, 560 mots

La Région a annoncé, hier, la création de deux lycées en Sud-Loire, mais, excepté une extension à Pornic, Saint-Brevin, Machecoul et Sainte-Pazanne n'ont pas été retenues.

« **Une fois de plus on a préféré construire un lycée près de Nantes. Aucun élu régional ne nous a soutenus.** » Yannick Morez, maire de Saint-Brevin, est « **très déçu** » par la décision de la Région de ne pas retenir Saint-Brevin pour y installer un nouveau lycée.

Hier, Christelle Morançais, présidente de la Région, a annoncé la création de deux établissements en Sud-Loire : à Vertou et Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Tous deux d'une capacité estimée à 1 200 places, le premier sera livré pour la rentrée scolaire 2027, le second pour 2025.

Deux extensions vont également être créées, l'une à Bouaye et l'autre à Pornic. Cette dernière, de deux classes, est justement destinée à accueillir les élèves domiciliés à Saint-Brevin. Mais pour le maire, ce n'est pas suffisant. « **Les Brévinçois vont à Pornic, à 35 minutes, et à Saint-Nazaire, à 45 minutes. Le problème est là** », explique-t-il. Il regrette l'absence de soutien des élus régionaux, malgré « **un dossier béton, avec un engagement de construire une salle de sport** ».

Un besoin de post-bac

A Pornic, en plus des deux classes annoncées hier matin, une extension est déjà en cours au lycée du Pays de Retz pour 150 places supplémentaires.

En outre, à l'horizon 2023, un autre agrandissement est prévu. Jean-Michel Brard, le maire de Pornic, s'en réjouit. « **C'est une bonne nouvelle**, estime-t-il. **Ce qui serait une meilleure nouvelle encore, c'est qu'elle concerne des post-bac pour garder les jeunes dans le territoire** ». Le maire souhaite en parler prochainement avec la Région.

Monique Rabin, élue d'opposition de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, est « **très contente de cette décision** ». Selon elle, le choix se justifie par la situation géographique de la commune qui va permettre au lycée de ne pas être trop excentré. Pour l'ancienne députée du Pays de Retz : « **Cela va modifier totalement la carte scolaire. Les élèves de Sainte-Pazanne iront peut-être à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu ce qui désengorgera Pornic.** »

Cette vision optimiste des choses n'est pas partagée par tout le monde. Certains s'inquiètent de l'équilibre territorial en observant l'emplacement retenu pour la construction de ces nouveaux lycées. Bernard Morilleau, le maire de Sainte-Pazanne, pour qui la décision de la Région représente « **une grande déception** », en fait partie.

Quelle que soit la façon dont sont accueillies ces annonces, tous les élus contactés espèrent une multiplication des classes post-bac, comme Monique Rabin qui se dit vigilante pour demain sur ce sujet.

Le maire de Machecoul, Didier Favreau, souhaite aussi plus de formations professionnalisantes. Pour lui, même si les questions de déplacements et de saturation sont importantes, la demande des habitants se trouve davantage de ce côté : « **Il faut offrir des débouchés aux jeunes** ».

Victor BRETONNIER.

Lire aussi page 9



Le lycée du Pays de Retz, à Pornic, accueille un peu plus de mille élèves. © Archives O.-F..



Monique Rabin, ancienne députée au Pays de Retz, et élue de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, est très contente de cette décision. © Archives O.-F.



Jean-Michel Brard, maire de Pornic, se réjouit de la création de deux classes supplémentaires au lycée du Pays de Retz. © archives O.-F.



Yannick Morez, maire de Saint-Brevin, est « très déçu ». © archives O.-F.



Bernard Morilleau, maire de Sainte- Pazanne, s'inquiète de l'équilibre territorial en observant l'emplacement retenu pour l'édification des nouveaux lycées. © archives O.-F.

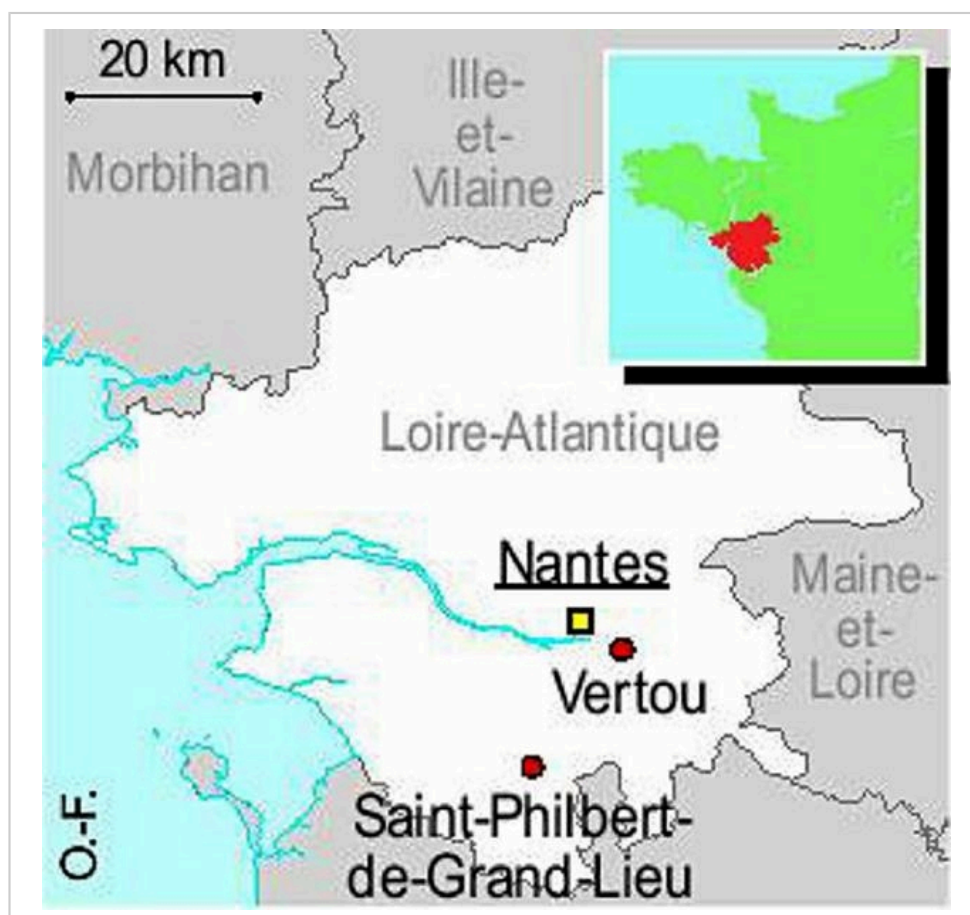


Didier Favreau, maire de Machecoul-Saint-Même, souhaite, lui, plus de formations professionnalisantes. © archives O.-F.

Pays de Loire - Deux nouveaux lycées polyvalents au sud de Nantes

Quotidien Ouest-France, Édition France, vendredi 15 juin 2018, 126 mots

La Région des Pays de la Loire a décidé de créer non pas un, mais deux lycées polyvalents dans le sud-Loire. À Saint-Philbert-de-Grand-Lieu pour la rentrée 2025, et à Vertou pour 2027. Deux établissements de 1 200 places, extensibles à 1 500, pour 120 millions d'euros. En complément, deux extensions seront aussi réalisées. Le lycée de Pornic gagnera 150 places en 2023 et celui de Bouaye, 200 en 2024. La présidente Christelle Morançais a expliqué sa décision par la nécessité de répondre à la pression démographique et de rattraper le retard accumulé. **« En 2016, lorsque nous sommes arrivés, les prévisions d'effectifs de 2025 étaient déjà atteintes. »** 11 000 élèves supplémentaires sont attendus entre 2016 et 2024.



Loire Atlantique - Deux nouveaux lycées pour le Sud Loire

Quotidien Ouest-France, vendredi 15 juin 2018, 453 mots

On en attendait un, il y en aura deux. La Région investira 120 millions d'euros dans la création d'un nouveau lycée à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu en 2025 et à Vertou en 2027.

Belle surprise pour le sud Loire de Nantes. Hier, la présidente de la région des Pays de la Loire, Christelle Morançais, a annoncé la création, non pas d'un nouveau lycée comme on l'attendait, mais de deux. Deux lycées polyvalents pour un budget global d'environ 120 millions d'euros.

Retard

Pourquoi deux ? « **Un seul n'aurait pas suffi.** » Principale raison de ce choix qu'elle qualifie d'ambitieux et de responsable : la poussée démographique du département, qui accueille 30 000 nouveaux habitants chaque année et « **le retard accumulé** », qui aboutit à un engorgement des établissements publics. « **C'est une situation d'urgence. Quand nous sommes arrivés en 2016, les prévisions d'effectifs de 2025 étaient déjà atteintes** », explique-t-elle. Au-delà de combler le retard, la Région entend « **anticiper l'évolution démographique** ».

Extensibles

Foncier adéquat autorisant une extension, équipements publics à proximité, liaison douce vers le centre-ville, temps de trajet réduit pour les jeunes du secteur... Saint-Philbert-de-Grand-Lieu sera doté d'un établissement de 1 200 élèves en 2025, extensible jusqu'à 1 500 par la suite. Implanté « **près du collège** », selon Antoine Chéreau, vice-président chargé de l'éducation et des lycées, il comportera un internat de 80 places et un complexe sportif.

« **Il permettra de diviser par deux ou trois les temps de trajet des élèves du bassin.** »

Les lycées environnants en tension en seront soulagés : les Bourdonnières à Nantes, Jean-Perrin à Rezé et Alcide-d'Orbigny à Bouaye. Sur le bassin de Saint-Philbert, 400 lycéens supplémentaires sont attendus d'ici 2024.

Même capacité et mêmes équipements pour le futur lycée de Vertou, mais sans internat. Prévu pour 2027, il répondra à la croissance démographique de l'agglomération nantaise, qui attend 75 000 nouveaux habitants d'ici 2030. « **C'est la seule commune du sud Loire qui a un collège, mais pas de lycée** », souligne Antoine Chéreau.

Tardif

Le nouvel établissement sera implanté « **à proximité du busway, pas trop loin des équipements sportifs, du collège et de la gare du tram-train Nantes Clisson** », indique l'élu. Il donnera de l'oxygène aux lycées des Bourdonnières, La Herdrerie à Basse-Goulaine et Aimé-Césaire à Clisson.

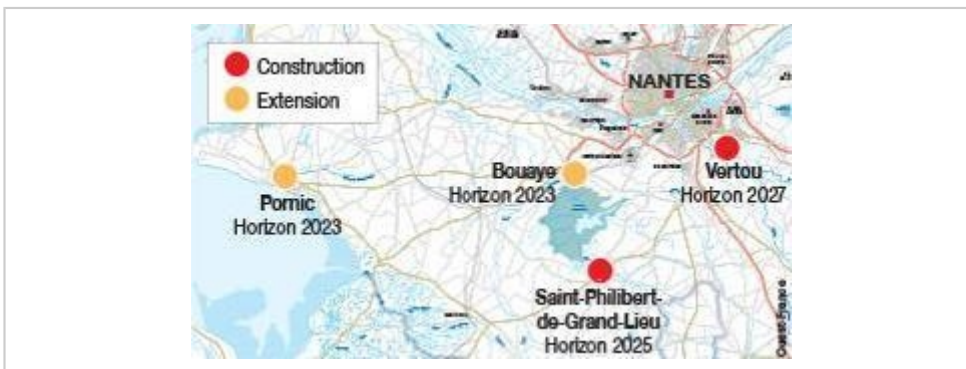
2025 et 2027, ce n'est pas demain. Christophe Clergeau, conseiller régional du groupe PS, écologiste, radical et Républicain, parle de « **délai d'ouverture tardif** » et estime qu'on pourrait gagner deux ans.

Afin de préserver la qualité d'accueil des élèves, deux établissements seront agrandis d'ici-là. Pornic gagnera 150 places en 2023, et Bouaye 200 places en 2024.

Corinne ARGENTINI.



Antoine Chéreau 1er vice-président de la région Pays de la Loire en charge de l'éducation et des lycées, Christelle Morançais, présidente et Isabelle Leroy, vice-présidente chargée des lycées. © Ouest-France.



Deux lycées vont être construits à Saint-Philibert-de-Grandlieu et à Vertou. Deux autres vont être agrandis. © Ouest-France

Loire Atlantique - Éducation. Pas un, mais deux lycées en sud Loire !

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 15 juin 2018, 440 mots

Surprise ! Ce n'est pas un mais deux lycées publics qui seront érigés en sud Loire. L'un à Saint-Philbert de Grand Lieu, l'autre à Vertou.

« **Pragmatisme et bon sens** », dit la Région Pays de la Loire, pour justifier son choix d'implanter non pas un mais deux lycées, en sud Loire. Le premier à Saint-Philbert de Grand Lieu, avec une ouverture prévue en 2025, et le deuxième à Vertou, pour 2027.

« **J'ai pris mes responsabilités** », a déclaré la présidente du Conseil régional, Christelle Morançais, qui a un peu ménagé le suspense, jeudi 14 juin, en conférence de presse, à l'hôtel de Région.

1 200 élèves chacun

Chacun de ces nouveaux lycées accueillera 1 200 élèves, avec des extensions possibles jusqu'à 1 500 lycéens. Selon Antoine Chéreau, vice-président la Région, Saint-Philbert de Grand Lieu est un « **très bon dossier** » qui répond à l'ensemble des critères : transports, équipements sportifs, centre-ville à proximité que les élèves pourront rejoindre via des déplacements doux... Sans oublier la présence de collégiens. « **Il n'y avait pas de lycée ici jusqu'alors.** » C'est aussi l'un des secteurs où la démographie est la plus élevée, avec des temps de trajets aujourd'hui très importants.

Le lycée de Saint-Philbert sera aussi doté d'un internat de 80 places, d'un nouveau complexe sportif et d'une plate-forme de cars.

La construction des deux nouveaux lycées et les extensions s'élèveront au total à 125 millions d'euros, avec un coût de fonctionnement estimé à 4 millions d'euros.

Vertou, la surprise

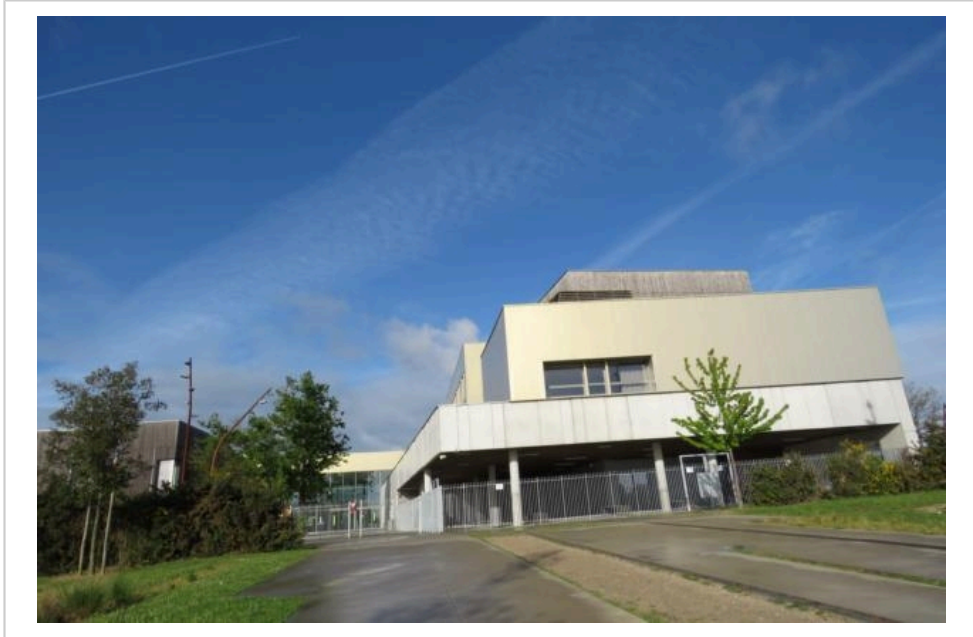
Plusieurs communes étaient candidates à cette implantation stratégique, depuis l'annonce de la Région de construire un nouveau lycée, en décembre 2017. La dernière en date à s'être récemment manifestée était Vallet, dans le vignoble nantais.

Les villes de Sainte-Pazanne, La Chevrolière, Machecoul, et Saint-Brevin-les-Pins réclamaient, elles aussi, officiellement l'arrivée du futur lycée sur leur territoire. Le choix de Vertou a créé la surprise. C'est la Région qui a sollicité la commune. Principale raison : 75 000 habitants de plus doivent arriver en métropole nantaise à l'horizon 2030. Le site choisi sera proche du busway, du tram-train et des équipements sportifs.

Quatre critères ont guidé la Région dans son choix : la démographie, le foncier, les transports et l'accessibilité, l'intégration territoriale.

« **Les lycées représentent plus d'un tiers du budget de la Région** », a rappelé Christelle Morançais. 780 millions d'euros ont été mobilisés sur sept ans par la Région des Pays de la Loire dans sa stratégie d'investissement des lycées (SIL).

Hervé Pinson



Le lycée du pays de Retz, à Pornic, sera encore agrandi, pour 2023.

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Un lycée en 2025 : Stéphane Beaugé satisfait

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 15 juin 2018, 72 mots

Prévenu hier, à 8 h 30, par la présidente elle-même, Stéphane Beaugé, le maire de Saint-Philbert, a accueilli la décision comme une victoire. « **Cette décision confirme le rôle de centralité du territoire cantonal et de la Ville en particulier** ». Il s'est engagé à agir « **pour favoriser l'arrivée de ce lycée dans la commune en travaillant notamment sur la question du contournement de Saint-Philbert** ». Un autre combat.

Pornic - Pays de Retz. Nouveaux lycées en Sud-Loire, des élus déçus

ouest-france.fr, vendredi 15 juin 2018, 557 mots



Le lycée du Pays de Retz, à Pornic, accueille un peu plus de mille élèves. © Archives O.-F.

La Région a annoncé, jeudi 14 juin, la création de deux lycées en Sud-Loire, mais, excepté une extension à Pornic, Saint-Brevin, Machecoul et Sainte-Pazanne n'ont pas été retenues.

« **Une fois de plus on a préféré construire un lycée près de Nantes. Aucun élu régional ne nous a soutenus** ». Yannick Morez, maire de Saint-Brevin, est « **très déçu** » par la décision de la Région de ne pas retenir Saint-Brevin pour y installer un nouveau lycée. Jeudi 14 juin, Christelle Morançais, présidente de la Région, a annoncé la création de deux établissements en Sud-Loire : à Vertou et Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Tous deux d'une capacité estimée à 1 200 places, le premier sera livré pour la rentrée scolaire 2027, le second pour 2025.



Yannick Morez, maire de Saint-Brevin est très déçu. © archives O.-F.

Deux extensions vont également être créées, l'une à Bouaye et l'autre à Pornic. Cette dernière, de deux classes, est justement destinée à accueillir les élèves domiciliés à Saint-Brevin. Mais pour le maire, ce n'est pas suffisant. « **Les Brévinois vont à Pornic, à 35 minutes, et à Saint-Nazaire, à 45 minutes. Le problème est là** », explique-t-il. Il regrette l'absence de soutien des élus régionaux, malgré « **un dossier béton, avec un engagement de construire une salle de sport** ».

Un besoin de post-bac



Jean-Michel Brard, maire de Pornic, se réjouit de la création de deux classes supplémentaires au lycée du Pays de Retz. © archives O.-F.

A Pornic, en plus des deux classes annoncées jeudi, une extension est déjà en cours au lycée du Pays de Retz pour 150 places supplémentaires. Et en plus, à l'horizon 2023, un autre agrandissement est prévu. Jean-Michel Brard, le maire de Pornic, s'en réjouit. « **C'est une bonne nouvelle**, estime-t-il. **Ce qui serait une meilleure nouvelle encore, c'est qu'elle concerne des post-bac pour garder les jeunes dans le territoire** ». Le maire souhaite en parler prochainement avec la Région.



Monique Rabin, ancienne députée du Pays de Retz, et élue de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, est très contente de cette décision. © archives O.-F.

Monique Rabin, élue d'opposition de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, est « **très contente de cette décision** ». Selon elle, le choix se justifie par la situation géographique de la commune qui va permettre au lycée de ne pas être trop excentré. Pour l'ancienne députée du Pays de Retz : « **Cela va modifier totalement la carte scolaire. Les élèves de Sainte-Pazanne iront peut-être à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu ce qui désengorgera Pornic.** »



Bernard Morilleau, maire de Sainte-Pazanne, s'inquiète de l'équilibre territorial en observant l'emplacement retenu pour l'édification des nouveaux lycées. © archives O.-F.

Cette vision optimiste des choses n'est pas partagée par tout le monde. Certains s'inquiètent de l'équilibre territorial en observant l'emplacement retenu pour la construction de ces nouveaux lycées. Bernard Morilleau, le maire de Sainte-Pazanne, pour qui la décision de la Région représente « **une grande déception** », en fait partie.

Quelle que soit la façon dont sont accueillies ces annonces, tous les élus contactés espèrent une multiplication des classes post-bac, comme Monique Rabin qui se dit vigilante pour demain sur ce sujet.



Didier Favreau, maire de Machecoul-Saint-Même, souhaite, lui, plus de formations professionnalisantes. © archives O.-F.

Le maire de Machecoul, Didier Favreau, souhaite aussi plus de formations professionnalisantes. Pour lui, même si les questions de déplacements et de saturation sont importantes, la demande des habitants se trouve davantage de ce côté : « **Il faut offrir des débouchés aux jeunes** ».
Victor BRETONNIER.

Loire Atlantique - Grand Lieu jubile, les autres prennent acte

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 15 juin 2018, 551 mots

Stéphan Beaugé, maire de Saint-Philbert de Grand Lieu : « Cela fait déjà une dizaine d'années qu'on en parlait sur la commune. Ce qui a fait la différence, c'est que nous avons beaucoup d'élèves de notre bassin de vie qui vont au lycée Jean Perrin, à Rezé, ou aux Bourdonnières, à Nantes, des établissements saturés. Cette décision va conforter Saint-Philbert dans son statut de ville-centre. C'est aussi une question d'aménagement du territoire, tout ne doit pas être centralisé sur l'agglomération nantaise. Avec Pornic et Bouaye, cela permet de rééquilibrer les lycéens dans le pays de Retz. Avec nos partenaires, nous allons nous saisir de ce dossier et nous engager à la construction d'un pôle sportif et de huit à dix logements de fonction pour les professeurs, près du quartier de Grenais. Je souhaite parallèlement que le Département prenne conscience de l'importance d'accélérer l'aménagement du contournement. »

Johann Boblin, maire de la Chevrolière : « Je tiens à exprimer toute ma satisfaction. Deux propositions d'implantation sur la Communauté de communes de Grand Lieu (au nord et au sud) ont été présentées pour se donner toutes les chances d'accueillir cet établissement. Comme je l'ai toujours déclaré, l'important pour les jeunes et les familles de notre territoire était que l'une d'entre elles soit sélectionnée. Pleinement mobilisé sur cet enjeu, je suis satisfait que nos arguments aient été entendus. »

Bernard Morilleau, maire de Sainte-Pazanne : « Je vais faire part à la Région de ma déception assez forte. On s'était bien impliqué dans ce dossier. J'ai des interrogations : l'évolution démographique à venir de notre territoire a-t-elle été minimisée ? Les transports en commun qui se sont développés ici ont-ils été bien pris en compte ? Et quel équilibre territorial pour demain en sud Loire, avec le choix de Vertou et de Saint-Philbert ? »

Yannick Morez, maire de Saint-Brevin les Pins : « Évidemment, nous sommes déçus. Nous avons beaucoup travaillé sur ce dossier. On n'a rien à se reprocher. La population a bien participé également. Antoine Chéraud m'a prévenu juste avant 9 h mais c'est vrai que l'on espérait beaucoup. C'est l'argument de la démographie qui l'emporte. On nous avait bien dit que c'était une problématique importante au sud de Nantes. C'est donc encore un projet qui est proche de Nantes métropole pour désengorger les lycées existants au sud de Nantes. Mais on nous annonce des extensions dans ceux de Pornic et de Bouaye. Cela ne règle en rien nos problèmes de transports au nord du pays de Retz pour nos élèves allant à Saint-Nazaire. Il est vrai que nous n'avons pas d'élu régional pour défendre notre dossier... »

Didier Favreau, maire de Machecoul Saint-Même : « Saint-Philbert est un choix qui se justifie comme aurait pu se justifier le site de Machecoul Saint-Même. En choisissant aussi Vertou, cela va permettre directement de désengorger les lycées nantais. Plus au sud, il y a des besoins également, mais notre commune est proche de Challans, dont le lycée sera soulagé par la construction d'établissements à Aizenay et Saint-Gilles. Avec Saint-Philbert, nous sommes voisins et nous avons une liaison routière rapide. Aujourd'hui, nous voulons rebondir et nous rapprocher de la Région pour proposer sur la commune de nouvelles formations professionnelles en adéquation avec notre bassin d'emploi. »

Sainte-Pazanne - Éducation. Réactions mitigées après l'annonce d'un futur lycée à St-Philbert Un choix qui divise

Quotidien Presse Océan, vendredi 15 juin 2018, 458 mots

À St-Philbert, la satisfaction domine. À St-Brevin et Ste-Pazanne on pointe la pression de Nantes Métropole.

Le Sud Loire aura donc deux nouveaux lycées. En 2025, un établissement pouvant accueillir 1 200 lycéens (extensible à 1500) ouvrira à St-Philbert-de-Grandlieu. Il disposera d'un internat et d'un nouveau complexe sportif. Deux ans plus tard, un autre sera inauguré à Vertou.

Dans le Pays de Retz cette décision a, sans surprise, fait des heureux et des déçus.

Stéphan Beaugé, maire de Saint-Philbert-de-Grandlieu, « savoure cette décision en faveur de la jeunesse, en faveur de Saint-Philbert, en faveur de Grand-Lieu ». Selon lui, la commune « était déjà reconnue comme un pôle éducatif structurant du Sud Loire » et le futur lycée va permettre « de réduire les temps de trajets actuels et réduire les effectifs dans les lycées saturés des Bourdonnières à Nantes, Perin à Rezé et D'Orbigny à Bouaye ».

Yannick Morez : « C'est encore Nantes Métropole qui a gagné »

Même satisfaction chez Johann Boblin, président de la communauté de communes de Grand Lieu et élu régional : « Le Sud-Loire est un territoire en forte tension démographique et de ce fait sous doté en lycée. Ce nouvel établissement permettra de répondre au défi démographique et contribuera à la poursuite de l'essor de notre territoire ».

Dans les communes non retenues, c'est la « déception » qui prédomine. « Elle est modérée », tempère Didier Favreau, le maire de Machecoul. « Notre dossier avait de beaux atouts. Saint-Philbert n'est finalement qu'à 15 minutes de Machecoul. Maintenant, il va falloir travailler avec les entreprises notamment pour créer des filières professionnelles qui correspondent aux besoins des jeunes sur notre bassin d'emplois ».

Yannick Morez, le maire de Saint-Brevin et Bernard Morilleau, celui de Sainte-Pazanne arrivent à la même conclusion. « Plus que le Pays de Retz, c'est encore Nantes Métropole qui a fait le forcing et qui récupère un lycée », lâche le premier. « Pour nous, cette décision ne règle rien ».

Bernard Morilleau s'interroge : « Je me pose des questions sur l'équilibre territorial. On règle peut-être le problème de la Métropole nantaise mais pas celui du Pays de Retz qui attire chaque année de nombreux nouveaux habitants. Et ça, je pense que la Région ne l'a pas pris en compte ».

L'annonce de l'extension programmée de 200 places du lycée de Bouaye et de 150 pour le lycée de Pornic en 2023 « ne résout rien », conclut-il.

Nicolas Aufauvre



Au contraire de Yannick Morez (en haut à droite) et Bernard Morilleau, Stéphane Beaugé (à gauche), est satisfait du choix de la Région. Montage PO

ÉDUCATION. Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et Vertou ont été choisis par la région pour les deux lycées Deux nouveaux lycées en sud-Loire

Quotidien Presse Océan, vendredi 15 juin 2018, 330 mots

La Région anticipe la poussée démographique continue et va construire deux lycées en 2025 et 2027.

C'est finalement la construction de deux lycées qui a été dévoilée hier matin par Christelle Morançais, la présidente LR de la Région. Le premier se situera à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu en 2025, le second à Vertou en 2027. Et la présidente a également annoncé les extensions de 200 places au lycée de Bouaye et de 150 pour le lycée de Pornic en 2023. Des extensions qui s'ajoutent à celles de Carquefou (2017), Nort-sur-Erdre (de 1 000 à 1 200 places en 2020) et Pontchâteau (de 1 000 à 1 200 en 2023).

« *Tout est conforme à notre stratégie globale lancée en décembre et qui prévoit un investissement de 780 M€ sur 7 ans, souligne Christelle Morançais. C'est un tiers du budget de la région. Là, l'investissement est de 125 M€, y compris pour le fonctionnement. Nous avons cherché les solutions les plus pertinentes et j'ai décidé, au final, la construction de deux lycées polyvalents* ».

1 500 et 1 200 élèves

À Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, le lycée pourra accueillir 1 200 élèves (extension possible à 1 500). Il aura un internat et un complexe sportif à proximité. À Vertou, le lycée accueillera aussi 1 200 élèves (extension à 1 500) et sera près d'un complexe sportif. Mais il n'aura pas d'internat. « *Vertou n'était pas candidate, mais il était nécessaire d'étendre l'offre dans le sud de la métropole de Nantes et c'était la seule ville sans lycée* » poursuit Antoine Chéreau, premier vice-président en charge de l'éducation et des lycées. « *On répond à l'urgence et on anticipe sur l'avenir, car ce sont des décisions qui auraient dû être prises il y a six ou sept ans* », regrette Christelle Morançais.

Philippe Corbou



Christelle Morançais entourée d'Antoine Chéreau et Isabelle Leroy. Photo PO - Philippe Corbou

Loire Atlantique - Lycées. Trop d'attente pour les écologistes et les socialistes

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 22 juin 2018, 363 mots

Suite à l'annonce de la Région Pays de la Loire de construire deux nouveaux lycées en sud Loire dont un à Saint-Philbert de Grand Lieu (lire notre précédente édition), le groupe Écologiste et citoyen du Conseil régional a réagi : « **Les délais de mise en oeuvre de la décision restent trop longs par rapport aux besoins. La majorité table sur une ouverture dans sept ans à Saint-Philbert de Grand Lieu et dans neuf ans à Vertou. Des exemples récents de nouveaux lycées dans la Région, comme celui de Clisson, montrent qu'un délai plus court est envisageable avec par exemple cinq années entre le choix du lieu d'implantation et l'ouverture de l'établissement. Les élus de la majorité devraient donc faire en sorte de débloquer les fonds nécessaires à un lancement plus rapide des projets, par exemple dès la session de juin du Conseil régional, plutôt que de se contenter d'effets d'annonce. Sans cela, les projets ne seront pas lancés avant la fin du mandat, alors que l'urgence est là.** »

Même impatience pour le groupe socialiste : « **Le besoin est urgent, la majorité doit tout mettre en oeuvre pour accélérer le processus, c'est pourquoi nous demandons qu'une délibération soit soumise au vote des élus au cours de la prochaine session du Conseil régional des 21 et 22 juin 2018 pour acter les premières mesures de lancement des études** ». Christophe Clergeau affirme : « **Nous regrettons que la construction des lycées soit un peu tardive (NDLR 2025 pour Saint-Philbert et 2027 pour Vertou) et nous proposons que les ouvertures soient avancées de deux ans. Le calendrier nous semble trop lointain. Les jeunes sont là. Il faut cinq ans pour construire un nouveau lycée, donc il n'y a pas de raison de repousser leur construction à sept et neuf années. Les dates de 2023 et 2025 sont faisables si les études sont lancées immédiatement.** »

De son côté, le Collectif pour des nouveaux lycées publics Sud-Loire 44, qui avait lancé une pétition pour un nouveau lycée en sud Loire, réclame « **que des solutions transitoires acceptables soient trouvées dans l'attente de ces ouvertures.** »

Nantes - Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. 5 ha pour le futur lycée

ouest-france.fr, mardi 28 août 2018, 139 mots



Stéphane Beugé montre l'espace qui sera dédié au nouveau quartier, près du futur lycée. © Ouest-France.

Le nouvel établissement attendu en 2025 sera réalisé près du nouveau collège public et d'un nouveau quartier.

Le lieu où sera construit le futur lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, dans le sud de Nantes, a été dévoilé ce mardi 28 août par le maire Stéphane Beugé. Les 5 ha du terrain sont situés à quelques encablures du collège Julie-Victoire Daubié, route de Saint-Colomban. La livraison par la Région est prévue pour 2025. Un établissement de 1 000 à 1 500 places, doté d'un complexe sportif, à proximité duquel un nouveau quartier de 100 logements doit voir le jour en 2019. Stéphane Beugé pointe la nécessité d'achever la « rocade » de sa commune, afin que les cars évitent le centre-ville. Des négociations sont en cours avec le Département, maître d'ouvrage.

Nantes - Saint-Philbert-de-Grand-Lieu: 5 ha pour le futur lycée

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 29 août 2018, 120 mots

Le lieu où sera construit le futur lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, dans le sud de Nantes, a été dévoilé hier par le maire Stéphane Beaugé. Les 5 ha du terrain sont situés à quelques encablures du collège Julie-Victoire Daubié, route de Saint-Colomban. La livraison par la Région est prévue pour 2025. Un établissement de 1 000 à 1 500 places, doté d'un complexe sportif, à proximité duquel un nouveau quartier de 100 logements doit voir le jour en 2019. Stéphane Beaugé pointe la nécessité d'achever la « rocade » de sa commune, afin que les cars évitent le centre-ville. Des négociations sont en cours avec le Département, maître d'ouvrage.



Stéphane Beaugé montre l'espace qui sera dédié au nouveau quartier, près du futur lycée. © Ouest-France.

Loire Atlantique - Rentrée. La présidente de la Région sur le site du futur lycée

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 7 septembre 2018, 346 mots

L'un des deux futurs lycées du sud Loire sera situé à Saint-Philbert de Grand Lieu. Christelle Morançais s'est rendue sur place.

Le 14 juin dernier, Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, annonçait la construction de deux nouveaux lycées en Sud Loire, dont l'un à Saint-Philbert de Grand Lieu. Mardi 3 septembre, elle est venue découvrir l'espace réservé pour sa construction sur le site des Grenais. Cette visite s'est déroulée dans le cadre de la signature avec les élus de Grand Lieu du nouveau contrat Territoires Région 2020.

En présence des élus de Grand Lieu, Stéphan Beaugé, maire de Saint-Philbert a remercié la présidente « **pour ce choix stratégique qui répond aux besoins des familles du secteur** ». Christelle Morançais a précisé : « **C'est le fruit d'une période de travail longue et difficile menée de concert avec le rectorat. La Région s'est dotée d'outils de prospective et d'analyse de l'existant, ce qui nous a permis d'affiner les besoins pour préparer l'avenir** ». Elle a rajouté : « **Plus on avançait sur le dossier, plus on se rendait compte qu'au regard de la poussée démographique, ce n'était pas un, mais deux lycées qui étaient nécessaires sur le Sud Loire.** »

Un projet attendu de longue date

Johann Boblin, président de l'intercommunalité de Grand Lieu, a rappelé que « **localement, les parents d'élèves étaient très mobilisés, l'attente était forte de longue date. Nous avons donc proposé différentes alternatives sur notre territoire.** »

Stéphan Beaugé n'a pas manqué d'évoquer avec la présidente la problématique de la réalisation de la seconde tranche de la contournante sud de Saint-Philbert. Elle devra impérativement être réalisée pour l'ouverture de ce futur lycée polyvalent (filiales : générale et professionnelle). L'objectif actuel est une ouverture pour la rentrée scolaire 2025.



Christelle Morançais, est venue découvrir le site des Grenais qui accueillera le futur lycée polyvalent de Grand Lieu. Auparavant, elle est allée à la rencontre des entrepreneurs du parc d'activités de Viais à Pont Saint-Martin.

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Lycée : la Ville paiera le désamiantage des terrains

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 15 mars 2019, 425 mots

L'an dernier, la Région a décidé d'implanter un lycée à Saint-Philbert. Le dernier conseil municipal a délibéré sur l'achat de terrains par la commune pour ce projet.

Le projet

À Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, le futur lycée sera polyvalent avec un enseignement général et professionnel. Sa capacité est estimée à 1 200 places (extensible à 1 500), avec un internat de 80 places. Il sera doté d'un nouveau complexe sportif et d'une plateforme de car. Il sera implanté au sud-est de la commune, à 1,2 km du centre-ville, sur une surface utile d'environ 4,9 ha, à proximité du collège Julie-Victoire Daubié et du quartier des Grenais. Livraison prévue pour la rentrée scolaire 2025.

Une concertation élargie

La Région a constitué un comité de pilotage et un comité de suivi, ce dernier comprenant quatre groupes de travail, auxquels tous les citoyens intéressés peuvent s'inscrire (1). Le comité de suivi fait des propositions et suit l'avancement du projet ; le comité de pilotage valide les orientations retenues.

Un « Lycée 4.0 »

Le futur lycée philibertin sera le laboratoire du lycée, nouvelle génération, appelé « Lycée 4.0 ». Un projet, initié par la Région, pour structurer la vision du lycée, mais aussi celle du lycéen de demain.

Le débat

Lors du conseil municipal du lundi 4 mars, qui votait l'acquisition de 3,8 ha, au prix de 8 € le m², un échange a eu lieu entre Monique Rabin, conseillère d'opposition, et Stéphan Beaugé, maire.

L'élue d'opposition a relevé qu'à ces 8 € du m², **« il faudrait ajouter, à la charge de la commune, les frais de désamiantage des anciennes porcheries »**. L'élue a précisé : **« Ce prix de 8 € est celui de l'acquisition des terrains pour le collège Daubié, ce qui permet une comparaison, à peu d'écart. Mais quand nous avons discuté sur ce prix de 8 €, c'était à condition que le désamiantage ne soit pas aux frais du contribuable philibertin. On comprend qu'il faille acheter ce terrain, mais il aurait fallu intégrer ce coût du désamiantage. »**

Le maire a reconnu : **« Effectivement, c'est regrettable et nous aurions préféré pouvoir négocier dans d'autres conditions. Mais pour cet achat, nous arrivions derrière des promoteurs, qui avaient promis des tarifs assez exceptionnels aux propriétaires. En commission, vous étiez favorable à l'expropriation du propriétaire, moi pas. Là, nous sommes sur 1 % d'un équipement public d'environ 50 millions d'euros. La négociation était un peu bloquée et il fallait absolument qu'on puisse acquérir ces 3,5 ha. »**

(1) Au 02 40 78 88 22 ou contact@stphilbert.fr



Le conseil a voté, à l'unanimité, l'acquisition des terrains pour le futur lycée. Des frais de désamiantage seront à prévoir, en plus du prix du terrain. © Ouest-France

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Projet lycée. La commune achète une première partie des terrains

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 22 mars 2019, 493 mots

Dans le cadre du projet du futur lycée sur Saint-Philbert de Grand Lieu, la commune vient de commencer les premières acquisitions de terrains. Au dernier conseil municipal, les élus ont, à l'unanimité, approuvé l'achat de 38 230 m² de parcelles, situées dans le prolongement de l'actuel collège Daubié, sur le quartier des Grenais. Le prix d'achat a été arrêté à 8 € le m² ; le tarif restant le même que celui pratiqué lors des acquisitions pour le collège.

Pour l'implantation du lycée, les équipements sportifs, l'aire de dépose des bus, les voies d'accès et stationnements, la surface totale à fournir à la Région implique une surface globale de 5,4 hectares. Les négociations sont toujours en cours avec un second propriétaire.

Sur ce premier terrain, des bâtiments amiantés sont présents (ancienne porcherie). La commune prendra à sa charge les frais de désamiantage des lieux.

« Une cité scolaire avec 2 000 élèves »

Courant février, un premier comité de pilotage s'est tenu en présence d'Antoine Chéreau, 1^{er} vice-président de la Région en charge de l'éducation et des lycées, du rectorat, d'élus philibertins et de différents partenaires.

Ce futur lycée, dont l'ouverture est programmée à la rentrée 2025, aura une capacité d'accueil estimée à 1 200 places, extensible à 1 500 élèves, avec 80 places d'internat. Le maire, Stéphane Beaugé, indique : « **Un potentiel de 400 élèves de seconde a déjà été identifié pour la première rentrée. À terme, en 2030, avec le collège Daubié et le lycée, ce secteur sera une véritable cité scolaire avec 2 000 élèves, plus les enseignants et le personnel éducatif.** »

Cet établissement sera un lycée « **nouvelle génération** », tourné vers l'évolution technologique et le développement durable. Il sera polyvalent, offrant des voies générales, mais aussi professionnelles. Stéphane Beaugé pointe : « **Dans le cadre des équipements sportifs qui devront accompagner l'arrivée de ce lycée, la Région annonce une participation à hauteur de 1 million d'€, en sachant que cette somme ne couvrira pas la totalité des besoins.** »

D'autres équipements extérieurs au lycée (aire de dépose des bus, parkings, voies, viabilisation des terrains) demanderont un financement ou une participation locale. La communauté de communes de Grand Lieu sera aussi sollicitée pour apporter une contribution.

Une concertation mise en place

Un calendrier de réalisation est établi : 2019-2020, temps de concertation et de programmation ; 2021-2023, étude et conception ; 2023-2025, construction.

Dans le cadre de la concertation, le comité de pilotage sera épaulé par un Cosui (comité de suivi élargi). Cette instance permettra aux associations de parents d'élèves, aux représentants du milieu éducatif local, du milieu économique et aux riverains de faire des propositions et de suivre l'évolution du projet. Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie au 02 40 78 88 22.



Les terrains du futur lycée sont situés dans le prolongement du collège Daubié, sur le quartier des Grenais.

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Quelles formations pour le futur lycée ?

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 20 novembre 2019, 214 mots

Un lycée ouvrira ses portes à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu à la rentrée 2025. Afin d'anticiper cette ouverture, la Région, le rectorat et la ville de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu lancent une concertation à destination des acteurs économiques du territoire, afin de déterminer les formations qui y seront dispensées.

Cette consultation a pour objectif de cibler les formations attractives qui intéressent les jeunes, de compléter la carte de formations existante et de préparer à l'enseignement supérieur et à l'insertion dans la vie professionnelle en adéquation avec les besoins d'aujourd'hui et de demain des entreprises du territoire.

Rencontres et sondage

Des rencontres avec les clubs d'entreprises sont en cours et un sondage sera adressé aux entreprises locales.

Début novembre, un groupe de travail regroupant la chambre des métiers, des entreprises ou encore le rectorat a commencé à plancher sur l'offre de formation qui sera proposée. Ce futur établissement polyvalent de 1 200 places accueillera des élèves de voies générales, technologiques, mais aussi professionnelles.

« **C'est pourquoi il est important d'appréhender au mieux les enjeux économiques du territoire**, souligne Stéphane Beaugé, maire. **C'est dans cet objectif que nous rencontrons les entreprises, afin d'identifier et de répondre aux besoins de la façon la plus précise possible, avec le président et les maires de la communauté de communes de Grand-Lieu.** »

Saint-Lumine-de-Coutais - La commune attend le futur lycée de Saint-Philbert

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 16 janvier 2020, 120 mots

Introduite par une animation produite et réalisée par les jeunes élus du conseil municipal des enfants, la cérémonie des vœux du maire, Bernard Coudriau, a eu lieu ce samedi à la salle des fêtes.

Des vœux succincts, alors que les élections municipales de mars 2020 ne permettaient pas de présenter davantage de projets. Pour autant, le maire sortant, candidat à sa réélection, a voulu mettre en avant des motifs de joie à venir comme le développement toujours plus important du tourisme autour du lac, mais surtout, la construction d'un nouveau lycée dans la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu à l'horizon 2025.



Une centaine de Luminois ont assisté à la cérémonie des vœux de la municipalité.
© Ouest-France

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Ouverture du lycée pour 2025

Quotidien Presse Océan, www.presseocean.fr, lundi 29 juin 2020, 184 mots

Le conseil municipal élu le 25 mai dernier, prend ses fonctions avec quelques gros dossiers sous les bras dont la construction du futur lycée. Il doit ouvrir en septembre 2025. Ce lycée d'enseignement général, technologique et professionnel aura une capacité de 1 200 élèves, extensible à 1 500 élèves, comprenant un internat de 80 places et un amphithéâtre. Si le lycée est construit par le Conseil Régional, les équipements sportifs, la création de voies, la gare routière, les espaces de stationnements... seront portés par le bloc communal (commune et intercommunalités). Le futur établissement empiètera sur une surface totale de 53 848 m². Un petit bémol dans ce projet : les zones humides représentent près d'un tiers de la surface. « *Il y a une règle : éviter, réduire, compenser. Éviter de détruire des zones humides ou, réduire cet impact et compenser la destruction* » explique le maire Stéphane Baugé, concluant : « *Nous sommes très satisfaits à Saint-Philbert d'accueillir un lycée qui clôturera le parcours d'un écolier parti de la maternelle* » .



Cerise sur le gâteau pour le maire Stéphane Baugé, avec l'ouverture en 2027 d'une classe BTS métiers de l'eau. © Photo Presse Océan

Loire-Atlantique - Saint-Philbert. Lycée, contournante, budget : le point sur ces dossiers

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 3 juillet 2020, 724 mots

Le maire de St-Philbert, Stephan Beaugé, et Frédéric Macé, en charge des affaires économiques, ont fait le point sur trois dossiers importants de ce début de mandat.

Le futur lycée. Son ouverture est toujours programmée pour une rentrée (des classes de seconde d'abord) à la rentrée 2025. Établissement d'enseignement général, technologique et professionnel d'une capacité de 1 200 élèves (extensible à 1 500 élèves), il permettra de soulager les lycées nantais et de sa périphérie immédiate en accueillant les jeunes des neuf communes de la communauté de communes, mais aussi de Corcoué sur Logne, Legé, Touvois, Paulx, La Marne et Machecoul. La carte scolaire relève cependant de l'académie et la décision sera prise en 2024.

Un internat d'une capacité de 80 places est prévu mais avec l'arrivée de 60 étudiants en BTS métiers de l'eau dès 2027, des solutions additionnelles d'accueil seront à étudier. La salle d'amphithéâtre et le pôle restauration pourront potentiellement être ouverts aux manifestations de la ville ou des autres communes de Grand Lieu.

Le bloc ville - intercommunalité portera la réalisation des voiries, la gare routière, le cheminement doux (piste cyclable d'1,8 km entre le lycée et la contournante) ou d'autres espaces de stationnement. La surface du futur ensemble (53 848 m² à proximité du collège Daubié et de la D70) est pour un tiers constituée de zones humides. Il conviendra de répondre à cette problématique par la règle du « éviter, réduire, compenser ». Une étude menée par le bureau d'études SCE a été lancée par la Ville début 2020 afin de s'assurer de la faisabilité de son intégration sur le site et dans l'environnement général. Le résultat de cette étude est intégré au concours d'architecte lancé par la Région.

Il s'agit là « **d'une belle aventure** » selon les termes du maire qui permettra « **d'accompagner les élèves de la maternelle au lycée** ». Le bémol portant cependant sur le financement et implique une participation de l'intercommunalité.

La contournante sud. Il reste encore 1 850 mètres à réaliser pour permettre de desservir dans de bonnes conditions l'ensemble des quartiers traversés et tout particulièrement le collège et le futur lycée. Des fouilles archéologiques seront lancées dès la mi-septembre et, en fonction de leur résultat, des modifications pourraient être envisagées. Cependant, la consultation des entreprises débutera dès l'été et le démarrage des travaux pourrait commencer en fin d'année ou début 2021 avec une mise en service toujours prévue pour fin 2022 ou début 2023.

Pour rappel, le coût de réalisation de cette seconde tranche porté par le Département est estimé à 4 900 000 € avec une participation de la commune de 1 000 000 € et 1 000 000 € également de la communauté de communes.

Le budget 2020. Le vote du budget a été voté le 29 juin. Pour ce premier exercice du nouveau mandat, les dépenses réelles de la commune avoisinent les 10 millions d'euros (un million en deçà des années précédentes). L'évolution des charges pour le fonctionnement de la collectivité est maintenue sous le seuil des 3 % par rapport aux dépenses de 2019, malgré certaines dépenses conjoncturelles (achat de fournitures liées à la crise de la Covid-19, prévision de frais d'avocats liés au contentieux en urbanisme...).

La somme dédiée à l'investissement est à hauteur de 1 900 000 €, avec notamment deux opérations d'envergure : dernière tranche de l'extension et de la restructuration du restaurant de l'école Jean-Rostand pour un montant de 673 000 € (l'opération porte sur un total de 1 846 000 €) et le relogement des usagers de la communauté Saint-François pour un montant de 500 000 € (sur un total estimé de 1 470 560 €).

Le soutien au monde associatif est maintenu à hauteur de 162 000 €. Des pertes liées à la crise sanitaire (absence de cantine, de périscolaire, gestes envers les commerçants...) justifient selon le maire une évolution de 3 % des taux des taxes sur le foncier bâti et non bâti.

Ce budget 2020 est selon les termes de Stephan Beaugé « **un budget de transition, prudent et malgré le contexte fragile, la situation de la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu demeure stable avec une dette de 844 € par habitant fin 2019** ».



Le maire, Stephan Beaugé, et Frédéric Macé, agent en charge des affaires économiques.

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - 10 000 m2 supplémentaires pour le futur lycée

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 17 décembre 2020, 224 mots

Lundi, en conseil municipal, les élus ont validé l'acquisition d'une parcelle de 10 000 m² au prix de 8 € le m². Cette acquisition, située dans le quartier des Grenais et à proximité du collège Julie-Victoire-Daubié, sera mise à disposition de la région Pays de la Loire, dans le cadre de l'emprise foncière nécessaire à l'implantation du futur lycée.

Cette surface s'ajoute à deux parcelles de 22 833 m² et de 15 397 m², déjà acquises par la municipalité, pour un montant global de 305 840 €, soit 8 € le m². « **Cette nouvelle acquisition fait partie du projet initial. Pour des raisons personnelles, le propriétaire n'avait pas pu procéder plus tôt à la vente** », a précisé Emmanuel Guillet, élu à l'urbanisme.

« **Sauf problème lié à la loi sur les zones humides, qui pourrait nous amener à devoir acquérir d'autre foncier pour compenser la présence de zones humides, les surfaces désormais acquises correspondent au projet de lycée** », a ajouté le maire Stephan Beaugé. La surface des zones humides impactée par cet aménagement atteint environ 13 550 m². La démarche environnementale Éviter-Réduire-Compenser est donc poursuivie sur cette opération, indiquait la Région en juillet dernier.



Lundi, les élus philibertins ont validé en conseil l'acquisition d'une nouvelle parcelle de 10 000 m² nécessaire à l'implantation du futur lycée. © Ouest-France

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - 182 000 € d'études en vue du futur lycée

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 8 février 2021, 367 mots

Dans le cadre de l'aménagement du futur lycée qui s'implantera à l'est du collège Victoire-Daubié, la commune doit préalablement mener une série d'études.

La construction du lycée (67 millions d'euros), relève de la Région Pays de la Loire. Cependant une partie des aménagements inhérents reste à la charge de la commune (7 millions à 10 millions d'euros).

Une partie de ces aménagements concerne les abords du lycée. Une étude a déjà permis de recenser les besoins. Il s'agit d'un parvis public, d'une gare routière, d'un parking, d'arrêts minute, de voiries et de liaisons douces ainsi que des réseaux nécessaires au fonctionnement global du site. Coût global des études et travaux estimés : 3 200 000 € HT.

L'ouverture aux lycéens, prévue à la rentrée de septembre 2025, le projet répond à un calendrier strict. Les études doivent donc débuter dès cette année. Compte tenu de ces contraintes de délais, mais également de « **la complexité de l'opération** », les élus, réunis en conseil municipal lundi 1^{er} février, ont décidé à l'unanimité de faire appel à la société Loire-Atlantique développement « **dont c'est le métier** ».

La municipalité mandatera donc ladite société qui aura en charge le suivi des études pour un montant de 54 125 € HT, et le suivi des travaux, pour un montant de 95 650 € HT.

Un équipement sportif

La création d'un équipement sportif, autre chantier inhérent au lycée, relève de la commune. L'enveloppe approximative des études et travaux correspondant à cette partie s'élève à 3 700 000 € HT. L'étude d'aménagement préalable a estimé qu'au minimum, deux grands gymnases et une salle annexe, étaient nécessaires.

Avant d'engager les travaux, des études supplémentaires sont nécessaires afin de préciser ces besoins. Pour les mêmes raisons que citées ci-dessus, Loire-Atlantique développement sera mandatée via une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le coût du suivi de cette phase d'étude s'élève à 32 500 €.

Ces deux séries d'études cumulées avoisinent donc les 182 000 € HT. Des demandes de subventions sont prévues, mais il n'est pas encore possible, à ce stade, d'en connaître les montants.



Afin de répondre à un calendrier strict et à la complexité de l'opération, les élus font appel à la société Loire-Atlantique développement qui assurera le suivi d'une série d'études nécessaires à l'avancée du projet de lycée. © Ouest-France

44 Presse-Océan - Où seront construits les nouveaux lycées ?

Quotidien Presse Océan, www.presseocean.fr, mercredi 8 septembre 2021, 301 mots

Trois nouveaux lycées publics sont en projet en Loire-Atlantique. La Région prévoit aussi de restructurer de nombreux établissements existants dans les six ans.

Après un nouveau collège ouvert en 2016 par le Département, c'est un lycée public qui va pousser à Pontchâteau. Les travaux n'ont pas encore démarré mais ils devraient être lancés avant la fin de l'année, pour une ouverture prévue à la rentrée 2023. 1 050 élèves pourront y être accueillis avec une extension possible à 1 200. Une résidence d'hébergement de 80 lits sera aussi construite. Le budget prévisionnel s'élève à 47,90 M€.

Trois ans plus tard, un lycée devrait ouvrir à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Avec une capacité de 1 200 élèves extensible à 1 500. Une résidence de 80 lits verra aussi le jour. Budget : 60,30 M€.

L'année suivante, un lycée public doit ouvrir ses portes, à Vertou, permettant de désengorger celui des Bourdonnières. Ce dernier accueille 2 000 élèves pour une capacité de 1 500, ce qui a enclenché une mobilisation cet été.

En plus de ces créations, 300 projets de restructurations sont prévus dans les Pays de la Loire. « J'ai trop entendu que la Région construit des nouveaux lycées mais que derrière il n'y a pas de rénovation ou d'extension », souligne Christelle Morançais, présidente (LR) du conseil régional. « Ce n'est pas vrai. En tant que propriétaire, c'est important pour nous d'entretenir notre patrimoine »

Parmi les chantiers prévus entre 2022 et 2024 en Loire-Atlantique, la rénovation des ateliers chimie et maintenance du lycée Heinlex de Saint-Nazaire pour 7,55 M€ d'euros et la création d'un pôle esthétique-coiffure au lycée Perrin-Goussier (7 M€) de Rezé.

À Nantes, la restructuration des ateliers du lycée Arago (3,90 M€) va commencer en 2022. Aux Bourdonnières, un plateau technique support et logistique et la restructuration d'un bâtiment (6,70 M€) sont prévus à l'horizon 2023-2025.

CT



Un lycée va ouvrir à Pontchâteau dans deux ans. © Image ARS, Architectes Rocheteau-Saillard

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - L'ouverture du futur lycée retardée d'un an

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 21 décembre 2021, 435 mots

La municipalité sollicitera le soutien de l'État pour la réalisation des travaux d'aménagement liés aux abords du futur lycée, dont l'ouverture est repoussée à 2026.

Le projet

Dans le cadre des travaux d'aménagement des abords du futur lycée, partie qui relève du bloc communal, une étude d'aménagement urbain et de déplacement en lien avec la Région et Grand-Lieu communauté a déterminé le fonctionnement de l'espace réservé à l'accueil du lycée, les emplacements et emprises de chaque fonction.

Cette étude a également permis de calibrer les besoins concernant les abords. Ainsi, il a été établi la création d'un parvis public devant l'établissement ; d'une gare routière pouvant accueillir 27 cars scolaires, dont une partie des besoins sera mutualisée avec celle du collège Julie-Victoire-Daubié ; d'un parking de 170 places pour véhicules légers ; de 20 places arrêt minute ; de voiries et de liaisons douces sécurisées et enfin, de réseaux nécessaires au fonctionnement de l'ensemble du site.

Un avant-projet a estimé le montant des travaux à 3 millions d'euros HT. La première phase représentera 1,1 million d'euros. À ce titre, la municipalité sollicitera l'État à travers deux demandes de subventions en 2022 : une demande au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local, pour un montant de 638 768 €, ainsi qu'une demande au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux, à hauteur de 250 000 € HT.

Selon ce plan prévisionnel de financement, la part communale sur cette première tranche s'élèvera donc à 221 184 € et sera inscrite au budget 2022 en section investissement.

Le choix de l'architecte connu en février

À l'occasion de cette délibération, Stéphane Beaugé, le maire, a annoncé que « **la Région a reporté d'un an l'ouverture du lycée** ». Prévus en septembre 2025, celle-ci sera donc effective en septembre 2026. Un CoSUIT, un comité de pilotage, « **qui réunit élus, représentants de parents, etc. a été annulé à plusieurs reprises depuis le printemps et est reporté au mois de février. Cette réunion devrait nous permettre d'informer la population sur le choix de l'architecte et sur l'avancée de ce dossier extrêmement complexe techniquement et financièrement** ».

Le maire a rassuré l'assemblée sur le fait que, malgré le retard annoncé, « **le projet reste le même et que le BTS métier de l'eau prévu en 2027 ouvrira en 2028** ». Pas d'explications précises sur les raisons à ce retard.

Stéphane Beaugé a évoqué la question des zones humides, la période électorale ou encore des allers et retours entre les différentes directions régionales pour tenter d'expliquer cette nouvelle échéance.



L'ouverture du lycée est retardée d'un an. Selon les informations de Stéphane Beaugé, le maire, le choix de l'architecte devrait pouvoir être révélé à la population en février. © Ouest-France

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Retard. Le futur lycée de Saint-Philbert n'ouvrira pas avant la rentrée 2026

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 31 décembre 2021, 502 mots

Le maire de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu a annoncé le report d'une année de l'ouverture du futur lycée public.

Le futur Lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu prévu dans un premier temps pour accueillir 1200 élèves (extensible à 1500) était dans un premier temps prévu à la livraison pour la rentrée 2025.

Lors du conseil municipal du 17 décembre, le maire de la commune, Stéphane Beaugé, a relayé l'information selon laquelle la Région avait dû repousser cette ouverture à la rentrée 2026, mais sans raison pour l'instant.

L'établissement devait ouvrir ses portes en septembre 2025.

Un dossier « très complexe »

Un comité de pilotage « réunissant élus, représentants de parents, etc., a été annulé à plusieurs reprises depuis le printemps et est reporté en février », a précisé le maire. **“Le choix de l'architecte retenu sera connu lors d'une réunion d'information. L'avancée de ce dossier extrêmement complexe techniquement et financièrement.”**

Le maire a aussi mentionné que malgré le retard d'une année, **“cela ne modifiera pas les formations proposées telles que le BTS métiers de l'eau prévu pour 2027, qui ouvrira donc en 2028.”**

L'élu n'a pas pu donner d'explication à cette décision de la Région, tout en supputant de multiples raisons possibles comme les zones humides, la période électorale ou les difficultés administratives pour expliquer ce report.

Contactée ultérieurement, la mairie précise **“que la Région envisage un point presse courant février pour apporter des informations et des précisions sur le projet (lire en encadré).”**

Même si le lycée est une compétence de la Région, certaines parties restent à la charge de la commune d'accueil.

Dans un premier temps, la Ville a donc mené une étude d'aménagement urbain en lien avec la Région et Grand Lieu communauté, afin de déterminer le fonctionnement de l'espace réservé à l'accueil des emprises de chaque fonction et des emplacements.

Le calibrage de cette étude a déterminé la création d'un parvis public devant l'établissement. De la voirie et des liaisons douces sécurisées, très demandées actuellement, ont été prévues.

Seront prévus également un parking de 170 places pour véhicules légers, 20 places d'arrêts minute, une gare routière pouvant accueillir 27 cars dont une partie sera mutualisée avec celle du collège public voisin. Enfin, la commune financera les réseaux nécessaires au fonctionnement du site.

Un budget de 3 millions d'euros

Le montant des travaux estimé lors d'un avant-projet est estimé à 3 M€. La première tranche sera à la hauteur de 1,1 million d'euros.

Pour cette somme, la commune sollicitera l'État avec deux demandes de subventions en 2022. 638 768 € seront demandés au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local. Une autre demande de Dotation d'équipement des territoires ruraux sera demandée pour une somme de 250 000 €.

La part communale sur cette première tranche s'élèvera donc à 221 184 € et sera inscrite au budget 2022 en section investissement.



La Région Pays de la Loire souhaite répondre à la hausse démographique en construisant un nouveau lycée en sud Loire, pour désengorger les établissements déjà existants qui arrivent à saturation, ici le lycée du Pays de Retz, à Pornic. © Hervé PINSON

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Enquête publique. Une modification pour urbaniser la zone du futur lycée

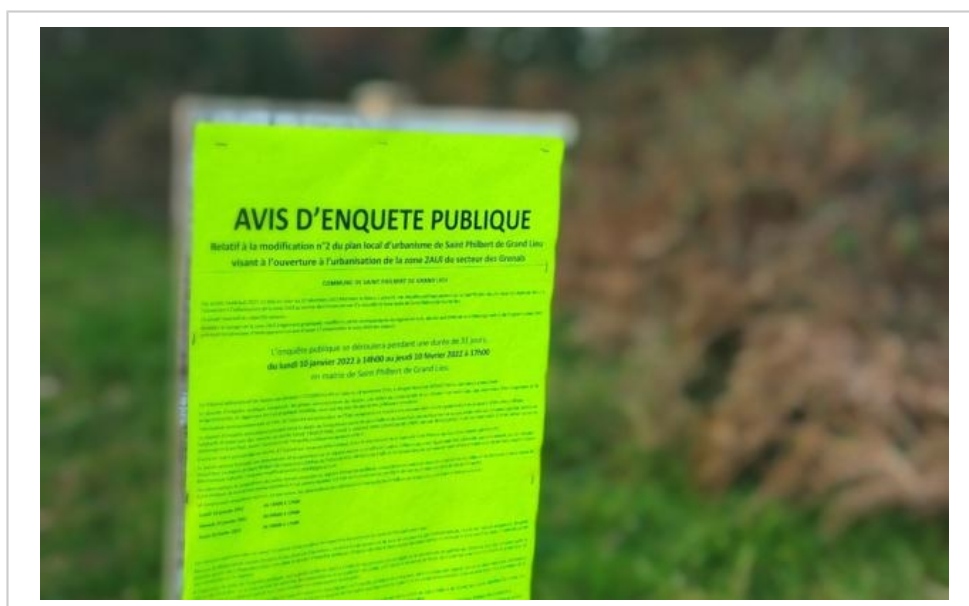
Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 14 janvier 2022, 199 mots

Par arrêté municipal, le maire de Saint-Philbert de Grand Lieu a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification du Plan local d'urbanisme pour l'ouverture à l'urbanisation d'une zone au secteur des Grenais en vue d'y implanter un lycée.

L'enquête sera dirigée par Marc Jacquet, commissaire enquêteur, qui sera présent en mairie de Saint-Philbert de Grand Lieu le lundi 10 janvier, de 14 h à 17 h ; le samedi 29 janvier, de 9 h à 12 h ; le jeudi 10 février, de 14 h à 17 h.

Le dossier peut être consulté à la mairie : le lundi de 14 h à 17h; du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h ; le samedi, de 9 h à 12 h. Il est également consultable en téléchargement sur le site internet de la ville : www.saintphilbert.fr.

Le public pourra également envoyer ses observations par courrier à Maire, 24 rue de l'Hôtel de Ville, 44310 Saint-Philbert de Grand Lieu ou par courrier électronique à enquete.modification1PLU.stphil@gmail.com.



Une des nombreuses pancartes annonçant l'enquête publique liée la modification du Plan local d'urbanisme.

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Un collectif défend l'ouverture du lycée en 2025

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 15 janvier 2022, 465 mots

Face à « l'urgence » de l'ouverture du futur lycée qui semble avoir pris un an de retard, le collectif Lycée SPGL 2025 a été créé. Les membres défendent le maintien des délais initiaux.

Au conseil municipal, en décembre, le maire, Stéphane Beaugé, a annoncé que l'ouverture du lycée initialement prévue en 2025, ne serait effective qu'en 2026 (*Ouest-France* du 21 décembre 2021). Face à cette information inopinée, qui n'a d'ailleurs pas encore été annoncée officiellement par la Région Pays de la Loire, en charge du dossier, un collectif Lycée SPGL 2025 s'est constitué.

Avertis par voie de presse, les citoyens, parents, professeurs, et professionnels investis dans les groupes de travail du comité du pilotage, le CoSUIT, se disent « **extrêmement surpris de ne pas avoir été informés en premier lieu** ». Car, même si les réunions de suivi ont été perturbées par la pandémie, « **on nous informait que le travail avançait** », déclare Jérôme Presneau, membre du collectif mais également parent d'élève, professeur au lycée Goussier-Jean-Perrin et membre du CoSUIT.

Le cabinet de Christelle Morançais, présidente de la Région, que le collectif a contacté, leur a répondu « **que la Région avait été prise de court par l'annonce du maire et que ce report sera officialisé début février, après le prochain comité de suivi** », éclaire Jérôme Presneau.

Le collectif, qui rassemble une vingtaine de personnes, souhaite faire valoir le maintien de l'ouverture du lycée en 2025 et informe être « **en contact avec toutes les associations de parents d'élèves de primaire, collège et lycée du secteur** ».

Les membres estiment que « **quelles que soient les raisons, neuf ans entre l'annonce et l'ouverture du lycée sont trop longs. Il a fallu cinq ans pour le lycée Pays-de-Retz de Pornic ! Si de nouvelles études environnementales doivent être menées, elles devraient pouvoir respecter les délais prévus** ».

Les membres de Lycée SPGL 2025 rappellent que l'établissement, qui concernera les élèves de Grand-Lieu communauté et au-delà (Legé et Machecoul) répond à des urgences : « **Une démographie importante du Sud Loire, un temps de transport généré par la scolarité dans l'agglomération nantaise et des conditions dégradées dans les établissements du secteur, qui, arrivés à saturation, ont dû installer des préfabriqués. Une situation d'autant plus inacceptable au regard du contexte sanitaire actuel.** » Le Collectif attend donc la prochaine réunion et se donne pour objectif de se faire porte-parole de celle des élus auprès des citoyens.

Contact. lyceespgl2025@gmail.com, 07 81 48 94 96, FACEBOOK. Lycée SPGL 2025, TWITTER. @lyceespgl2025, INSTAGRAM. lyceespgl2025



Après les annonces du maire, Stéphane Beaugé, sur une ouverture du lycée en 2026 et non en 2025 comme prévu, le collectif lycée SPGL 2025 s'est créé pour défendre le maintien des délais initiaux. © DR

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Futur lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu Un collectif refuse le report d'un an de l'ouverture de l...

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 21 janvier 2022, 21 mots

Futur lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

Un collectif refuse le report d'un an de l'ouverture de l'établissement

Lire en page 4

Simon MAUVIEL

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Education. Futur lycée : pourquoi collectif refuse le report d'un an

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 21 janvier 2022, 311 mots

Un collectif citoyen s'est constitué pour le maintien de l'ouverture futur lycée public de Saint-Philbert de Grand-Lieu en 2025.

Le futur lycée public de Saint-Philbert de Grand-Lieu, dont l'ouverture était initialement prévue pour 2025, ne devrait finalement pas être opérationnel avant la rentrée 2026.

Lors du conseil municipal du 17 décembre 2021, le maire de la commune, Stéphan Beaugé, a relayé l'information selon laquelle la Région avait dû repousser cette ouverture, mais sans raison pour l'instant. Des contraintes environnementales sont évoquées.

Les citoyens, parents, professeurs et professionnels de l'Éducation nationale investis dans les différents groupes de travail ont été extrêmement surpris de ne pas avoir été informés en premier lieu. Ils s'en sont récemment émus auprès de Christelle Morançais, présidente du Conseil régional des Pays de la Loire.

En attendant la prochaine réunion du comité de suivi qui aura lieu début février, un collectif citoyen nommé Lycée SPGL 2025 s'est créé pour réclamer le maintien de l'ouverture à 2025.

Neuf ans d'attente

« Neuf ans s'écouleraient entre l'annonce de ce lycée et son ouverture. Il avait fallu cinq ans pour que le lycée Pays de Retz de Pornic voit le jour », compare le collectif dans un communiqué.

Selon ce dernier, la création de cet équipement sensé accueillir 1200 élèves est urgente à plusieurs titres.

Les membres soulignent d'abord la croissance démographique importante du sud-Loire, mais aussi les conditions d'accueil dégradées des élèves dans les établissements du secteur, dans des lycées qui n'étaient pas prévus pour accueillir plus de 2000 élèves. D'où l'installation nécessaire de préfabriqués. « **C'est d'autant plus inacceptable au regard du contexte sanitaire actuel** », s'alarme le collectif. Ce dernier pointe également le temps de transport généré par une scolarité sur l'agglomération nantaise.

Simon MAUVIEL



La Région Pays de la Loire a annoncé le report de l'ouverture de l'établissement en raison de contraintes environnementales. © Hervé PINSON — archives

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Espèces protégées, ouverture du lycée retardée

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 2 février 2022, 457 mots

La communication sur le projet de lycée s'enlise. La présence d'espèces végétales et animales à l'origine de son report, l'opposition veut une information officielle.

« Il faut soumettre l'ensemble du projet [de lycée] à évaluation environnementale liée à la présence d'espèces animales et végétales qui n'avaient pas été identifiées au stade préliminaire, et dont la protection entraîne une contrainte plus forte en terme environnemental. » Voici ce qui justifierait le report de l'ouverture du lycée, au mieux, en 2026.

Ces propos, tirés d'une lettre de Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, ont été relatés par Christine Daudet, élue d'opposition, en conseil municipal. **« D'une déclaration environnementale, nous passons à une autorisation environnementale, ce qui entraîne une enquête publique »**, conclut l'élue qui prévient que la période électorale et la pandémie **« retardent encore la procédure »**.

Un report appris par voie de presse

Ces explications arrivent après que Stéphane Beaugé, le maire, a annoncé le report en conseil municipal (*Ouest-Fr*

Tous auraient appris ce report par voie de presse. **« Pourquoi un tel manque d'anticipation ? Y a-t-il eu des choses tues, un réel partenariat entre la Région et la municipalité, un manque de réactivité de la municipalité comme le suggère la Région ? Quels sont les délais incompressibles légaux. »**

D'après l'élue, il aurait aussi été confié aux enseignants du collège Daubié que les équipements sportifs des deux établissements ne seraient plus mutualisés comme prévu. Elle déplore un manque de transparence général **« qui n'a rien pour rassurer »**.

Le maire préfère laisser la Région, en charge du dossier, se prononcer sur les délais. **« J'ai pris acte de ce report à l'automne. Concernant le bloc local, nous ne sommes pas en retard, voire en avance »** et il considère que l'urgence municipale est la recherche de financement. Sur les questions environnementales, il a plaidé de nouveaux éléments légaux, notamment sur les compensations **« qui ne portent plus que sur l'habitat mais aussi sur les espèces protégées »**. Il a aussi justifié un terrain **« contraint de 5,3 ha dont 2,5 ha de zones humides »**. Et comme il l'a régulièrement souligné, et malgré **« l'intérêt des procédures »**, il regrette lui aussi les délais d'instruction.

Prochaine réunion de suivi, le 25 février. L'architecte sera alors annoncé. À noter que la Région organisera sa propre conférence de presse courant février.



428 000 € d'investissement liés au projet de lycée en 2022 : Christine Daudet, élue d'opposition, ici en premier plan, s'est saisie de cette information pour revenir sur l'annonce du report qui s'expliquerait par la présence d'espèces animales et végétales protégées. © Ouest-France

44 Presse-Océan - Lycée à Saint-Philbert : report et inquiétudes

Quotidien Presse Océan, www.presseocean.fr, mardi 8 février 2022, 514 mots

Polémique. L'ouverture du nouveau lycée de Saint-Philbert-de-Grandlieu a été repoussée d'un an au moins pour des raisons écologiques. Élus et parents d'élèves dénoncent une absence de transparence dans la gestion du dossier.

À Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, le report annoncé fin décembre de la livraison du futur lycée a provoqué de gros remous. En attendant la présentation du concours d'architecture le 25 février prochain, élus régionaux et représentants de parents d'élèves reprochent à la Région son manque de transparence et de volontarisme.

L'ouverture de cet établissement qui doit accueillir 1 200 élèves, extensibles à 1500, était attendue pour la rentrée 2025.

La collectivité dirigée par Christelle Morançais (LR) a finalement décidé de repousser sa mise en service au minimum d'un an, notamment pour des raisons environnementales.

Présence d'espèces animales et végétales non identifiées

« Les diagnostics écologiques, imposés par l'État et finalisés au printemps 2021 sur les parcelles destinées à accueillir le futur lycée et ses aménagements annexes (gymnase, plateforme de cas, parking...), ont nécessité que le projet dans son ensemble soit soumis à autorisation environnementale », fait savoir la Région.

Les études auraient révélé « la présence d'espèces animales et végétales non identifiées au préalable », poursuit la collectivité, dont la protection implique une contrainte plus forte en termes environnementaux.

Le dépôt d'un dossier de demande d'autorisation environnementale en mars prochain et le lancement d'une enquête publique obligatoire contraignent la Région à modifier son calendrier initial. « Une ouverture du lycée en septembre 2025 n'étant, dès lors, plus réaliste », confie un porte-parole de la collectivité.

Ces éléments n'ont pas suffi à rassurer les parents d'élèves et les habitants impliqués dans le projet qui ont été informés du report par la presse. Le 7 janvier dernier, un collectif Lycée SPGL 2025 s'est créé afin de demander le maintien de l'ouverture de l'établissement public à 2025. Une rencontre était organisée le 27 janvier entre les membres de ce collectif et la Région.

« Le conseil régional a refusé de communiquer sur le retard pris par le dossier », affirme Jérôme Presneau, membre du collectif et du comité de suivi du futur lycée. « Il assure réserver sa communication aux membres du comité de suivi dont je fais partie, mais ils ont été reportés à cause du Covid-19. On estime qu'avec les moyens de communication actuels il aurait été facile de nous tenir informé et de faire preuve de transparence. »

Plus proche lycée à 25 km

Cet enseignant au lycée Jean-Perrin à Rezé aimerait notamment connaître les espèces animales et végétales à protéger. Pour l'heure, l'information n'a pas été communiquée.

Il y a quelques jours, plusieurs conseillers régionaux du groupe Printemps des Pays de la Loire ont exprimé, eux aussi, leur « grande incompréhension face à l'opacité vis-à-vis du comité de suivi ».

Les élus de l'opposition rappellent que ce futur lycée est attendu par les familles de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et des communes proches. Actuellement, les élèves du secteur sont scolarisés à 25 km de là, au lycée des Bourdonnières à Nantes.

Augustin Flepp



Le futur lycée très attendu à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu sera construit à proximité du collège Julie-Victoire Daubié. © Photo Collectif Lycée SPGL 2025

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Lycée. Ouverture reportée en 2026 : "On veut plus de transparence"

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 18 février 2022, 542 mots

Les interrogations autour de l'ouverture du lycée de Saint-Philbert, repoussée à 2026, restent nombreuses. Des élus régionaux sont attendus sur place le 25 février.

La situation est toujours aussi confuse autour du lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Initialement prévue pour la rentrée 2025, l'ouverture de cet établissement qui doit accueillir 1 200 élèves, extensibles à 1500, a été repoussée d'un an il y a quelques semaines, selon une information d'abord dévoilée dans la presse, puis confirmée entre autres par le maire de la commune, Stéphane Beaugé.

La Région, en charge du dossier, a finalement évoqué des contraintes environnementales - la présence d'espèces animales et végétales "**non identifiées au préalable**" qui retarderaient le processus - sans toutefois se montrer beaucoup plus précise.

Refus de communiquer

En attendant les résultats du concours d'architecture, annoncés le 25 février prochain, les élus d'opposition régionaux et les représentants de parents d'élèves exigent davantage de clarté. Le 7 janvier dernier, le collectif Lycée SPGL 2025 s'est créé afin de demander le maintien de l'ouverture de l'établissement public à 2025. Une rencontre était organisée le 27 janvier entre les membres du collectif et la Région.

"Le conseil régional a refusé de communiquer sur le retard pris, affirme Jérôme Presneau, membre du collectif ainsi que du comité de suivi du futur lycée, créé dès 2018. Il assure réserver sa communication aux membres du comité de suivi dont je fais partie, mais les réunions ont été reportées à cause du Covid. On veut plus de transparence. Avec les moyens de communication actuels, il aurait été facile de nous tenir informés."

Plus de deux heures de trajet

Au-delà des réactions de l'opposition (voir ci-dessous) et des nombreuses questions en suspens, les premiers impactés demeurent les familles, en particulier les élèves de Saint-Philbert et des communes voisines. Jérôme Presneau, habitant de Saint-Philbert, reprend : "**Le dossier traîne tellement que mes fils s'amuse à savoir qui battra le record du trajet le plus long pour se rendre aux Bourdonnières, à Nantes, où ils ont tous été lycéens, faute d'établissement plus proche**". "J'ai battu le record avec 2 heures et 5 minutes, témoigne, un brin sarcastique, le plus jeune de la fratrie, actuellement en classe de seconde. **Et encore, je m'en tire plutôt bien par rapport à mes camarades qui habitent Saint Colomban ou Touvois...**"

"Nous avons tout de même été reçus par la vice-présidence de la Région et nous avons été entendus sur nos craintes", reconnaît Jérôme Presneau. Le prochain rendez-vous, grandement attendu par les acteurs concernés, aura lieu le vendredi 25 février à l'abbatiale de Saint-Philbert. Outre la présentation du projet architectural retenu, comme mentionné plus tôt, le comité de suivi espère pouvoir dialoguer avec les élus régionaux présents, et notamment comprendre les raisons exactes de ce report.
De notre correspondant Julien RABILLER



La zone toujours vierge de travaux où doit se dresser le futur lycée philibertin, dont l'ouverture est désormais annoncée en 2026. A gauche, on distingue le collège Daubié.



La Région Pays de la Loire souhaite répondre à la hausse démographique en construisant un nouveau lycée en sud Loire, pour désengorger les établissements déjà existants qui arrivent à saturation, ici le lycée du Pays de Retz, à Pornic. © Hervé PINSON - archives

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Lycée de Saint-Philbert. Les réactions des élus de l'opposition régionale

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 18 février 2022, 257 mots

Dominique Deniaud, élu du sud-Loire, et les conseillers régionaux du Printemps des Pays de la Loire appellent la majorité régionale à la transparence et au volontarisme suite à l'annonce du report de la livraison du nouveau lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. **"Les défauts de pilotage de la Région sont multiples : manque d'anticipation dans les études à mener, mépris du comité de suivi, défaut d'engagement pour la maîtrise d'œuvre... La majorité régionale fait payer aux élèves et aux familles le prix de ses manquements"**, dénonce l'élu.

Christine Tafforeau Hardy, Mahaut Bertu et Dominique Deniaud font part de leur **"grande incompréhension face à l'opacité vis-à-vis du comité de suivi. La majorité régionale a annoncé un comité de concertation"**, qui ne s'est pourtant pas réuni depuis deux ans, alors que les moyens de réunion à distance existent. **"Les membres du comité de suivi, impliqués dans le projet, ont appris par la presse le report de ce lycée. A quoi bon annoncer la concertation avec les citoyens concernés si c'est pour les ignorer lors des annonces importantes ?"** s'interrogent les élus.

Guillaume Garot, président du groupe, conclut : **"défauts de pilotage, mépris du comité de suivi, opacité sur les étapes à venir, responsabilité renvoyée entre collectivités... Il y aura donc au moins 9 ans entre l'annonce du lycée et sa livraison : cela donne la mesure de la désinvolture de la Région vis-à-vis des lycées publics. La majorité hésite moins quand il s'agit de financer le privé hors contrat..."**

Loire Atlantique - 1 500 lycéens demain à St-Philbert-de-Grand-Lieu

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 26 février 2022, 284 mots

Retardé par des contraintes réglementaires, le futur lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, au sud de Nantes, a été présenté hier par les élus de la Région.

Les élus de la Région l'ont affirmé : le budget du futur lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu sera « **le plus important jamais mobilisé par le conseil régional** ».

60,38 millions d'euros y seront consacrés pour accueillir, à partir de 2026, jusqu'à 1 500 élèves. Hier, André Martin et Sandra Impériale ont présenté l'esquisse de l'établissement. Et expliqué, sous la pression d'un collectif et des élus de l'opposition, pourquoi le projet accuse un an de retard.

De lourdes contraintes

Reconnaissant « **un manque d'information** », André Martin a fait valoir l'importance du projet et les lourdes contraintes qui pèsent sur sa réalisation, en zone humide pour partie, avec la présence de plusieurs espèces protégées et des explorations archéologiques obligatoires. En résumé, les étapes réglementaires incontournables prennent du temps. « **Je ne vais pas m'asseoir sur le code de l'environnement. Il y a des procédures à respecter** », a-t-il affirmé.

Le cabinet nantais Forma6 est retenu. Pour faire tenir 18 200 m² de bâtiments sur une parcelle de 5,2 ha dont 40 % de zones humides, les architectes ont dû rehausser le bâtiment d'un étage (R + 3).

Ouvert sur l'environnement naturel, il sera construit avec des matériaux biosourcés (ossature bois, paille et enduit à la chaux). Les étages seront ornés d'un bardage métallique. Le bâtiment sera labellisé haute qualité environnementale (HQE), et BBCA (bas carbone).

Du côté des enseignements, la filière générale sera complétée par des formations technologiques et professionnelles autour des métiers de l'eau, de l'électricité et de la maintenance des systèmes numériques, « **pour répondre aux besoins économiques du territoire** ».

Corinne ARGENTINI.



Une vue du futur lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. © Crédit RPD-Forma6

Nantes-Sud-Loire Vignoble - L'architecture du lycée s'intégrera dans le paysage

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 28 février 2022, 454 mots

Le look du futur établissement se dessine peu à peu. Les exigences environnementales du territoire ont modelé sa conception et auront finalement eu raison de son calendrier.

Le lycée polyvalent de Saint-Philbert, « **un des plus gros investissements du territoire** », selon les mots du vice-président de Région, André Martin, accueillera 1 200 élèves (jusqu'à 1 500), de Grand Lieu et d'ailleurs, dès la rentrée 2026.

Si les élus régionaux reconnaissent « **un manque d'information** », le retard d'un an s'explique essentiellement par la présence de 40 % de zones humides sur les 5,2 ha de terrain sur lequel s'implantera le bâtiment. « **Qui dit zones humides, dit espèces protégées.** » Et la liste est longue (amphibiens, reptiles, chiroptères, etc.). De nouvelles procédures réglementaires incontournables s'imposent et bousculent les délais. L'élu tient à rappeler au collectif Lycée SPGL-2025 (*Ouest-France* du 14 janvier), que « **l'annonce officielle date de 2018 et que ce projet n'a rien à voir avec celui de Pornic** », de par « **sa capacité d'accueil, deux fois plus importante** », « **d'hébergement** » (places) et de par « **son offre de formation** » (générale, professionnelle et technique).

Limiter l'empreinte au sol

En lien avec les contraintes du paysage d'accueil, « **l'intégration paysagère a été une exigence forte** » pour le cabinet d'architecte Forma6, qui a planché sur le futur bâtiment. Une haie naturelle centrale a, notamment, modelé l'ensemble de la conception, dont un rehaussement sur trois étages qui limite son empreinte au sol. À terme, « **le végétal sera omniprésent** » dans ce lycée « **lumineux** », « **connecté au territoire, entre espace urbain et naturel** » et qui « **tendra vers le passif** », décrit le cabinet.

Les opérations de défrichage et d'explorations archéologiques devront attendre la fin de période de nidification et débiteront cet été car le projet est, désormais, soumis à autorisation environnementale : « **Nous essayerons de caler la phase d'enquête publique entre deux périodes électorales.** »

Les élus espèrent les autorisations environnementales en mars 2023. Mais, pour les projets liés à l'occupation du sol, « **il n'est pas rare que le rapport du commissaire enquêteur soit synonyme d'éléments supplémentaires à apporter** » a mis en garde l'élu, qui espère qu'il n'y aura pas de surprises archéologiques.

« **L'annonce de l'implantation du futur lycée à Grand Lieu, a rassuré la population et a renforcé la dynamique locale**, assure Johann Boblin, président communautaire. **En tant qu'élus locaux, notre rôle sera de préparer l'avenir pour que les jeunes restent et trouvent des stages (aménagement de lieux de loisir, liens avec les entreprises, etc.)** ».



Vue aérienne du futur lycée qui ouvrira en 2026. Il pourra, à terme, accueillir jusqu'à 1 500 élèves. « Le végétal sera omniprésent », décrit l'architecte, Christian Collard, du cabinet nantais Forma6. © @ Forma6

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Un lycée « 4.0 » en 2026

Quotidien Presse Océan, www.presseocean.fr, lundi 28 février 2022, 390 mots

Les contours architecturaux du futur lycée ont été présentés ce vendredi 25 février. Innovant et exemplaire, il ouvrira en 2026.

Innovant, ouvert sur le territoire et exemplaire en termes de labellisation environnementale. » Telle est la description du futur lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu faite par André Martin, vice-président de la Région, vendredi soir à l'occasion de la présentation du projet architectural et des premières esquisses.

Il sera construit essentiellement avec des matériaux biosourcés

L'investissement est considérable : 60 millions d'euros. « *Dans la lignée de notre stratégie d'investissement dans les lycées, le projet s'inscrit dans une véritable démarche environnementale innovante avec des objectifs ambitieux. Le projet retenu pour ce nouveau lycée intègre une approche bas carbone et des solutions techniques destinées notamment à réduire les consommations énergétiques* », poursuit André Martin.

Il fera la part belle aux matériaux biosourcés (paille, chanvre et bois). Il y aura également un gros effort réalisé autour de l'optimisation de l'isolation et de la protection solaire.

L'établissement est prévu pour accueillir 1 200 élèves. Une extension possible de 300 places supplémentaires a déjà été anticipée. Un internat de 80 places est également programmé. Le futur lycée se situera au sud-est de la commune, à proximité du collège Jules-Victoire-Daubié. L'objectif est de « réduire les tensions d'effectifs, notamment dans les établissements des Bourdonnières à Nantes et de Jean-Perrin à Rezé », précise la Région. Le Rectorat définira la carte scolaire quelques mois avant la livraison du lycée.

La date de cette dernière fait actuellement débat. Initialement prévue pour la rentrée 2025, elle a été repoussée d'un an. Les diagnostics écologiques ont révélé la présence d'espèces animales et végétales non identifiées au préalable « *et dont la protection implique une contrainte plus forte en termes environnementaux. De nouvelles étapes, notamment le dépôt d'une autorisation à la place d'une déclaration impliquant l'organisation d'une enquête publique, ont pour conséquence l'évolution du calendrier, avec une ouverture reprogrammée à la rentrée 2026* », explique la Région.

Les élus « Écologie ensemble et solidaire » demandent à la majorité régionale de faire « *preuve de transparence* » et lui demandent « de mettre en place des solutions provisoires pour accueillir dans des conditions acceptables les lycéens, lycéennes et professionnels dans l'attente de l'ouverture ».

Les parents d'élèves avaient également relayé leurs inquiétudes, dénonçant aussi « le manque de transparence de la Région. »

Nicolas Aufauvre



Le futur lycée sera innovant promet la Région. © Image de synthèse forma6

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Éducation. Ce lycée "innovant et ouvert sur le territoire" accueillera 1 200 élèves

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 11 mars 2022, 395 mots

Les élus du Conseil régional sont venus à Saint-Philbert pour présenter le projet architectural du futur lycée de la ville qui devrait ouvrir ses portes à la rentrée 2026. Après l'annonce du report d'un an des travaux, les attentes étaient fortes quant aux informations et explications.

"Le lycée polyvalent de Saint-Philbert de Grand Lieu sera un établissement innovant et ouvert sur le territoire, a souligné André Martin, vice-président de la Région. Dans la lignée de notre stratégie d'investissement dans les lycées, le projet s'inscrit dans une véritable démarche environnementale innovante avec des objectifs ambitieux. Le projet retenu pour ce nouveau lycée intègre une approche bas carbone et des solutions techniques destinées notamment à réduire les consommations énergétiques."

"Projet d'ampleur" pour 1 200 élèves

Concrètement, comme le souligne l'élu, **"c'est un projet d'ampleur qui sera construit pour accueillir 1 200 élèves (extensible à 1 500)"**. Au total, 18 200 m² de surface de plancher, construit sur quatre étages (R+3) pour limiter l'emprise au sol et éviter les zones à caractère inondable... Le cabinet d'architectes nantais retenu, Forma6, avait initialement prévu un R+2 qu'il a du modifier pour **"un projet ouvert sur son environnement naturel"**.

925 places seront dédiées à l'enseignement général et technologique, 210 places à l'enseignement professionnel, 60 places en enseignement supérieur (BTS). Le site aura aussi un internat de 80 places.

L'établissement, **"innovant dans sa conception et ses usages et exemplaire en termes de labellisation environnementale"**, tendra vers l'autonomie énergétique. Il s'agira du lycée le plus onéreux jamais construit par la Région Pays de la Loire, avec un coût estimé à plus de 60 millions d'euros. Il sera construit le plus possible avec des matériaux biosourcés : chanvre, bois, paille.

Côté enseignement, le lycée philibertin proposera à terme (avec une ouverture uniquement pour les secondes la première année) 925 places dans l'enseignement général et technologique, 210 dans l'enseignement professionnel ainsi que 60 places dans le supérieur avec un BTS (métiers de l'eau, unique en Sud Loire).

Ce lycée polyvalent, d'enseignement général, technologique et professionnel, proposera une carte de formation préparant aux métiers correspondant aux besoins et spécificités du territoire, dans les domaines du numérique et de la transition énergétique.



Esquisse du futur lycée de Saint-Philbert de Grand Lieu. © Forma6



Le hall aéré et baigné de lumière du futur établissement. © Forma6

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Le Plan d'urbanisme modifié en vue du futur lycée

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 7 avril 2022, 314 mots

En conseil municipal, les élus ont voté en faveur d'une modification du Plan local de l'urbanisme concernant une zone de 5,6 ha destinée à accueillir le futur lycée.

En conseil municipal, les élus ont approuvé à l'unanimité, une modification du Plan local de l'urbanisme (PLU) dans le cadre de l'accueil du futur lycée polyvalent dans le secteur des Grenais, dont l'ouverture est programmée à la rentrée 2026.

La zone concernée, située dans la continuité du collège Julie-Victoire-Daubié, est classée en zone à urbaniser 2 AUL et est donc destinée à recevoir « **des constructions nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif ayant une vocation de loisirs, sportive, culturelle ou touristique, administrative, sanitaire, d'enseignement, de santé et d'action sociale** », précise la note de synthèse du conseil municipal.

Le choix du site s'appuie sur « **une analyse des possibilités d'accueil dans la commune au regard des surfaces nécessaires pour pouvoir accueillir le nouvel établissement et ses équipements** », communique aussi la municipalité par voie de communiqué de presse.

Avis favorable après enquête publique

Cependant, pour ouvrir cette zone de 5,6 ha environ à l'urbanisation, située plus précisément entre la rue de Saint-Colomban (RD 70) et la route menant vers le Port-Boissinot, une modification du PLU est indispensable.

La municipalité rappelle qu'une enquête publique sur ce sujet, organisée du 10 janvier au 10 février, a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur. La modification du PLU en question consistera notamment à reclasser la zone en secteur 1AUL (à urbaniser) afin de la rendre constructible à court terme.

D'autre part, elle aura pour objectif d'ajuster et de compléter les zones humides ayant été délimitées sur le secteur ainsi qu'à déplacer le tracé de chemin piétonnier et cyclable qui le traverse.



En vue de la construction du futur lycée et de ses équipements, une zone d'environ 5,6 ha doit faire l'objet d'une modification du Plan local de l'urbanisme. ©©Forma6

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Futur lycée : première salle de sport en 2026

Quotidien Presse Océan, www.presseocean.fr, jeudi 30 juin 2022, 182 mots

Lors du conseil municipal du lundi 27 juin, le projet de convention de mandat avec Loire-Atlantique Développement-SPL pour la construction des équipements sportifs du futur lycée a été approuvé.

« Ils vont répondre aux besoins du lycée, qui accueillera 1 200 élèves à la rentrée 2026, mais aussi à ceux du collège Julie Victoire-Daubié et des 45 associations sportives de la commune », précise Stéphane Beaugé, le maire.

D'une superficie maximale de 4 330 m², il comprendra deux grandes salles multisports, une salle de préparation physique et sportive, une salle polyvalente et un hall d'accueil.

« Pourquoi ne pas construire une seule grande salle ? » s'interroge Xavier Douaud, élu de l'opposition.

« La portée de la charpente ne le permet pas et deux espaces offrent une meilleure fonctionnalité », répond le premier édile.

La première salle doit être livrée en juin 2026. « L'«e concours» d'architecte qui va durer neuf mois explique ce délai », poursuit-il.

Le coût global de l'opération, hors rémunération du mandataire, est évalué à environ 10 M € TTC dont 6 180 000 € HT pour les travaux.



Le lycée accueillera 1 200 élèves à la rentrée 2026. © Image ©forma6 – RPD

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Complexe sportif : les contours dessinés

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, samedi 2 juillet 2022, 334 mots

Le projet

Dans le cadre de l'arrivée du futur lycée à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, qui accueillera 1 200 élèves à la rentrée de septembre 2026, 1 500 à terme, les équipements sportifs à la charge de la municipalité devront être livrés en juin 2026. Un délai incompressible dans la mesure où « **le concours d'architecte peut durer neuf mois, voire plus** », éclaire le maire, Stéphane Beaugé, qui estime ce projet « **complexe** », tant par une emprise foncière réduite de 5 290 m², que par un calendrier à « **flux tendu** ».

Les études pré-opérationnelles validées par la municipalité projettent la construction de deux grandes salles multisports, d'une salle de préparation physique et sportive, d'une salle polyvalente et d'un hall d'accueil. Coût global estimé (hors rémunération du mandataire) : 10 millions d'euros dont 6 180 000 € de travaux.

Deux salles

« **Pourquoi pas une seule grande salle pour éviter de ne jamais faire la seconde pour des raisons budgétaires ?** » s'est inquiété Xavier Douaud, élu d'opposition. « **L'objectif est de répondre au programme sportif dicté par la Région et le Département qui sont les besoins liés au futur lycée, a rappelé le maire. L'objectif final sera bien deux salles, car les contraintes de la parcelle d'implantation ne permettent pas d'accueillir une seule grande salle.** » Il a aussi énuméré d'autres contre-arguments à une seule grande salle : « **Des difficultés énergétiques et sonores, des problématiques structurelles en lien avec la charpente qui nécessiterait des renforts et donc un surcoût, ainsi que des problématiques de sécurité incendie plus importantes selon la taille des salles.** »

L'idée sera aussi de pouvoir ouvrir cet équipement aux associations communales, « **gourmandes en créneaux** ».

Un concours restreint de maîtrise d'œuvre est lancé afin de sélectionner l'équipe qui sera chargée du bon déroulement de la construction de ce nouvel équipement sportif. En septembre prochain, un concours pour maîtrise d'œuvre sera donc lancé pour déterminer trois architectes qui seront ensuite départagés sur esquisse.

Le futur équipement devrait être livré en juin 2026 pour une ouverture du lycée en septembre.



Une vue du futur lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. © RPDL-FORMA6

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Futur lycée. 10 millions d'euro pour le pôle sportif

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 8 juillet 2022, 240 mots

Dans le cadre de l'implantation du lycée public sur la commune en septembre 2026, la municipalité a en charge la partie équipements sportifs. **"Le délai est incompressible"**, dans la mesure où **"le concours d'architecte peut durer neuf mois, voire plus"**, éclaire le maire, Stéphan Beaugé qui estime ce projet **"complexe"**, tant par une emprise foncière réduite de 5 290 m², que par un calendrier à **"flux tendu"**.

Les études menées par la commune ont amené à la décision de construire deux salles multisports, une salle de préparation physique et sportive, une salle polyvalente et un hall d'accueil pour un coût global de 10 millions d'euros, dont 6 180 000 euros de travaux.

Xavier Douaud, élu de l'opposition, prenait la parole, questionnant la pertinence de construire deux salles : **"Souvent, il est prévu deux salles et la deuxième n'est jamais faite faute de budget nécessaire."** La majorité, par le biais du maire, évoque **"une nécessité de construire deux salles supplémentaires pour répondre à un besoin croissant de créneaux des associations sportives communales. Les deux salles serviront bien sûr pour le lycée, mais les créneaux sont déjà pleins dans les autres équipements."**

Autre argument : **"Les contraintes de la parcelle d'implantation ne permettent pas d'accueillir une seule grande salle."**

Un concours pour la maîtrise d'œuvre sera donc lancé en septembre prochain pour déterminer l'équipe qui travaillera sur le projet.

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Le futur complexe sportif fait débat au conseil

Quotidien Presse Océan, www.presseocean.fr, mercredi 14 décembre 2022, 219 mots

Lors du conseil municipal du 12 décembre, la convention avec la région des Pays de la Loire pour la construction d'un complexe sportif adjacent au futur lycée avec une capacité d'accueil de 1 500 élèves à l'horizon 2026, a été approuvée avec deux abstentions de l'opposition.

Un budget prévisionnel de 8 600 000 euros

Après des études pré-opérationnelles validées en février 2021, l'équipement doit se composer de deux salles multisports, d'une salle de préparation physique et sportive, d'une salle polyvalente et d'un hall d'accueil sur 4 330 m². Le budget prévisionnel, qui s'élève à 8 600 000 € HT, hérisse l'opposition malgré une subvention de 2 000 000 € de la Région. « Les coûts ont explosé » a répondu Stéphan Beaugé, le maire. « Ces deux petites salles sont un non-sens pour la pratique sportive », estime Xavier Douaud, élu de l'opposition qui regrette que « le nouvel équipement ne soit pas prévu pour des compétitions au niveau régional. Ce serait dommage que les clubs s'expatrient ».

Le premier édile a rappelé qu'il s'agissait d'un équipement destiné aux lycéens sur une emprise limitée, et répondant aux critères pédagogiques fixés par l'Académie.

Les trois candidats retenus après l'appel du marché de maîtrise d'œuvre d'octobre feront une proposition en janvier 2023.



Xavier Douaud, élu de l'opposition, n'est pas convaincu par le budget prévisionnel du futur projet. © Photo Presse Océan

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Le complexe sportif du futur lycée fait débat

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 16 décembre 2022, 455 mots

Les futurs équipements sportifs du lycée ont fait débat en conseil municipal, lundi. L'opposition pointe un projet en incohérence avec l'évolution démographique.

Pour répondre aux besoins du futur lycée (1 500 élèves à terme), l'équipement sportif sera organisé autour « **de deux grandes salles multisports, d'une salle de préparation physique et sportive, d'une salle polyvalente et d'un hall d'accueil** », a présenté Stéphan Beaugé, le maire, en conseil municipal, lundi 12 décembre.

Un bâtiment de 4 330 m²

De plus, comme il l'a souvent été mentionné, le lycée et le complexe sportif attenant, par leur emplacement géographique notamment (zones humides et espèces menacées), sont très contraints. Le complexe devra ainsi s'implanter sur une emprise foncière de 5 290 m².

Le projet prévoit donc un bâtiment final de 4 330 m² qui devra respecter les dernières réglementations environnementales. Une installation photovoltaïque sera également étudiée.

Pour la réalisation d'un tel équipement sportif, dont le montant prévisionnel des travaux est estimé à 6 184 000 € HT (sur un montant total de 8 600 000 € HT), la Région des Pays de la Loire prévoit le versement d'une subvention de 2 millions d'euros. Un projet de convention avec la collectivité a donc été validé, moins deux abstentions.

En premier lieu, Xavier Douaud, élu d'opposition, note qu'il serait envisageable de respecter le budget présenté tout en utilisant des matériaux biosourcés. Le maire relève « **qu'à ce stade, ce sont encore des estimations. Il faudra attendre de connaître l'architecte et le Plan pluriannuel d'investissement** » pour en savoir davantage. Malgré tout, il évoque des études comparées [notamment avec le complexe des Grenais, inauguré en 2015] qui font état « **d'un doublement des coûts aujourd'hui** ».

Sur le projet de construction présenté, l'élu du camp adverse considère toujours « **la création de deux salles omnisports être un non-sens. C'est une perte de mètres carrés et de plateau technique** ».

Il estime que pour une ville comme Saint-Philbert, une grande salle serait plus cohérente pour accueillir des compétitions régionales et il regretterait de voir des clubs de sports collectifs s'expatrier.

Le plus grand lycée de Loire-Atlantique

Si le maire répète que cet équipement « **doit répondre aux besoins des lycéens** » et qu'il correspond aux critères régionaux et académiques, Xavier Douaud rappelle que la municipalité à son mot à dire.

Il pointe du doigt des projets similaires en Loire-Atlantique qui n'envisagent qu'une salle. **Pourquoi pas ici ?** « **Ce lycée sera le plus grand de Loire-Atlantique, nous n'avons pas vraiment la main** », a finalement conclu le maire, qui se dit surtout préoccupé par la facture finale.

La commission d'appel d'offres se réunira en janvier 2023 pour sélectionner les trois architectes retenus.



Pour l'opposition, le projet du complexe sportif du futur lycée ne correspond pas aux attentes d'une ville comme Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Ici, Xavier Douaud (à gauche) et Erwan Piconne, en conseil municipal, lundi. © Ouest-France

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Débuts des travaux des abords du lycée en 2023

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 19 décembre 2022, 455 mots

Pour respecter les échéances, les travaux des abords du futur lycée devraient débuter en 2023. Une nouvelle demande de subvention a été validée par les élus.

Pour accueillir le futur lycée, prévu d'ouvrir ses portes à la rentrée 2026, des études ont défini les besoins des abords de l'établissement. Une partie qui relève de la commune, au même titre que l'équipement sportif.

Sont ainsi prévus, un parvis public, une gare routière pour 27 cars, un parking pour véhicules légers de 170 places environ, une vingtaine d'arrêts minutes, des voiries et liaisons douces sécurisées et enfin les réseaux nécessaires au fonctionnement de l'ensemble du site.

Ces besoins établis, la Ville a déposé, en juillet 2022, un dossier de permis d'aménager pour les abords et le complexe sportif.

Les travaux prévoient donc la viabilisation de deux îlots, l'un pour le lycée, le second pour l'équipement sportif, l'aménagement des abords pour ces deux équipements, une plateforme de transports scolaires de 2 878 m², une aire de stationnement dédiée aux véhicules légers, l'aménagement d'un parvis ouvert au public et la requalification et le prolongement d'une voie verte existante au nord du site.

« Montant total du bloc local à 16 millions d'euros TTC »

De son côté, la région des Pays de la Loire a déposé un dossier en août 2022, pour la partie lycée dont elle est en charge. Pour respecter l'échéance fixée à 2026, « **il conviendra, après instruction du dossier d'autorisation environnementale, de lancer la phase de réalisation des travaux d'aménagement des abords** », a informé Emmanuel Guillet, adjoint à l'urbanisme, soit dès 2023.

Pour la partie qui concerne la maîtrise d'ouvrage des travaux des aménagements de ces abords, la municipalité s'est fait accompagner par la société Céramide, qui a réalisé un avant-projet, chiffré à 3,3 millions € HT et dont la première phase représente 1,1 million d'euros. Pour la seconde phase estimée à 1 million d'euros, comme voté lundi 12 décembre en conseil municipal, la municipalité demandera à l'État une subvention de 750 000 €, dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local 2023. Le reste à charge de la commune s'élèvera alors à 338 378 €.

Le maire, Stéphan Beaugé, a rappelé que le montant total du bloc local est estimé à 16 millions d'euros TTC, soit 13,5 millions € HT. La région des Pays de la Loire participera à hauteur de 2 millions d'euros, tout comme l'État. De plus, Grand-Lieu communauté financera ce projet à hauteur de 2,5 millions d'euros « **Si les marchés publics étaient plus importants que prévu le moment venu, il sera nécessaire de poursuivre le dialogue avec nos financeurs**, a prévenu le maire. **Mais nous avons déjà un soutien extrêmement important de nos partenaires.** »



Les travaux des abords du futur lycée, prévu pour la rentrée 2026, devraient commencer en 2023. © FORMA6

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Conseil municipal. Futur lycée : l'opposition réclamée des équipements sportifs adaptés aux associations

Le Courrier du Pays de Retz, vendredi 30 décembre 2022, 531 mots

Lors du dernier conseil municipal du 12 décembre, les élus devaient délibérer sur une convention avec la Région pour financer les équipements sportifs du futur lycée de la ville. Les visions se sont opposées sur leur utilisation.

L'objectif des collectivités est d'optimiser ces salles afin de répondre aux besoins et permettre aux lycéens d'exercer les pratiques sportives répondant aux critères pédagogiques fixés par l'Académie.

L'équipement prévu sera constitué de deux salles multisports, d'une salle de préparation physique et sportive, d'une salle polyvalente et d'un hall d'accueil. **"Ce projet, d'une occupation au sol de 4 330 m², devra être en adéquation avec les dernières normes des réglementations environnementales. La possibilité d'une installation photovoltaïque sur le toit sera étudiée"**, stipule la convention.

Le futur lycée, situé en zone humide, devrait au final être équipé d'un complexe sportif étendu sur une emprise foncière de 5 290 m².

Le montant prévisionnel des travaux du complexe sportif est estimé à 6 184 000 € HT sur un montant total du projet de 8 600 000 € HT. Une subvention de deux millions d'euros des Pays de la Loire est prévue dans la convention validée par les élus, malgré deux abstentions de l'opposition.

Impossible d'organiser des compétitions

Parmi les élus non satisfaits de la nature du projet, Xavier Douaud estime : **"À ce stade, il faudra attendre de connaître l'architecte et le plan pluriannuel d'investissement. Ce ne sont encore que des estimations. Le coût a doublé par rapport au complexe des Grenais datant de 2015."**

Comme c'est aujourd'hui le cas des installations sportives des établissements scolaires, elles sont souvent à disposition des clubs. Xavier Douaud interroge : **"Pourquoi deux moyennes salles et pas une grande à la place ?"**

Premièrement, l'écu d'opposition estime que cela crée une perte de mètres carrés et de plateau technique. Ensuite, Xavier Douaud, longtemps président de clubs sportifs comme celui de handball, soulève l'impossibilité d'organiser des compétitions régionales pour les associations sportives alors que c'était possible avec une grande salle. **"Pour une ville comme Saint-Philbert, une grande salle serait plus cohérente et il serait dommage de voir des clubs s'expatrier"**, soutient l'écu.

Ce problème existe déjà avec la piste d'athlétisme construite aux Chevrets en 2008. Le club local ne peut y organiser aucune compétition en raison de la trop faible longueur de la piste. Pourtant, le maire Stéphan Beaugé déclarait lors du conseil municipal : **"Je rêve de voir un véritable stade d'athlétisme à Saint Philbert..."**

L'académie a fixé les critères

Concernant l'équipement du lycée, Stéphan Beaugé a rappelé qu'il doit répondre aux besoins des lycéens et c'est l'académie qui a fixé les critères pédagogiques. Xavier Douaud pense que la Ville a tout de même son mot à dire, prenant exemple de lycées récents de la région avec une seule grande salle.

Stéphan Beaugé concluait en expliquant qu'**"il s'agit ici du plus grand lycée de la Région, nous n'avons pas vraiment la main"**, restant inquiet quant au prix final du projet.

En janvier, la commission d'appel d'offres se réunira pour sélectionner les trois architectes retenus.



Le futur lycée intégré dans son environnement naturel.

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - La construction du lycée débutera en 2023

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 18 janvier 2023, 433 mots

Construction du futur lycée, d'un parvis flambant neuf aux Chevrets et ateliers sur les mobilités : les chantiers de 2023 ont été annoncés par la commune.

« **Au printemps, au plus tard** » : selon Frédéric Soret, adjoint au sport, le parvis du complexe sportif des Chevrets proposera aux habitants et aux associations de nouveaux équipements en accès libre. (*Ouest-France* du 20/12/22). Voici les mots de l'élu, lors d'un point presse en décembre. La construction du futur lycée, qui devra accueillir ses premiers élèves à la rentrée 2026, débutera cette année, sans plus de précision. ?

Pour rappel, en février 2022, le vice président de Région, André Martin, qui espérait ne pas avoir « **de surprises archéologiques** », prévoyait d'obtenir les autorisations environnementales en mars de cette année. La maîtrise d'ouvrage de ce projet d'établissement?? est en effet assurée par le conseil régional des Pays de la Loire, avec un montant d'investissement régional estimé à hauteur de 60 à 70 millions €.

Le bloc local (complexe sportif et abords du lycée) représente, quant à lui, une enveloppe de 16 millions € TTC et un montant de subventions estimé à 6,5 millions €.

Un projet de pôle nature

La Ville informe qu'elle poursuivra aussi ses actions en faveur de l'Agenda 2030. Ce sont notamment un projet de Pôle nature de 18 ha, une gestion différenciée des espaces verts – c'est-à-dire une approche raisonnée et plus respectueuse de l'environnement de ces parcelles –, mais aussi un développement des mobilités douces, ainsi que des actions en faveur d'une sobriété énergétique, qui devraient venir concrétiser les premières réflexions menées ces derniers mois.

Toujours en lien avec l'Agenda 2030, des ateliers citoyens, notamment sur le sujet des mobilités dans l'objectif de développer un schéma de mobilités douces dans la commune, seront reconduits.

Une guinguette éphémère cet été

Cette année, dans le cadre du programme Petite ville de demain, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, 9 076 habitants en 2019 selon l'Insee, se projettera dans un avenir à 12 000, voire, 13 000 habitants. Dans cette perspective, et pour plancher sur la construction d'une stratégie d'avenir et sur une modernisation du cœur de ville, un plan guide sera prochainement produit.

Cet été, une guinguette éphémère animera la saison au parc de la Boulogne et le reste de l'année sera rythmé par plusieurs rendez-vous lancés par la municipalité : la Ruée des fadas, une fête du livre, des concerts, un forum des associations, une fête de la pêche et de la chasse ou encore un village de Noël.



Les travaux du futur lycée devraient commencer cette année. L'établissement devrait ouvrir ses portes dans trois ans et demi et accueillera 1 500 élèves à terme. ©

Forma 6

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Un emprunt pour financer l'investissement

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 14 février 2023, 413 mots

le rapport d'orientation budgétaire 2023 a été présenté en conseil. Un niveau d'investissements record, présenté comme « solide malgré le contexte inflationniste ».

En termes de fonctionnement, le niveau des recettes de la ville, qui a connu une forte croissance l'an dernier avec la reprise des services post-crise sanitaire, devrait connaître une légère baisse cette année. Mais, comme pour les ménages, les dépenses à caractère général (combustible, carburant, etc.) « **ont explosé l'an dernier** », rapporte Benoit Poulain, adjoint aux finances, et devraient encore subir une hausse de 3,76 % cette année. En revanche, bonne nouvelle pour les Philibertins, malgré la fin de la taxe d'habitation pour toutes les résidences principales, mais compte tenu de la réévaluation des bases nationales, il a été décidé ne pas recourir à la fiscalité cette année.

175 000 pour les assos

Pour soutenir les associations, une enveloppe de 175 000 € sera fléchée aux subventions. Pour finir, même si le niveau d'épargne nette programmé affiche une baisse progressive sur les années à venir, passant de 1,4 million d'euros en 2022, à 932 000 € en 2023, pour finir à 252 000 € à la fin du mandat, en 2026. Benoit Poulain annonce « **un niveau d'épargne 2022 exceptionnel, qui résulte de dépenses maintenues dans la perspective de pouvoir accueillir le lycée** ».

De son côté, l'investissement 2023 connaîtra une montée en puissance, avec un montant total chiffré à 3,9 millions d'euros, dont plus de la moitié pour le lycée. En effet, les travaux d'aménagement des abords, espérés démarrer à l'automne, et le concours d'architectes pour le futur équipement sportif représentent à eux seuls 2,1 millions d'euros. À noter également, l'aménagement de l'espace Saint-François (320 000 €), les travaux d'aménagement de la chapelle Saint-François (55 000 €), la renaturation de la cour de l'école Jean-Rostand (100 000 €), des travaux de voirie communale et aménagements liés aux mobilités, (487 000 €). Il faut aussi souligner les débuts des travaux d'un pôle nature pour 60 000 €, « **à l'automne, si tout va bien** » a informé le maire, Stephan Baugé, en point presse.

« Une situation financière solide »

Pour financer un tel montant d'investissement, « **un recours à l'emprunt est envisagé à hauteur de deux millions d'euros** ». En 2023, la capacité de désendettement de la commune est estimée à 4,96 ans. Benoît Poulain conclut donc que « **malgré l'environnement inflationniste inhabituel et durable, la situation financière est solide avec un niveau d'endettement raisonnable, en vue de poursuivre l'investissement exceptionnel que constitue l'accompagnement de l'arrivée du futur lycée** ».



Benoît Poulain, adjoint aux finances, à Saint-Philbert-de-Grandlieu, a présenté, le rapport d'orientation budgétaire. © Ouest-France

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Avec le lycée, les investissements vont doubler

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 5 avril 2023, 346 mots

La municipalité a voté un budget de 16 442 000 €. Un emprunt de 2 millions € viendra équilibrer un niveau d'investissement qui doublera quasiment cette année.

En conseil municipal, lundi, Benoît Poulain, adjoint aux finances, a présenté le budget primitif 2023 d'un montant de 16 442 000 €, dont un volume d'investissement plafonné à 6 884 000 €, soit quasiment le double par rapport à 2022.

« **Ce niveau d'investissement s'explique par une montée en puissance du projet de lycée** », a expliqué Benoît Poulain, adjoint aux finances. Les équipements sportifs et les abords du lycée (aménagement publics complémentaires, études, compensations environnementales, etc.) représentent en effet, à eux seuls, un montant de 2 138 000 € d'investissements programmés cette année.

Dans la section investissements, la commune prévoit également 320 000 € d'études et d'aménagements de l'Espace Saint-François, 177 000 € de plan local d'urbanisme, 100 000 € pour la renaturation du groupe scolaire Jean-Rostand, 60 000 € pour le Pôle Nature, 115 000 € de mobilier urbain, cheminements doux, travaux d'électricité, etc., 400 000 € pour la voirie et enfin 570 000 € pour le patrimoine communal.

L'enveloppe des subventions aux associations s'élève, quant à elle, à 177 000 €.

La commune ne recourra pas à la fiscalité cette année

Côté fonctionnement, l'évolution des dépenses est estimée avec une croissance de 6,17 % par rapport au budget précédent. Les charges à caractère général connaissent une hausse de 11,4 % qui est notamment liée à l'augmentation des coûts de l'énergie.

En ce qui concerne les charges de personnel, « **celles-ci sont maîtrisées** », a informé, Benoît Poulain. Malgré une hausse du niveau de dépenses, la commune ne recourra pas à la fiscalité cette année.

Le niveau d'investissement prévu nécessitera un emprunt d'équilibre fixé à 2 millions €. Au sujet des emprunts, l'opposition pointe « **une course à l'échalote** » jusqu'en 2026 et redit son inquiétude.

En réponse, Stephan Beaugé, le maire, a de nouveau mis en avant des ratios rassurants pour la commune ; à savoir, une épargne nette de près d'1 million €, « **qui nous permet d'emprunter** » et un niveau de désendettement de quatre ans aujourd'hui. Une situation qui lui semble normale et qui « **entre dans le cycle de développement d'une ville** » comme Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.



Benoît Poulain, adjoint aux finances. © Ouest-France

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Budget : le poids du lycée dans la balance

Quotidien Presse Océan, www.presseocean.fr, jeudi 6 avril 2023, 380 mots

Dans un contexte inflationniste, la commune maintient une politique active de développement local, particulièrement pour l'amélioration du patrimoine communal et le projet du futur lycée.

Le budget total, qui s'élève à 16,4 M €, a été voté avec quatre abstentions de l'opposition lors du conseil municipal du 3 avril.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 9,5 M€, soit une augmentation de 8,8 % et de 6,7 % pour les opérations réelles. Les charges à caractère général connaissent une hausse de 11,04 % liée aux coûts de l'énergie. Si la participation à la Délégation de service public Enfance Jeunesse va être revue à la hausse, les charges de personnel sont relativement stables avec (+ 1,54 %) « pour une commune en évolution démographique qui doit faire face à un volume croissant de prestations de services », indique Stéphane Beaugé, le maire.

Une enveloppe annuelle de 177 000 € est prévue pour les associations, avec notamment, une subvention de 34 350 € pour l'école de musique de Grand Lieu et de 12 500 € pour la Fête médiévale.

Les recettes de fonctionnement à hauteur de 9,5 M€ représentent une augmentation de 8,8 %. Les recettes de la fiscalité sont à la hausse de 12,61 % avec des taux communaux qui restent les mêmes qu'en 2022.

La commune reçoit 2,6 M€ de dotations, subventions et participations.

Le remboursement du capital d'emprunt s'élève à 795 000 €.

Une hausse de 49,65 % en section d'investissement

1,4 M€ est viré sur la section d'investissement qui s'équilibre à 6,8 M€ avec 4,7 M€ en opérations réelles. Le projet de construction du lycée (2,1 M €) vient lourdement affecter le poste des dépenses.

Les recettes d'investissement proviennent principalement de dotations de fonds divers et réserves mais surtout d'un emprunt d'équilibre de 2 M€.

Les élus de l'opposition s'inquiètent de l'impact budgétaire de cet « emprunt massif » qui peut s'accompagner d'une hausse du marché.

« Nous maîtrisons les charges de fonctionnement pour pouvoir investir et nous recherchons des subventions complémentaires », a répondu le premier édile qui a rappelé « l'épargne nette à 971 K€ et la capacité de désendettement de la commune à 3,42 ans ». Les autres investissements notables sont le patrimoine communal (570 000 €), l'espace Saint-François (320 000 €), le Plu (117 000 €), le groupe scolaire Jean-Rostand (100 000 €), le Pôle nature (60 000 €), le domaine public (115 000 €), la voirie (400 000 €).



Stéphane Beaugé, le maire lors du conseil municipal du 3 avril. © Photo Presse océan

Annexe 2 : Publications magazine communal

n°44

SaintPhil'mag

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE SAINT-PHILBERT DE GRAND LIEU **JUILLET AOÛT SEPTEMBRE 2018**



L'été au parc de la Boulogne

Sommaire

- 2 ÉDITO
- 4 ZOOM EN IMAGES
- 6 ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL
- 7 ENVIRONNEMENT
Pavillon Bleu pour la base de loisirs !
- 8 LOISIRS
Vos loisirs d'été au Parc de la Boulogne
- 10 AMÉNAGEMENT
Grenais : la commercialisation est lancée
- 11 CITOYENNETÉ
400 collégiens au départ du Rallye citoyen
- 12 SOLIDARITÉ
Seniors, qui êtes-vous ?
- 13 LOISIRS
Forum des associations
- 14 VIE SCOLAIRE
Un lycée à Saint Philbert en 2025 !
- 15 ENFANCE
Rentrée scolaire : les NAP évoluent
- 16 VIE ASSOCIATIVE
Bravo les champions !
- 18 VIE ÉCONOMIQUE
- 19 CULTURE
La Fête du Livre
- 20 LE COIN DES ENFANTS
Sur les traces du Général Lamoricière
- 21 AGENDA
- 22 VIE QUOTIDIENNE/TRIBUNE

**Un lycée à Saint Philbert en 2025 !**

C'est LA bonne nouvelle de ce début d'été : le conseil régional a décidé de construire un lycée à Saint Philbert de Grand Lieu à l'horizon 2025. Ce choix, qui fait suite à six mois d'études, est une énorme satisfaction pour l'équipe municipale et moi-même. Nous avons travaillé d'arrache-pied pour porter la candidature de la commune et mettre

en avant les atouts du territoire : la présence de 3 collèges et de nombreux équipements sportifs et culturels, le dynamisme démographique, la progression des effectifs scolaires de la ville (3 000 élèves à ce jour).

L'implantation de cet équipement structurant est une vraie chance pour le territoire, et en tout premier lieu pour nos enfants qui bénéficieront d'un parcours scolaire de proximité, dans un cadre idéal. Le lycée de Saint-Philbert contribuera à la réduction des temps de trajets (plus d'1h pour certains lycées) et à soulager de suite les lycées publics existants les plus en tension d'effectifs (Les Bourdonnières à Nantes, Jean Perrin à Rezé et Alcide d'Orbigny à Bouaye). **Saint Philbert de Grand Lieu va gagner en attractivité et son rôle de ville-centre sera conforté.** Mais, de manière induite, c'est tout le territoire de Grand Lieu, qui profitera de ce nouvel équipement.

Nous avons maintenant 7 ans pour accompagner le Conseil régional dans la mise en œuvre de ce projet dont la Communauté de Communes sera aussi, au vu de ses compétences (urbanisme, assainissement, mobilités...), un partenaire privilégié. **Compte tenu de l'impact en terme de flux routier et de transports scolaire, nous pourrons compter, je n'en doute pas, sur le Département de Loire-Atlantique pour que le contournement routier au sud de Saint-Philbert soit finalisé.** Avec Johann Boblin, conseiller régional et président de la communauté de communes, nous allons travailler en binôme comme nous le faisons déjà depuis plusieurs mois sur ce dossier.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et je vous donne rendez-vous en septembre pour une rentrée dynamique et réussie avec le **Forum des Associations** le 1^{er} septembre et la **Fête du livre** les 22 et 23 septembre.

Excellentes vacances à toutes et à tous !

Stéphane BEAUGÉ

Maire de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

SaintPhil' Mag

Mairie - 24, rue de l'Hôtel de Ville,
44 310 Saint-Philbert de Grand Lieu.
Tél.: 02 40 78 88 22 • Fax: 02 40 78 95 56

Directeur de la publication: Stéphane BEAUGÉ

Conception et mise en page: Laurent BILLAUD

Rédaction: Mathilde ANGELVY, Nicolas AUNEAU, Aurore BERTOCCHI, Laurent BILLAUD, Valérie DRUHEN-CHARNAUX, Sylvain LEGER, Frédéric MACÉ, Esthel POGU.

Photos: Mairie de Saint-Philbert de Grand Lieu (sauf mention)

Impression: Imprimerie du Bocage

Pour une publication dans le prochain magazine municipal (parution début octobre 2018) merci de transmettre vos textes et photos avant le 25 août. En cas de non distribution, merci de vous adresser au service Communication: tél. 02 40 78 88 22 / mail: communication@stphilbert.fr



Suivez l'actualité de la commune sur la page facebook officielle de Saint-Philbert.



Équipement

Un lycée à Saint Philbert en 2025 !

Le Conseil Régional des Pays de la Loire l'a officiellement annoncé en juin : deux nouveaux lycées vont être construits dans le Sud-Loire, dont l'un à Saint Philbert de Grand Lieu et l'autre à Vertou.

Depuis décembre 2017, la Région des Pays de la Loire travaille au renforcement de l'offre de lycées en Loire-Atlantique et notamment en Sud Loire. Au terme des études menées pour déterminer l'implantation et la capacité d'accueil de ce lycée, Saint-Philbert de Grandlieu s'est donc affirmée comme un territoire répondant à l'ensemble des critères : démographiques, fonciers, de transports et d'accessibilité et sur l'intégration territoriale.

L'attractivité de Saint Philbert confortée

La décision de la Région Pays de la Loire traduit également l'ambition forte de l'équipe municipale qui a fait de l'enfance et de la jeunesse une de ses priorités « *Nous travaillons sur ce dossier depuis le début du mandat et nous y avons consacré une énergie folle, à la hauteur des enjeux que cette infrastructure représente pour le*

territoire. Aussi, avec les Philibertins, nous savourons cette décision en faveur de la jeunesse, en faveur de Saint Philbert, en faveur de Grand Lieu » se réjouit Stéphane Beaugé. « *Rien n'était gagné d'avance compte tenu de la qualité des autres dossiers des communes candidates et amies du Pays de Retz* ». Outre Saint Philbert, cinq communes avaient ainsi déposé un dossier de candidature : Machecoul, La Chevrolière, Sainte-Pazanne, Saint-Brevin les Pins et Vallet. « *Saint Philbert de Grand Lieu va gagner en attractivité, et de manière induite tout le territoire de la Communauté de Communes de Grand Lieu. Son rôle de ville-centre sera conforté.* »

Un espace réservé dans le secteur des Grenais

Pour accueillir le futur lycée, la Ville a réservé une emprise de 5,5 ha dans le Plan Local d'Urbanisme située sur le secteur des Grenais en continuité

du collège Julie Victoire Daubié et à proximité des équipements culturels et sportifs de la commune et adapté aux cars scolaires. ■

D'une capacité de
1200
 élèves (extensible à 1 500 places) le futur lycée disposera d'un internat et d'un complexe sportif. Il devrait accueillir les premiers lycéens en 2025.

p 6 Futur PLU : participez à l'enquête publique

p 19 Le site des Chevrets va être réaménagé

L'abbatiale
fête ses
1200 ANS

n° 47 SaintPhil'mag

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE SAINT-PHILBERT DE GRAND LIEU

AVRIL MAI JUIN 2019

Clos Saint François

Un nouveau quartier en centre-ville d'ici 2022

- Enfin la contournante !
- Lycée : le projet est sur les rails
- Un budget 2019 sain et équilibré



SAINT
PHILBERT
de Grand Lieu

www.stphilbert.fr

Sommaire

- 2** ÉDITO
- 4** ZOOM EN IMAGES
- 6** URBANISME
Futur PLU : participez à l'enquête publique
- 7** DOSSIER
Le budget 2019
- 10** AMÉNAGEMENT
L'avenir du Clos Saint François Lycée : le projet est sur les rails Enfin la contournante !
- 15** ON SORT!
Agenda des spectacles et animations
- 19** AMÉNAGEMENT
Le site des Chevrets va être réaménagé
- 20** SPORT
Du sport pour tous au parc de la Boulogne
- 21** CULTURE
L'abbatiale fête ses 1200 ans
- 22** ÉDUCATION
Préparer son examen avec « Objectif Brevet »
- 23** VIE ÉCONOMIQUE
- 26** VIE ASSOCIATIVE
- 28** LE COIN DES ENFANTS
- 29** CULTURE
Votre bibliothèque se modernise
- 30** VIE QUOTIDIENNE/TRIBUNE



Préparer l'avenir de Saint Philbert

Le budget 2019 est tourné vers l'avenir ! Dans un contexte économique difficile, je tiens à réaffirmer l'engagement de la municipalité à gérer les finances de la ville au plus juste et de façon équilibrée, avec pour seules préoccupations l'intérêt collectif et l'avenir de Saint Philbert. Cette année encore, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition. J'en suis convaincu : malgré la baisse des dotations de l'État, des finances saines accompagnées d'une gestion financière rigoureuse nous permettront de maintenir une politique ambitieuse en matière de développement du territoire et d'amélioration de notre cadre de vie.

Car le futur de notre commune se dessine en ce moment même grâce à l'avancée de plusieurs projets structurants, à commencer par la décision du Département d'achever le contournement de Saint Philbert d'ici 2022. Attendue depuis plusieurs années, la finalisation de la contournante, qui consistera en l'aménagement d'un peu moins de 2 km de voirie, va permettre de désengorger le centre-ville et offrira des perspectives de développement économique et urbain au sud de la commune.

Autre projet déterminant pour l'avenir de Saint Philbert, la municipalité a décidé de confier à Bouygues immobilier la réalisation du futur Clos Saint-François : un nouveau quartier d'habitat en cœur de ville avec une centaine de logements et une résidence pour seniors. À tous points de vue, ce projet est la meilleure solution pour donner une seconde vie au site de la communauté sans grever les finances communales, tout en préservant le patrimoine et les zones naturelles.

L'avenir, c'est aussi, d'ici 2025, la construction du lycée de Saint Philbert. Depuis le début de l'année, la Région travaille avec la Ville, la communauté de communes de Grand Lieu et tous les acteurs concernés, à la conception de ce futur équipement. Une chose est sûre, ce sera un lycée « nouvelle génération », tourné vers l'évolution technologique et le développement durable. Il sera polyvalent, offrant des voies générales, mais aussi professionnelles.

J'en profite ici pour remercier nos partenaires sur ces dossiers et, à ce titre, acteurs majeurs du développement de St Philbert : la région des Pays de la Loire, le département de Loire-Atlantique et la communauté de communes de Grand Lieu.

Préparer l'avenir, ne signifie pas tourner le dos à notre histoire, à notre patrimoine, à ce qui forge notre identité de Philibertins. C'est pourquoi la municipalité a souhaité faire des célébrations des 1200 ans de l'abbatiale un moment fort, ponctué de nombreuses animations avec pour point d'orgue une fête médiévale, les 15 et 16 juin. Je vous y convie tous. Avant cela, peut-être aurons-nous la chance de nous croiser dans le parc de la Boulogne le 9 juin pour la Ruée des Fadas, cette course d'obstacles festive et sportive.

Je vous souhaite en attendant un beau printemps.

Stéphane BEAUGÉ
Maire de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

SaintPhil' Mag

Mairie - 24, rue de l'Hôtel de Ville,
44310 Saint-Philbert de Grand Lieu.
Tél. : 02 40 78 88 22 • Fax : 02 40 78 95 56

Directeur de la publication : Stéphane BEAUGÉ

Conception et mise en page : Laurent BILLAUD

Ont participé à ce numéro : Mathilde ANGELVY, Nicolas AUNEAU, Nicolas BERTIN, Laurent BILLAUD, Valérie DRUHEN-CHARNAUX, Marie LE CLANCHE, Valérie HOUDIN, Frédéric MACÉ, Esthel POGU.

Photos : Mairie de Saint-Philbert de Grand Lieu (sauf mention)

Impression : Imprimerie du Bocage

Pour une publication dans le prochain magazine municipal (parution début juillet 2019) merci de transmettre vos textes et photos avant le 29 mai.

En cas de non distribution, merci de vous adresser au service Communication : tél. 02 40 78 88 22 / contact@stphilbert.fr



Suivez l'actualité de la commune sur la page facebook officielle de Saint-Philbert.



Équipement

Lycée : le projet est sur les rails

La région Pays de la Loire a annoncé la construction à Saint Philbert de Grand Lieu de l'un des deux futurs lycées du Sud Loire. Pour mener à bien ce projet et assurer la livraison de l'équipement pour la rentrée 2025, la Ville travaille main dans la main avec la Région et la Communauté de communes de Grand Lieu. Le point sur les premières hypothèses de travail et les grandes questions concernant son emplacement, sa capacité d'accueil, son accessibilité et l'enseignement qui y sera dispensé.



1 200 places, extensible à 1 500

Afin de soulager les actuels lycées du Sud Loire (Jean Perin et Les Bourdonnières) et sur la base d'un état des lieux réalisé avec les services du Rectorat, la capacité du lycée de Saint Philbert est estimée à 1 200 places, extensible à 1 500 places. Un potentiel de 400 élèves de seconde a été identifié.

Un lycée nouvelle génération

Pour la Région, le lycée de St Philbert sera le laboratoire du lycée nouvelle génération, le « lycée 4.0 ».

- **une nouvelle approche dans la conception des locaux et de leur rapport aux usagers** : le lycée 4.0 sera évolutif (espaces partagés), sobre, ouvert sur son territoire et au service du bien-être de ceux qui y vivent et y passent.
- **le numérique** au cœur des pratiques pédagogiques et de la conception même des locaux : mettre le numérique au service de la pédagogie et pas l'inverse
- **associer les jeunes et les usagers** à la conception de leur lycée (design de service)
- faire du lycée 4.0 le lycée qui **prépare les jeunes à la société de demain** : découverte des métiers / technologies innovantes, sensibilisation aux risques d'internet et éducation à l'image, s'engager et développer la citoyenneté numérique...



L'offre de formation

Le futur lycée offrira un enseignement polyvalent, relevant des voies générale et professionnelle, en cohérence avec les enjeux des réformes nationales en cours (baccalauréat, voie professionnelle...).

Les questions qui se posent :

- Quels enseignements de spécialité pour les enseignements généraux ?
- Quelle offre de formation professionnelle initiale (voie scolaire, par apprentissage, formation sanitaire et sociale), voire continue pour ce lycée et ce territoire ?
- Quel projet pédagogique original ?
- Quelles innovations pédagogiques pour favoriser la réussite de tous les jeunes ?

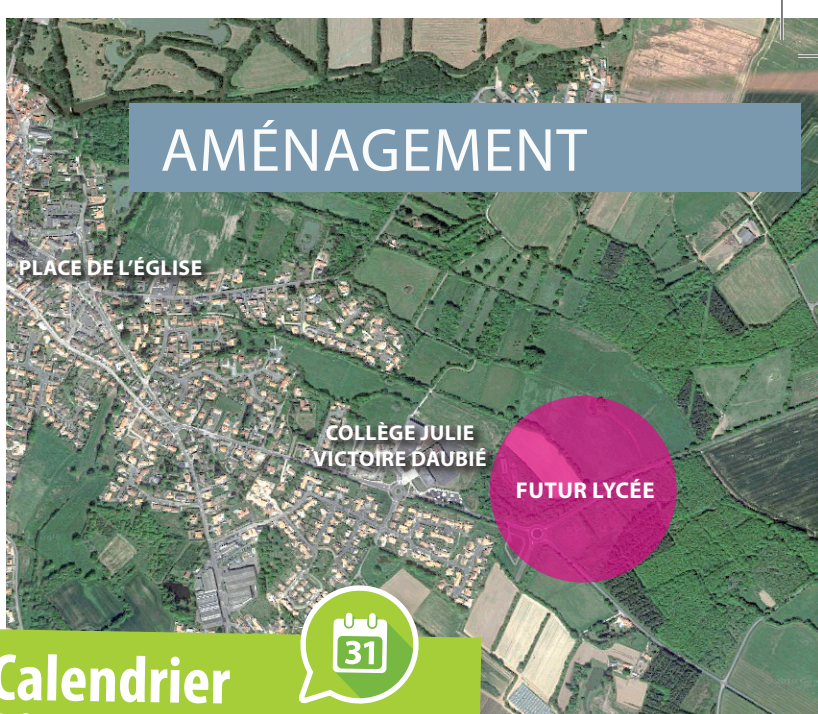


L'emplacement

Le terrain de 5,4 ha proposé par la ville pour accueillir le futur lycée est situé au Sud Est de la commune, dans un secteur en cours d'urbanisation, à proximité du Collège Julie Victoire Daubié et du nouveau quartier des Grenais (59 logements + équipement sportif city parc). La Ville s'est engagée à acquérir les parcelles nécessaires au lycée, aux circulations et stationnements, à l'aire de dépose de bus, et aux équipements sportifs.

Les questions qui se posent :

- Quelles interactions entre le lycée et son environnement ? Comment enrichir la pédagogie, et les projets éducatifs grâce aux acteurs du territoire (culturels, sociaux, entreprises, associations) ?
- Quelles mutualisations des équipements avec le territoire (équipements sportifs, restaurant, salles de classe, amphi, etc.) ?
- Quelle inscription du lycée dans les nouveaux projets du territoire (équipements sportifs ou culturels...)?
- Comment associer en amont les riverains ?



AMÉNAGEMENT

PLACE DE L'ÉGLISE

COLLÈGE JULIE VICTOIRE DAUBIÉ

FUTUR LYCÉE



Calendrier

- 2019-2020 : concertation et programmation
- 2021-2023 : étude de conception
- 2023-2025 : construction

« Un lycée à Saint Philbert, une chance pour les jeunes, un atout pour le territoire »

Le 14 juin dernier, la Présidente de région annonçait la décision de l'équipe régionale de construire deux nouveaux lycées en Sud Loire, dont un pour 2025 à Saint Philbert de Grand Lieu. Cette décision tant attendue des familles est une véritable chance pour les jeunes. Tous les acteurs locaux (élus, représentants de la vie scolaire) ont été pleinement mobilisés ces dix dernières années et les arguments exprimés ont convaincu la nouvelle majorité que cette attente était justifiée au regard du développement actuel et futur du territoire de Grand Lieu. Nous avons six ans devant nous pour ouvrir, pour les jeunes, le lycée du futur. Cet équipement de proximité sera une véritable chance pour les générations successives. »



Johann Boblin
Conseiller régional
des Pays de la Loire



Transport et déplacements

En conformité avec les objectifs de la Région d'offrir aux élèves un temps de transport raisonnable (max 1h30 de transport par jour), Saint Philbert de Grand Lieu bénéficie de :

- trois axes routiers majeurs et une très bonne centralité,
- des transports en commun réguliers (ligne 12 dont le Terminus se situe à 500 m, place de l'Église),
- des liaisons douces réalisées entre le collège Daubié et le centre-ville (voie verte) ainsi que vers la base de loisirs de la Boulogne.

Par ailleurs, le lycée bénéficiera des infrastructures et services déjà présents (notamment les ronds-points et plateforme de transports déjà aménagés).

Les questions qui se posent :

- Quelles dessertes du futur établissement par les transports scolaires ?
- Quels aménagements indispensables ?
- Quelles liaisons douces sont prévues ou souhaitables (piétons, cyclistes) ?

Une concertation élargie



Pour mener à bien le projet de lycée, la Région a engagé une large concertation associant les collectivités « d'accueil » du futur lycée (commune et communauté de communes), le Rectorat et le Département mais également :

- les associations de parents d'élèves, des représentants des élèves, les enseignants, des personnels administratifs et techniques
- les chefs d'établissements des collèges et lycées concernés
- les directeurs des écoles de la ville
- des représentants du milieu économique local
- des représentants du milieu associatif local
- des habitants/riverains et autres acteurs intéressés par le projet

Cette liste de participants qui a vocation à évoluer au fur et à mesure de la construction du projet (ex : ultérieurement, architecte et programmiste).



VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU PROJET
vous investir dans les groupes de travail menés par la Région ?
Contactez la mairie :
contact@stphilbert.fr
Tél. 02 40 78 88 22

p7 Un restaurant scolaire
agrandi et mis aux normes

p9 Contournante : premiers coups de
pioche avant la fin de l'année

Onsort!
Agenda des spectacles
et animations

n° 50

SaintPhil' mag

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE SAINT-PHILBERT DE GRAND LIEU JANVIER - FÉVRIER - MARS 2020



Préserver notre
ENVIRONNEMENT



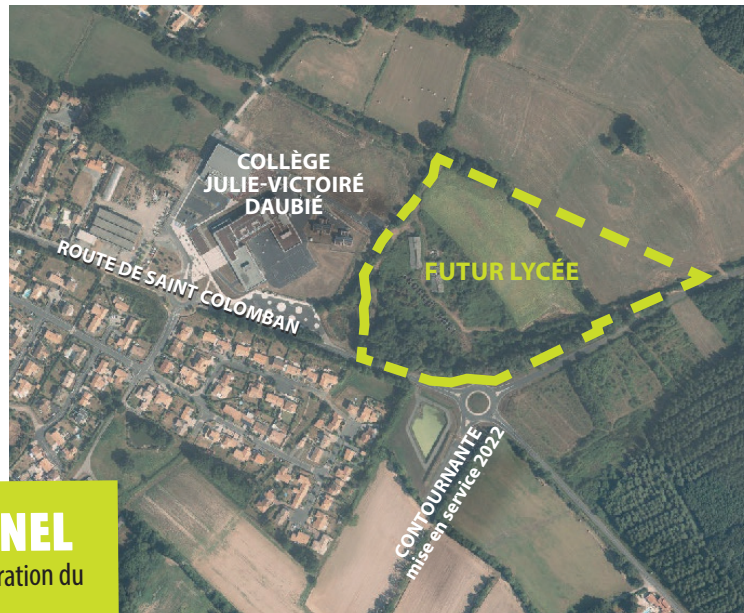
www.stphilbert.fr

SAINT
PHILBERT
de Grand Lieu

Enseignement

Le futur lycée à l'étude

Depuis quelques mois, la Région, en concertation avec les acteurs locaux, a engagé les études pour concevoir le lycée qui ouvrira ses portes à la rentrée 2025, route de Saint Colomban. Établissement d'enseignement polyvalent, il comprendra **trois filières** : enseignement général, technologique et professionnel. Il sera doté d'un internat d'une capacité de 80 places et d'un service restauration. À ce stade, la Ville finalise les acquisitions foncières nécessaires à son implantation. Par ailleurs, elle mène une étude urbaine et de mobilité qui permettra d'apprécier comment le lycée s'inscrira dans son environnement, son quartier, comment on s'y déplacera. De son côté, la Région a engagé un diagnostic environnemental. ■



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- **octobre 2019 à mars 2020** : études et élaboration du programme technique détaillé
- **avril à novembre 2020** : lancement du concours et attribution
- **janvier 2021 à avril 2022** : élaboration du projet de l'esquisse au dossier de consultation des entreprises
- **mai à novembre 2022** : consultation des entreprises et attribution des marchés
- **décembre 2022 à juin 2025** : période de travaux
- **septembre 2025** : ouverture du lycée

LA REQUALIFICATION DU SITE DES CHEVRETS S'ACHÈVE

Le chantier de requalification du site des Chevrets touche à sa fin. Cet automne, la dernière étape de l'aménagement a porté sur les alentours des nouveaux vestiaires de foot. Des plantations ont également été réalisées. Les pluies importantes de ces dernières semaines ont permis de voir l'aménagement en fonctionnement au niveau des eaux pluviales, et des retouches sont en cours afin d'adapter le projet. Des bornes ont été placées afin de canaliser les véhicules hors des zones piétonnes. Ce projet a bénéficié de subventions de l'Etat dans le cadre de la DETR et de la DSIL. ■



UN NOUVEAU P.L.U. TOURNÉ VERS L'AVENIR !

Après plus de 4 ans de procédure de révision, le Plan Local d'Urbanisme de Saint Philbert de Grand Lieu a été approuvé lors de la séance de Conseil Municipal du 24 juin dernier et est désormais en application depuis l'été 2019 pour l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...). Au-delà de répondre aux obligations réglementaires, il permet de définir les orientations d'aménagement de la commune et notamment de faciliter de grands projets structurants comme la réalisation de la contournante ou encore l'accueil du lycée à l'horizon 2025. Comme le prévoit la réglementation, la ville a reçu plusieurs recours gracieux et contentieux, notamment la demande de retrait du parc d'activités du Clos Papin par la préfecture. L'accueil de nouvelles entreprises à Saint Philbert de Grand Lieu et la création d'emplois qui en découlent répondent aux orientations du SCOT* du Pays de Retz et aux enjeux de notre commune pour demain. La ville défendra donc le projet du Clos Papin devant la juridiction administrative espérant une issue favorable permettant de renforcer l'attractivité de Saint Philbert de Grand Lieu et de créer de l'emploi pour ses habitants. ■

* Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale
 ➔ Plus d'infos sur www.stphilbert.fr
 rubrique Urbanisme

p 9 Quel développement économique pour St Philbert ?

p 15 Une grande fête médiévale en juin

BUDGET
Le choix de l'investissement

N° 58

SaintPhil'mag

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU **AVRIL MAI JUIN 2022**



LE FUTUR LYCÉE DE GRAND LIEU

INNOVANT ET EXEMPLAIRE



www.stphilbert.fr

SOMMAIRE

- 2 **ÉDITO**
- 4 **EN IMAGES**
- 6 **AMÉNAGEMENT**
Lycée : un projet innovant et exemplaire
- 8 **DÉVELOPPEMENT**
Notre « Petite Ville de Demain » se dessine aujourd'hui
- 9 **ÉCONOMIE**
Quel développement économique pour Saint Philbert de Grand Lieu ?
- 10 **BUDGET 2022**
Le choix de l'investissement
- 12 **SOLIDARITÉ**
Le CCAS à vos côtés
Seniors en vacances
- 13 **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
Le futur Agenda 2030 prend forme
- 14 **ÉLECTIONS**
Les bureaux de vote regroupés salle Montréal
- 15 **SPORT**
Le label « Maison Sport Santé » pour Saint Philbert
La Ruée des Fadas revient le 12 juin !
- 16 **LOISIRS**
Une presse accessible à tous
Une grande fête médiévale en juin
- 18 **VIE ASSOCIATIVE**
Grand Lieu Basket, un club centenaire
RETZ'AGIR, une association qui peut vous aider !
- 20 **VIE ÉCONOMIQUE**
- 22 **VIE QUOTIDIENNE / TRIBUNE**



2026... Le lycée de Grand Lieu ouvrira ses portes !

Le futur Lycée de Grand Lieu a maintenant un visage. Il promet d'être un marqueur fort pour la ville et le territoire de Grand Lieu. **Ambitieux et innovant, le projet architectural qui nous a été présenté début mars par la Région propose une démarche environnementale exemplaire en matière de performance énergétique avec une labellisation haute qualité environnementale (HQE), et BBCA (bas carbone), des matériaux biosourcés (paille, chanvre et bois). Établissement polyvalent, avec un enseignement général, technologique et professionnel, il proposera des formations adaptées aux besoins et spécificités du territoire. Parties prenantes du projet, les élus et les services municipaux sont à pied d'œuvre pour accompagner la Région, en particulier sur les équipements annexes dont la Ville a la charge : parvis, parkings, voirie, équipements sportifs...**

ment polyvalent, avec un enseignement général, technologique et professionnel, il proposera des formations adaptées aux besoins et spécificités du territoire. Parties prenantes du projet, les élus et les services municipaux sont à pied d'œuvre pour accompagner la Région, en particulier sur les équipements annexes dont la Ville a la charge : parvis, parkings, voirie, équipements sportifs...

Avec ce **lycée connecté et durable**, c'est assurément le Saint Philbert de demain que nous préparons tous ensemble. Il sera l'une des pierres angulaires du projet global de développement du territoire que nous construisons dans le cadre du **Dispositif « Petites Villes de Demain »**. Grâce à l'accompagnement de l'Etat et de nos partenaires, nous élaborons cette année un programme d'actions qui portera sur plusieurs projets structurants pour le cœur de bourg : espace public, logement, développement de l'activité économique, mobilité, environnement, sécurité.

Ce projet, qui doit être pensé avec et pour les habitants, fait l'objet d'une concertation citoyenne sous la forme d'ateliers « Ville durable ». Constitués d'un panel varié d'habitants, ils permettent de croiser les points de vue sur les attentes, les besoins et les usages.

Le printemps à Saint Philbert s'annonce festif et convivial : **ruée des Fadas, fête de la Musique, et surtout la grande Fête médiévale les 4 et 5 juin au Parc de la Boulogne et dans les jardins de l'abbatiale**. J'aurai grand plaisir à vous y retrouver pour profiter des nombreux spectacles et animations qui rythmeront le week-end.

Stéphane Beaugé

Maire de Saint Philbert de Grand Lieu

SaintPhil' Mag

Mairie - 24, rue de l'Hôtel de Ville,
44310 Saint Philbert de Grand Lieu.
Tél. : 02 40 78 88 22 • Fax: 02 40 78 95 56

Directeur de la publication : Stéphane BEAUGÉ

Conception et mise en page : Laurent BILLAUD

Ont participé à ce numéro : Mathilde Angelvy, Nicolas Auneau, Laurent Billaud, Valérie Houdin, Marie Le Clanche, Frédéric Macé, Clarysse Picard, Vincent Perrault, Stéphanie Prou, Marion Renaud.

Photos : Mairie de Saint Philbert de Grand Lieu (sauf mention)

Impression : Imprimerie du Bocage

Pour une publication dans le prochain magazine municipal merci de transmettre vos textes et photos avant le 3 juin 2022.

En cas de non-distribution, merci de vous adresser au service Communication : Tél. 02 40 78 88 22 / mail : contact@stphilbert.fr



Suivez l'actualité de la commune sur la page facebook officielle de Saint Philbert.

© FORMA6 - Région Pays de la Loire

Education

Un lycée innovant et exemplaire en 2026



Valérie BAUDRY
adjointe à l'éducation,
la petite enfance et
l'enfance-jeunesse

Innovant dans sa conception et ses usages et exemplaire en termes de labellisation environnementale, la Région des Pays de la Loire a dévoilé les traits du futur lycée dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2026.

Le projet architectural du futur lycée, conçu par l'agence FORMA6, a été dévoilé le 25 février par André Martin, vice-président de la Région, Sandra Impériale, vice-présidente déléguée aux lycées, Stéphan Beaugé, maire de Saint Philbert de Grand Lieu, et Johann Boblin, président de Grand-Lieu Communauté.





© FORMA6 – Région Pays de la Loire

Le projet architectural du futur lycée de Saint Philibert de Grand Lieu a été présenté par André Martin, vice-président de la Région le 25 février dernier. L'établissement, situé route de Saint Colomban, à proximité immédiate du collège Julie-Victoire Daubié, appartiendra à la génération des lycées 4.0 construits par la Région Pays de la Loire : innovant, ouvert sur l'extérieur et conçu sur des principes de sobriété architecturale et de respect de l'environnement. Conçu par le cabinet d'architecture nantais FORMA6, ce sera « un établis-

sement innovant et ouvert sur le territoire. Le projet retenu intègre une approche bas carbone et des solutions techniques destinées notamment à réduire les consommations énergétiques. » Polyvalent (enseignement général, technologique et professionnel), l'établissement ouvrira à la rentrée 2026 et accueillera 1 200 élèves (extensible à 1 500).

OUVERTURE À LA RENTRÉE 2026

Initialement projetée pour 2025, l'ouverture du lycée est retardée d'un an du

fait de nouvelles contraintes liées à la procédure environnementale. Les diagnostics écologiques, sur les parcelles situées en zones humides, ont en effet révélé la présence d'espèces animales et végétales dont la protection implique une contrainte plus forte sur le plan environnemental. De nouvelles étapes, notamment le dépôt d'une autorisation à la place d'une déclaration impliquant l'organisation d'une enquête publique, ont pour conséquence l'évolution du calendrier, avec une ouverture reprogrammée à la rentrée 2026. ■

1200 ÉLÈVES
EXTENSIBLE
À 1500 ÉLÈVES

925 PLACES EN
ENSEIGNEMENT
GÉNÉRAL ET
TECHNOLOGIQUE

AMPHITHÉÂTRE
DE 280 PLACES

UN INTERNAT
DE 80 PLACES

60 M€
CÔÛT DE LA
CONSTRUCTION,
ENTIÈREMENT FINANCÉ
PAR LA RÉGION

60 PLACES
EN BTS
« MÉTIERS
DE L'EAU »

210 PLACES EN
ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL



Annexe 3 : Publications internet



[Enfance et Jeunesse, Les projets](#)

Publié le jeudi 23 janvier 2020

Ce lundi 20 janvier, Antoine Chéreau, 1er Vice-président en charge de l'éducation et des lycées, à l'invitation de Joann Boblin, Président de la Communauté de communes de Grand Lieu, et de Stephan Beaugé, Maire de Saint-Philbert de Grand Lieu, a dévoilé avec le Rectorat et la Direction académique de Loire-Atlantique, au cours du 3ème comité de suivi, la structure pédagogique du futur lycée polyvalent qui ouvrira à la rentrée 2025 à Saint-Philbert de Grand Lieu.

A l'issue d'une année de concertation particulièrement riche, l'opération est maintenant en phase opérationnelle, avec le lancement de l'étude de programmation portée par la Région des Pays de la Loire, en parallèle de l'étude d'urbanisme et de mobilité qui débute également, engagée par la ville de Saint-Philbert de Grand Lieu. Rendez-vous est donné au mois de mai prochain pour faire un point d'avancement sur ce projet ambitieux et structurant pour le territoire du Sud Loire.

Un lycée tourné vers les métiers de demain et les enjeux environnementaux

Pour faire face à l'essor démographique du Sud Loire, la Région a décidé en 2018 de construire un nouveau lycée à Saint-Philbert de Grand Lieu. L'établissement sera un lycée polyvalent, dispensant des formations générales, technologiques et professionnelles, d'une capacité de 1 200 places, pouvant être étendu à 1 500 places.

La concertation initiée en janvier 2019 s'est articulée autour de 4 groupes de travail : offre de formation, lycée 4.0 et attentes des usagers, transports et mobilités, ouverture sur le territoire.

Le groupe de travail sur l'offre de formation a permis de dégager des marqueurs d'identité du territoire qui ont orienté la réflexion d'une structure pédagogique adaptée, avec :

- Des formations qui préparent aux **métiers du numérique et de la transition énergétique, adaptés aux enjeux des métiers de demain,**
- et des formations qui préparent aux **métiers de l'eau, cohérentes avec les atouts naturels du territoire et la présence du lac de Grand-Lieu.**

Ainsi, **en voie générale**, ce futur établissement pourra accueillir 9 divisions de 2nde, 7 divisions de 1ère et 7 divisions de Terminale, avec des enseignements de spécialités (nouveau issue de la réforme nationale du Baccalauréat) qui seront à définir ultérieurement par le Rectorat.

En voie technologique, 2 Baccalauréats Technologiques ont été identifiés :

- En lien avec les formations préparant aux métiers de la transition écologique, **le bac STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)**. Cette section s'adresse aux élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie ou du quotidien, et qui veulent concevoir de nouveaux produits.
- En lien avec les métiers de l'eau, **le bac STL (sciences et technologies de laboratoire)** est proposé. Cette série s'adresse aux élèves s'intéressant aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries ou des industries de la chimie.

Parallèlement, une réflexion demeure ouverte sur l'implantation d'un bac ST2S (sciences et technologies de la santé et du social), intéressant pour répondre aux enjeux croissants des services à la personne.

Avec un BTS Métiers de l'eau prévu, il y a aussi une volonté marquée d'implanter **une formation post- Bac unique en Sud Loire**, qui aura tout son sens dans cet établissement à la coloration environnementale (traitement et de la préservation de la ressource en eau, lien avec la filière du maraîchage...).

En voie professionnelle, sont proposés :

- Des **Bac Pro en lien avec les métiers de l'électricité et de ses environnements connectés** (Bac Pro MELEC) et des **Systèmes numériques** (Bac Pro SN, option Audiovisuels, réseau et équipement domestiques)
- Ces Bac Pro seraient complétés par **un CAP Electricien, premier niveau de certification.**

Ces propositions ont été partagées avec l'ensemble des acteurs locaux impliqués ainsi qu'avec les autorités académiques. La montée en charge de l'ensemble des effectifs se fera sur 3 rentrées scolaires successives.

Un calendrier opérationnel précisé : le lancement du programme et de l'étude d'urbanisme et de mobilité

Le Comité de suivi a été l'occasion d'annoncer un calendrier opérationnel prévisionnel : l'étude de programmation pilotée par la Région est en cours. Le concours de maîtrise a été lancé avec un premier jury le 17 février prochain pour sélectionner les 5 équipes invitées à remettre un projet fin avril 2020. L'architecte sera désigné d'ici la fin d'année 2020. Les études de conception pourront alors débuter.

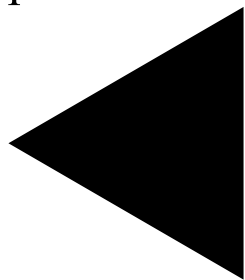
La mairie de Saint-Philbert de Grand Lieu a lancé en parallèle l'étude d'urbanisme et de mobilité, ciblant les enjeux principaux suivants : accessibilité (piétons, voitures, 2 roues, transports scolaires), stationnements associés à ces divers modes de transport, sécurité...

Un lycée 4.0 pour le Sud Loire

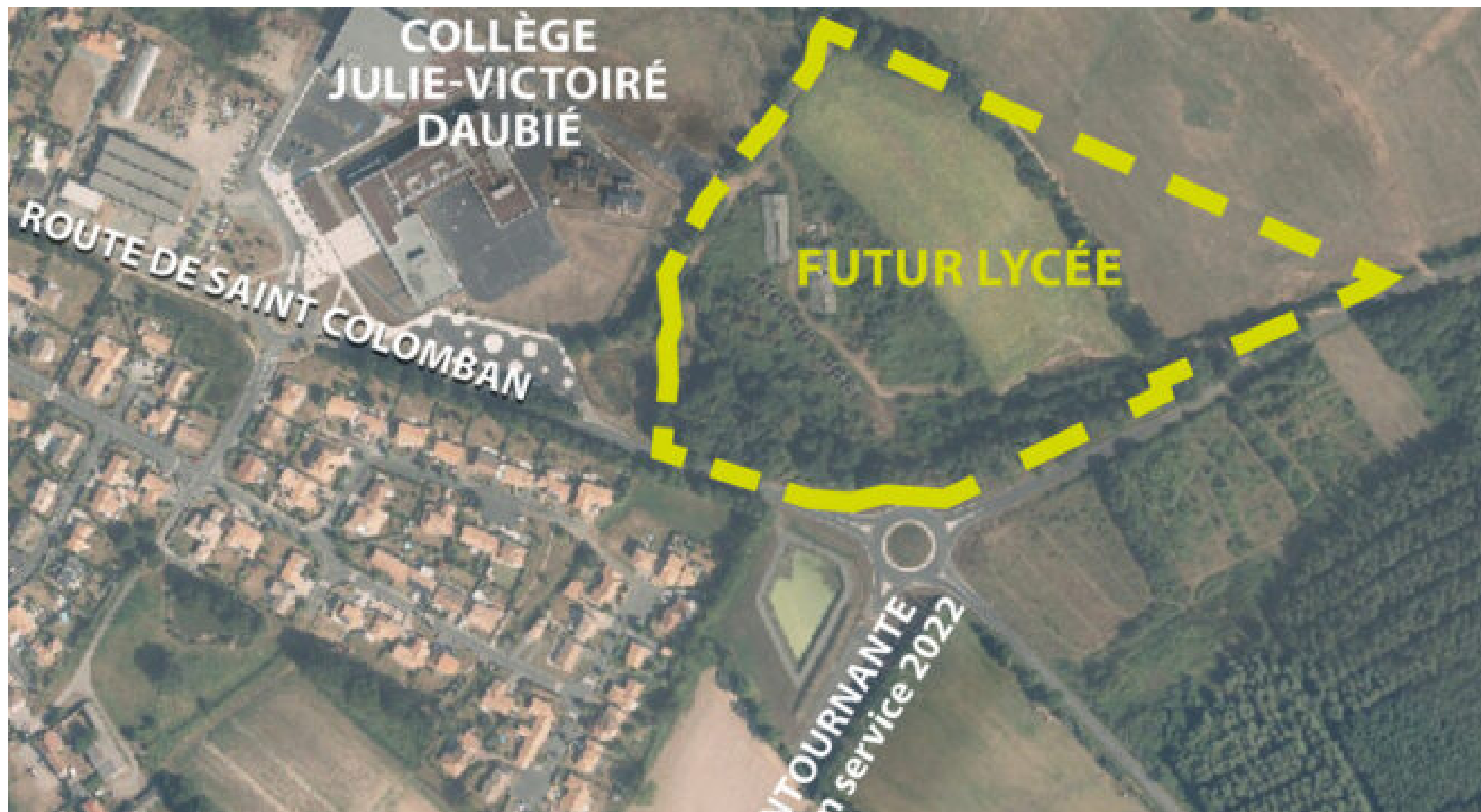
Le lycée de Saint-Philbert de Grand Lieu s'inscrit pleinement dans la démarche ambitieuse et innovante de « Lycée 4.0 », qui traduit la vision régionale de ce que sera le lycée du futur, tant dans les nouveaux établissements que dans le réaménagement des lycées existants, et qui promet :

- **L'excellence bâtementaire** : sobriété de conception et de fonctionnement, adaptabilité des espaces, performance et transition énergétique, qualité des lieux de vie...
- **L'ambition numérique** : très haut débit, déploiement de la couverture wifi, équipements mobiles...
- **L'ouverture sur le territoire** : mutualisation avec des associations et acteurs locaux (ex : amphithéâtre), partenariats du lycée avec son écosystème local...

Le bien-être des jeunes et préparation à la vie de la Cité : association des jeunes à la vie de leur lycée, soutien aux projets éducatifs, qualité de l'alimentation, ouverture culturelle, soutien aux parcours d'orientation...



[Retour aux actualités](#)



[Enfance et Jeunesse](#), [Les projets](#), [Urbanisme](#)

Publié le mercredi 8 juillet 2020

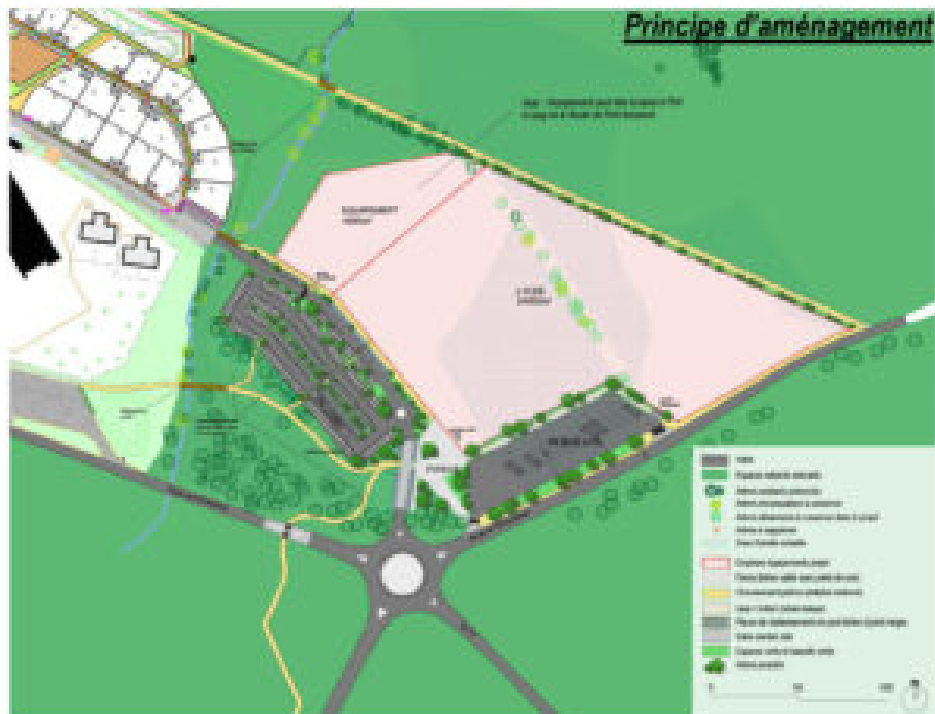
Le futur lycée de Saint Philbert de Grand Lieu, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2025, sera un établissement d'enseignement général, technologique et professionnel avec une capacité de 1 200 élèves, (extensible à 1 500 élèves).

Cet ensemble sera situé au sud-est du bourg de Saint Philbert de Grand Lieu à proximité du collège DAUBIÉ et de la D70 sur une surface de 53 848 m².

CAPACITÉ D'ACCUEIL

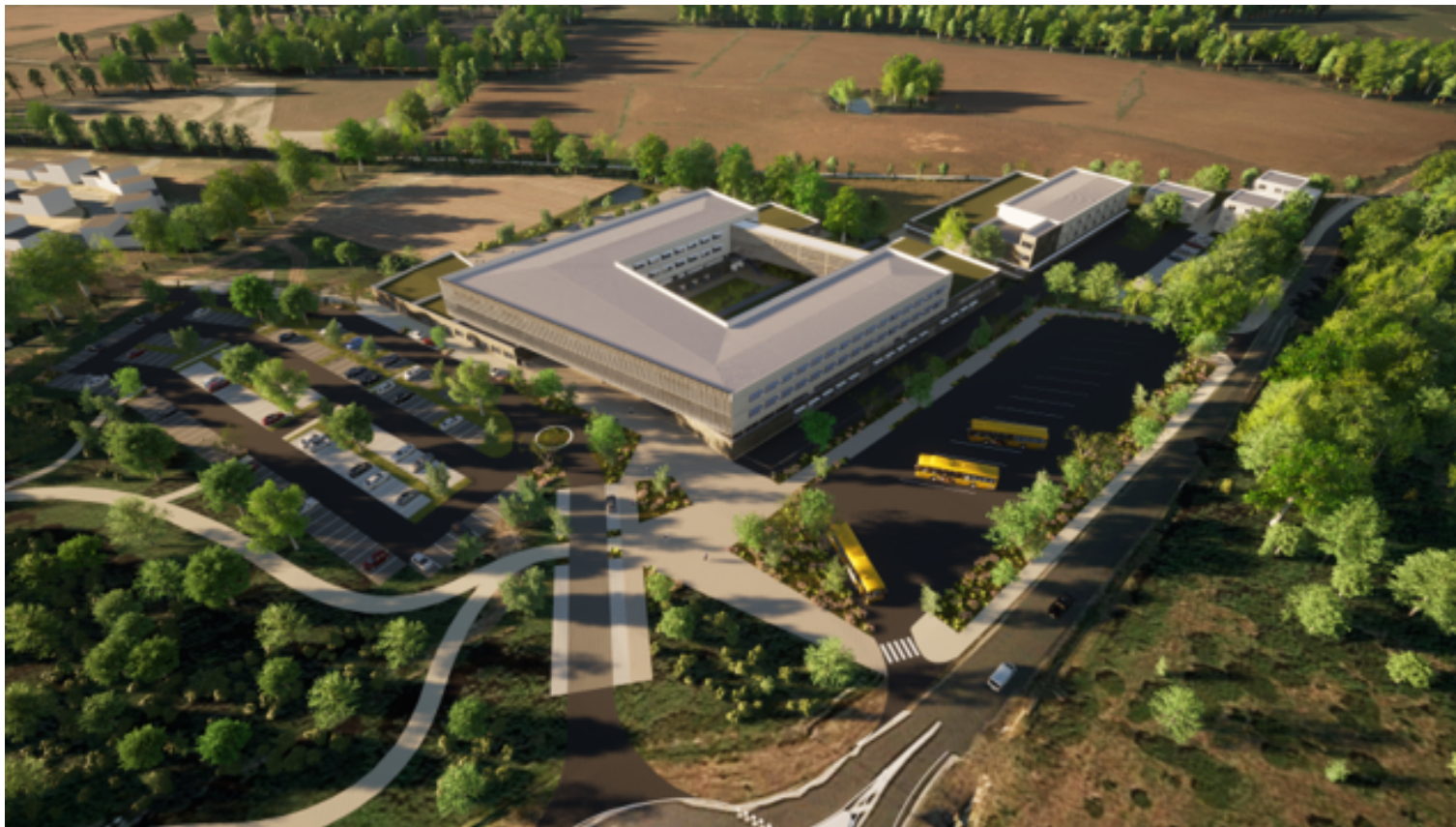
- 925 places dans l'enseignement général et technologique,
- 210 places dans l'enseignement professionnel,
- 60 places en enseignement supérieur.

UNE ETUDE URBAINE ET DE MOBILITE



En début d'année 2020, la Ville a lancé une étude urbaine et de mobilités permettant d'identifier la faisabilité pour l'intégration du projet du lycée sur le site et son intégration dans l'environnement général. Cette étude, menée par le bureau d'études SCE, permet de localiser les emplacements privilégiés pour le lycée, les équipements sportifs, les stationnements, la gare routière, et de visualiser les accès, les cheminements doux... Le résultat de cette étude est intégré au lancement du concours d'architecte par la Région et donne les orientations spatiales du projet d'aménagement.

- [Consulter le point d'étape sur l'avancement du projet \(6 juillet 2020\).](#)



[Enfance et Jeunesse](#), [Les projets](#), [Travaux](#)

Publié le lundi 28 février 2022

L'implantation d'un nouveau lycée et d'un complexe sportif à Saint Philbert de Grand Lieu entre dans une phase concrète. C'est l'agence d'architectes nantaise FORMA6, lauréate du concours de maîtrise d'œuvre, qui a été retenue par la Région Pays de la Loire.







© FORMA6 – Région Pays de la Loire

Le nouvel établissement sera situé **Route de Saint Colomban**, à proximité immédiate du collège Julie-Victoire Daubié.

Innovant dans sa conception et ses usages et exemplaire en termes de **labellisation environnementale**, il accueillera 1200 élèves (extensible à 1500).

Le coût global estimé de l'opération s'élève à **60,38 M€** pris en charge par la Région. Le lycée ouvrira à la rentrée 2026.

« Nous avons fait de la jeunesse notre priorité et nous avons à cœur de garantir les meilleures conditions d'enseignement et de vie à nos jeunes. La construction d'un lycée de grande capacité à Saint-Philbert de Grand Lieu a été décidée par la Région des Pays de la Loire pour répondre à l'enjeu démographique. Cet établissement, pour lequel nous investissons plus de 60 M€, appartiendra à la nouvelle génération des lycées 4.0, modernes, durables et adaptés aux nouvelles pédagogies, pour accompagner la réussite des élèves au quotidien. », précise Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.



Vendredi 25 février, le projet architectural du futur lycée a été dévoilé par André Martin, vice-président de la Région, Sandra Impériale, vice-présidente déléguée aux lycées, Stéphan Beaugé, maire de Saint Philbert de Grand Lieu, et Johann Boblin,

- Bienvenue sur le
site officiel de la ville

VOUS ÊTES ICI :

[Accueil](#) • Enquête publique : ur

Enquête publique : urbanisation du secteur des Grenais

Par arrêté n° 2021-12-056, M. le Maire de Saint Philbert de Grand Lieu a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUI au secteur des Grenais en vue d'y implanter un lycée. Cette enquête dirigée par M. Marc JACQUET, commissaire enquêteur, s'effectuera à la mairie de Saint Philbert de Grand Lieu du lundi 10 janvier 2022 (14h00) au jeudi 10 février 2022 à 17h00.

PIECES ADMINISTRATIVES

- [APPROBATION DU PLU](#)
- [2021.06.064 – MODIFICATION+PLU+URBANISATION+POUR+LYCEE-annexe-tamponne-1](#)

- [2021.06.064 – MODIFICATION+PLU+URBANISATION+POUR+LYCEE-tamponne](#)
- [ARRETE+DU+MAIRE+2021-06-017-DAST-OUVERTURE+A+L+URBANISATION+ZON](#)
- [Affiche A2 Avis enquête publique Zone 2AU1 2021](#)
- [ARRETE+ENQUETE+PUBLIQUE+OUVERTURE+ZONE+2AUL+LYCEE-tamponne](#)
- [Avis délibéré de la Mission Régionale d’Autorité environnementale](#)
- [Avis PPA](#)

PIECES MODIFICATIVES

- [Pièce 0.0 générale liste pièces – MOD1_StPhi_202201](#)
- [Pièce 0.1 Mod1_doc administratifs_PLU St Phi_202107](#)
- [Pièce 1 Mod1_PLU_St Philbert GL_pro202107](#)
- [Pièce 1b Mod1_RNT_PLU_StPhi_202107](#)
- [Pièce 1c Mod1_Textes_enquete_publique_procedure](#)
- [Pièce 2 Mod1_OAP A8_PLU_StPhi_202107](#)
- [Pièce 3 Mod1_Zonage_St-Philbert_AU1_2500_20210630](#)
- [Pièce 4 Mod1_Règlement PLU SPGL_202107](#)



Enquête publique : construction d'un lycée polyvalent et de ses abords

Du mardi 11 avril 2023 au vendredi 12 mai 2023 inclus

- [Liste des documents](#)

Par arrêté préfectoral n° 2023/BPEF/024 en date du 17 mars 2023, une enquête publique unique est ouverte en mairie de **SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU (siège de l'enquête) – 24, rue de l'Hôtel de Ville** – pendant 32 jours consécutifs , **du mardi 11 avril 2023 9h00 au vendredi 12 mai 2023 17h00 inclus** , portant sur la demande présentée par la Commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et le Conseil Régional des Pays-de-la-Loire en vue d'obtenir l'autorisation environnementale unique au titre de la loi sur l'eau avec étude d'impact, dérogation « espèces et habitats protégés » et permis de construire et d'aménager pour le projet de construction d'un lycée polyvalent et de ses abords sur la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

1. Pascal DREAN, ingénieur conseil en organisation, à la retraite, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, est chargé de diriger l'enquête et de recevoir les observations du public aux dates et heures ci-après en mairie de **SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU (24, rue de l'Hôtel de Ville – 44310 SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU)**, et selon les modalités d'accueil du public en vigueur :

- **Mardi 11 avril 2023 – de 9h00 à 12h30**
- **Mercredi 19 avril 2023 – de 14h00 à 17h00**
- **Samedi 29 avril 2023 – de 9h00 à 12h00**
- **Jeudi 4 mai 2023– de 14h00 à 17h00**
- **Vendredi 12 mai 2023 – de 14h00 à 17h00**

Pendant la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier « papier » d'enquête publique unique et du dossier numérique sur un poste informatique, en mairie de **SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU**, aux jours et heures d'ouverture des services au public. La consultation du dossier d'enquête est également possible directement sur le registre dématérialisé mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4556> également accessible sur le site Internet des services de l'État en Loire-Atlantique

(<https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>) .

Le dossier comporte les avis obligatoires des autorités administratives.

Le public peut formuler ses observations et propositions :

- sur le registre « papier » unique déposé en mairie de SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU ;
- par voie postale, à l'attention du commissaire-enquêteur, au siège de l'enquête, en mairie de SAINT-PHILBERT-DEGRAND-LIEU (24, rue de l'Hôtel de Ville – 44310 Saint-Philbert-de-Grand-Lieu) ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-4556@registre-dematerialise.fr (la taille des pièces jointes ne peut excéder 25 Mo). Seuls les courriels reçus pendant le temps strict de l'enquête sont pris en compte.
- sur le registre dématérialisé mis en place à l'adresse suivante (accessible depuis le site internet des services de l'État en Loire-Atlantique) : <https://www.registre-dematerialise.fr/4556>

Les observations et propositions adressées par courrier électronique, par voie postale ou portées sur le registre

« papier » unique sont transférées sur le registre dématérialisé pour être portées à la connaissance du public dans les meilleurs délais. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique unique auprès de la préfecture de Loire-Atlantique (*Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau des procédures environnementales et foncières*) dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Dès réception, le rapport unique et les conclusions du commissaire enquêteur sont publiés sur le site des services de l'État en Loire-Atlantique et mis à la disposition du public en mairie de **SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU** (*24, rue de l'Hôtel de Ville – 44310 Saint-Philbert-de-Grand-Lieu*), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet peut être demandée auprès du service Aménagement de la ville de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu – *24, rue de l'Hôtel de Ville, 44310 Saint-Philbert-de-Grand-Lieu* (Mél : secretariatau@stphilbert.fr – Tel : 02 40 78 88 22).

Consultation du public : modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme

Du 1er juillet 2022 au 1er août 2022

DOSSIER DE CONSULTATION